L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1392 - VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2016 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

C.R.A.I.
Constructions Réalisations Agricoles et Industrielles
Charpente - Couverture
Bardage - Zinguerie
Serrurerie - Désamiantage
Bâtiments Standards ou sur Mesures
21140 Semur-en-Auxois
Tél. 03 80 97 17 70
Fax : 03 80 97 29 30

Xavier Beulin en viste dans l'Yonne

Visite présidentielle en Puisaye



Avenir des zones défavorisées, embargo russe, solde des aides PAC 2015, GIEE, zones intermédiaires, bassins d'alimentation de captage... Autant de sujets abordés à bâtons rompus avec le président de la FNSEA par les agriculteurs presents ce lundi, sur la ferme de Philippe et Nathalie Vanneste. Une visite que Xavier Beulin a inscrite à son agenda, dans le cadre de son tour de France des régions les plus touchées par la crise, pour prendre le pouls du terrain. *Page 11*

Encart: Le Triangle

Côte d'Or

› Irrigation

Encore une année atypique



Nièvre

› Le 29 septembre à Chaulgnes

Journée technique semis direct sous couvert de trèfle



Yonne

› Crise agricole

Une seule règle: travailler ensemble



G. BUCHEZ
03 86 20 17 38
DRIVE THE REVOLUTION
DUALTECH VT
NOUVELLE TRANSMISSION alliant souplesse et puissance
DEMANDEZ UNE DÉMO
JCB AGRIPRO

TALON CO-PRODUITS
NÉGOCIANT EN MATIÈRES PREMIÈRES POUR L'ALIMENTATION ANIMALE
> Corn gluten,
> Farine de maïs,
> Pulpe de betteraves déshy. et surpressée
> Pommes de terre entières
> Drêches de blé, tourteaux
A VOTRE SERVICE
NOUVELLES COORDONNÉES
Christian TALON
Tel. 03 80 27 18 92
Port. 06 50 70 12 12
Fax 03 80 29 10 43
MASH 18, MASH 40 et 45
TOUS DÉSHYDRATÉS

Sommaire

Côte d'Or
04 • Irrigation: Encore une année atypique
05 • Crise agricole: Un dispositif pour passer le cap
06 • Portes ouvertes: «*Les agriculteurs ne font pas n'importe quoi*»
07 • Jeunes agriculteurs: La «*pine-up*» du 21 a séduit le Loiret

Nièvre
08 • Syndical: Malgré(les)crises, les acquis du réseau FNSEA
10 • Spectacle: Le stress est dans le pré

Yonne
11 • FDSEA 89: Visite présidentielle en Puisaye
12-13 • Crise agricole: Une seule règle, travailler ensemble
14 • Agriculture biologique: Non labour et couverts végétaux

Bourgogne et ailleurs
15 • Filière bovine: Le bœuf éthique, une (r)évolution en marche ?
16 • Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne : une banque engagée auprès des agriculteurs et viticulteurs de son territoire
17 • Europe: Entre économie et attentes sociétales, l'Allemagne cherche son équilibre

Filières
18 • Cultures Colza: La grosse altise fait de la résistance
19 • Élevage Ovins: Des céréales touchées par la fusariose dans la ration des brebis

Infos Services
22-23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-30 • Annonces légales
31 • Paroles de Jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

Appel à candidatures

Avis d'appel à candidatures 2016 pour le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations en Bourgogne : Investissements dans les équipements productifs en faveur d'une agriculture durable

Date limite de dépôt des dossiers : le 30 octobre 2016

La direction départementale des territoires (DDT) est le guichet unique en charge de la gestion des aides agricoles relatives au plan de compétitivité en Bourgogne. Les dispositifs s'adressent aux agriculteurs (individuels ou en société) et aux groupements d'agriculteurs.

Le dispositif *«Investissements productifs en faveur d'une agriculture durable»* cible les agriculteurs en filières végétales. Il permet l'acquisition de matériels ou d'équipements agricoles spécifiques afin de contribuer à la préservation ou la restauration de la qualité de la ressource en eau, à la lutte contre l'érosion et la préservation de la biodiversité, ainsi qu'à l'accompagnement de l'autonomie alimentaire.

Pour cet appel à candidatures, la date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide auprès de la DDT de votre département est fixée au 30 octobre 2016. La date de complétude des dossiers est également fixée au 30 octobre 2016.

Les formulaires de demande ainsi que la notice explicative de l'aide (qui détaille notamment les investissements et publics éligibles, les filières concernées, les taux d'aides accordés) sont téléchargeables sur le site internet de la DDT de votre département.

- L'investissement ne doit pas avoir été réalisé ou commandé avant d'avoir reçu un accusé de réception complet ;

- Les dossiers retenus seront classés selon les critères de priorité régionaux et engagés dans la limite des disponibilités financières des différents financeurs

Contacts :
• DDT Côte d'Or www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Étienne Angst
Tel : 03.80.29.44.47
etienne.angst@cote-dor.gouv.fr
DDT Nièvre www.nievre.gouv.fr
Gilles le Vee
Tel : 03 86 71 52 52
gilles.le-vee@nievre.gouv.fr
Marie-Laure Vassal
Tel : 03 86 71 52 88
marie-laure.vassal@nievre.gouv.fr
ddt-sea@nievre.gouv.fr
DDT Saône-et-Loire
www.saone-et-loire.gouv.fr
Unité projet d'exploitation
Tel : 03 85 21 86 23
ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr
DDT Yonne - http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Agro-environnement/Aides-aux-investissements
Christophe Zunino
Tel : 03 86 48 42 85
ddt-sea@yonne.gouv.fr

PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'État).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55.

Nièvre Le Point Accueil Transmission

Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent… Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts… n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 40 99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact

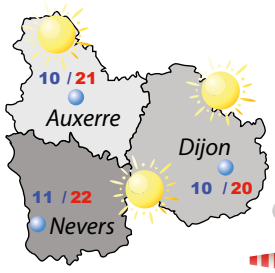
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 23 septembre au 2 octobre 2016

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 23 Septembre

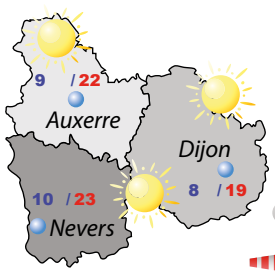


Agréable
Le ciel sera clair et le soleil généreux. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

St Constant
Soleil : 07:35 - 19:42
Lune : N.C. - 15:12

Samedi 24 Septembre

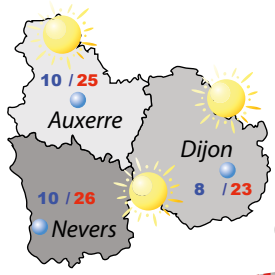


Ensoleillé
Le soleil persistera tout au long de ce samedi. Les températures seront en légère baisse en matinée.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 22 à 24 °C
Vents : Nord-Est 10 km/h

Ste Thècle
Soleil : 07:37 - 19:40
Lune : 00:43 - 16:06

Dimanche 25 Septembre



Belle journée
Une belle journée s'annonce, avec un soleil généreux. Les températures seront en hausse l'après-midi et les vents modérés.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 25 à 27 °C
Vents : Sud 20 km/h

St Hermann
Soleil : 07:38 - 19:38
Lune : 01:42 - 16:51

Prévisions à 7 jours

Lundi 26 au Mercredi 28 Septembre :
Le ciel sera de traîne ces prochains jours.
Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini. : 12 à 18 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

Jeudi 29 Septembre au Dimanche 2 Octobre :
Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective.
Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 12 à 15 °C T° maxi. : 24 à 26 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

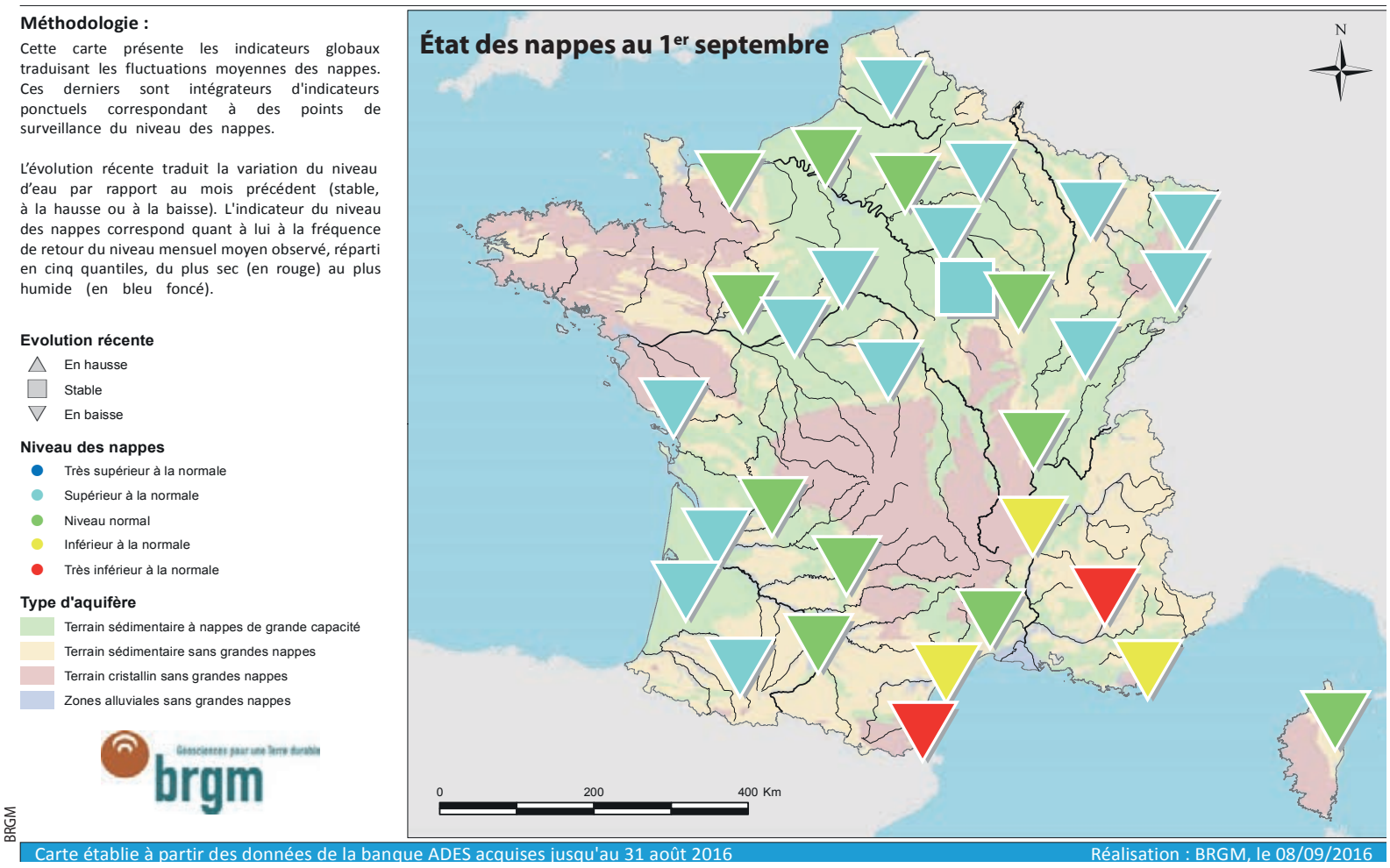
DÉVELOPPEZ VOTRE VENTE DIRECTE
1 abattoir volaille CE avec services sur mesure
Ferme du Luteau

Notre métier, un poulet de qualité
Contactez-nous :
Abattoir Péricat - 02 38 34 94 17 - BEAUNE LA ROLANDE

Eau

Hétérogénéité des nappes d'eau à la fin du mois d'août

Le BRGM vient de publier une carte actualisée des niveaux des nappes d'eau souterraine. Tour d'horizon de la situation.



«Le niveau des nappes au 1er septembre 2016 est hétérogène d'une région à l'autre. Et même si plus des trois quarts des réservoirs (79%) affichent un niveau normal ou supérieur à la normale» certains bassins sont nettement excédentaires alors que d'autres se trouvent en situation de déficit peut-on lire, en résumé, dans la présentation de la situation des nappes d'eau au 31 août en France par le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM), en charge de ces mesures.

Autre caractéristique mise en avant par le BRGM : *«la situation montre qu'une grande partie du territoire continue de profiter de la recharge exceptionnelle liée aux épisodes pluvieux intenses de fin mai, début juin. La plus grande partie du Bassin parisien, le Nord et l'Est présentent des niveaux supérieurs à la normale. Le Sud-Est est quant à lui déficitaire en termes de recharge. Le Roussillon et la région PACA présentent même des situations assez défavorables»*.

Côté tendance, les spécialistes se montrent rassurants : *«l'évolution du niveau des nappes traduit, en cette fin de période estivale, la phase habituelle de baisse des niveaux pour la plus grande majorité des aquifères. Plus des trois quarts des points sont désormais orientés à la baisse (82%). Le nombre de points encore stables (12%) ou orientés à la hausse (5%) est désormais très faible. Sur une grande partie du territoire, la situation est assez habituelle pour cette période de l'année avec un passage progressif vers les plus bas niveaux annuels. La situation des nappes au 1er septembre 2016 montre nettement que l'on se situe désormais sur la période des niveaux les plus bas de l'année (étiage)»*.

Détails

Revenant sur l'été qui se termine, le BRGM constate *«qu'au cours de la période estivale, la pluviométrie a été déficitaire sur l'ouest du pays et sur les régions méditerranéennes. Elle a été plus proche des normales des Pyrénées centrales au sud du Massif central, le long des frontières du Nord et sur le flanc est, voire parfois légèrement excédentaire dans le Nord-Est. Le déficit a souvent dépassé 40 % en Normandie, des Pays de la Loire et du Centre - Val de Loire à la côte aquitaine, du Roussillon à la Provence et sur le nord de la Corse»*.

En moyenne sur la France et sur la saison, la pluviométrie a été déficitaire de plus de 20%. L'évolution du niveau des nappes traduit une situation habituelle en cette fin de période estivale.

Toujours dans le point fait par le BRGM en ce début de mois, on peut lire que *«sur une grande partie du pays, les fortes pluies de juin ont engendré une phase de recharge tardive très marquée dont les conséquences sont encore visibles en ce mois d'août. Le nombre de points en baisse a malgré tout continué de progresser (82% des points en baisse fin août pour 70% fin juillet). Le nombre de points stables a diminué (12% fin août pour 17% fin juillet) et le nombre de points en hausse s'est encore amenuisé (5% fin août pour 14% fin juillet)»*.

Sur l'ensemble du territoire, les niveaux des nappes sont normaux ou supérieurs à la normale pour 79% des points suivis donc et ils sont inférieurs à la normale pour les 22% restants. Les pluies de mai et juin ont induit une période de recharge très notable dont les effets disparaissent progressivement et on est désormais proche des niveaux d'étiage. Les niveaux des nappes fin août 2016 sont en baisse pour 82% d'entre eux, stables pour 12% et en hausse pour les 5% restant. Après une fin d'année 2015 marquée par un déficit pluviométrique notable, les pluies des premiers mois de 2016, et surtout de mai/juin 2016, ont permis une recharge significative des nappes. *«Le taux de remplissage est même excédentaire sur une grande partie du territoire. En cette fin de période estivale, un grand nombre de réservoirs (79%) affichent encore des valeurs normales ou supérieures à la normale. Dans le détail, on note que 52% des points suivis sont supérieurs à la normale, 27% ont des niveaux normaux et 22% sont inférieurs à la normale. Pour une grande partie du territoire, les niveaux des nappes sont normaux voire supérieurs à la normale. Quelques secteurs présentent cependant des niveaux plus déficitaires»*. Tout paraît donc à peu près normal concernant les eaux souterraines à cette époque de l'année. Il faudra désormais surveiller les précipitations à venir normalement pendant la période automnale/hivernale et surtout attendre la fonte des neiges en 2017 pour se faire une idée sur ce qu'il est convenu d'appeler la période de recharge hivernale. L'an passé, cette fonte des neiges n'avait pas apporté une réponse suffisante et c'est la suite du printemps très pluvieux qui a permis une recharge très importante.

THIERRY MICHEL

Rétablissement

On peut rappeler que si la situation ne cause pas d'inquiétude à cette période de l'année, il n'en allait pas de même au printemps. Et si l'inquiétude n'était pas le mot-clé, la préoccupation dominait. Suite à des chutes de neige relativement peu abondantes pendant l'hiver, la fonte avait été loin d'être exceptionnelle pour assurer une bonne recharge des nappes. Seules les pluies parfois *«diluviennes»* dans certaines régions de France avaient permis de rétablir une situation satisfaisante. Dans un point avec la presse fait en avril 2016, Philippe Vigouroux, hydrogéologue et chef de projet à la direction eau, environnement et écotechnologies du BRGM, précisait : *«au 1er février, la recharge était très déficitaire. On était inquiet. Mais entre février et mars, la recharge a été importante»*. De ce fait, au 1er avril et grâce aux pluies abondantes qui ont arrosé; la France après le début du mois de février, 76 % des niveaux des eaux souterraines étaient normaux ou supérieurs à la normale.



Irrigation

Encore une année atypique

Les derniers tours d'eau s'opèrent dans le département, après des épisodes climatiques une nouvelle fois changeants.



Pascal Chadoeuf, président du syndicat des irrigants de Côte d'Or, dresse un bilan intermédiaire de 2016 et évoque plusieurs dossiers.

Le printemps très pluvieux l'aurait presque fait oublier... L'irrigation ne s'est mise en route que fin juin cette année. *«L'eau était à volonté et il n'y a pas eu besoin d'irriguer. Les fortes précipitations du premier semestre ont permis aux nappes de se recharger»* relève Pascal Chadoeuf, agriculteur à Fauverney et président du syndicat départemental des irrigants. La donne a complètement changé fin juin, presque du jour au lendemain.

Les premières irrigations ont été effectuées dans le département, principalement dans les cultures de printemps. *«Les plantes ont eu du mal à s'adapter, étant donné le développement superficiel du système racinaire»* poursuit Pascal Chadoeuf. La sécheresse *«de surface»* a perduré et l'irrigation a été sollicitée.

Aujourd'hui, celle-ci ne concerne plus que quelques parcelles de maïs semences, de soja, des semis d'oignons d'hiver et de colza. *«Le coup de feu est pratiquement passé»* note le Côte d'Orien, saluant une nouvelle fois les bienfaits de l'irrigation : *«sans être exceptionnelles, les récoltes des cultures de printemps qui ont pu recevoir de l'eau devraient être dans la moyenne. J'espère ne pas être déçu autant qu'en juillet avec les cultures d'hiver... Concernant les parcelles non irriguées, je pense que la punition sera totale»*.

Financements incertains

Outre les récoltes, le président du syndicat s'interroge sur le devenir de certains projets d'irrigation, dont les financements seraient plus qu'incertains. En cause : la loi NOTRe et ses incidences sur les actions de l'accord-cadre du Conseil départemental. *«Plusieurs soutiens sont remis en question avec ce nouveau dispositif»* déplore Pascal Chadoeuf, qui participait à la dernière session de la Chambre d'agriculture. *«Des lignes doivent être abondées pour que nous puissions percevoir des aides, je pense notamment au Feader. Sans ces aides, les autres subventionneurs ne peuvent apporter leur participation»* a t-il insisté auprès de Sophie Fonquernie, vice-présidente du Conseil régional en charge des dossiers agricoles. Pascal Chadoeuf a également informé de l'existence de plusieurs projets individuels, *«méritant d'être soutenus au même titre que les collectifs»*. Une visite du bassin de récupération d'eau de pluie de la zone d'activité économique de Boulouze à Fauverney était proposée après cette réunion. *«Ce rendez-vous nous a permis de sensibiliser Sophie Fonquernie aux enjeux de l'irrigation»* indique Pascal Chadoeuf, *«nous lui avons montré qu'il était possible de réaliser des projets conciliant plusieurs objectifs. En effet, ce bassin répond à trois objectifs : le stockage d'eau pour l'irrigation agricole, la rétention des eaux pluviales de la zone d'activités de Boulouze et des deux plate-formes logistiques et enfin, le soutien d'étiage du ruisseau du Chamapaison alimentant les étangs du Parc de Chassagne»*.

Sauver les filières

«Il est capital de maintenir l'irrigation sur notre département, il en va de la survie de nos filières» insiste Pascal Chadoeuf, *«en seulement quelques années, nous avons déjà perdu la sucrerie d'Aiserey qui représentait tout de même 4 000 hectares de cultures de betteraves. Il y a eu ensuite l'usine D'Aucy, Farm Frites et STL... Cela fait beaucoup. Aujourd'hui, nous avons Val Union à Ciel qui cherche à développer la filière maïs semence. Les pommes de terre partent à Terres de France dans l'Ain et une centaine d'hectares d'oignons prennent la direction de l'Aisne pour y être déshydratées. La société Terres de Saône a rétrocédé son unité de conditionnement au groupement CBC Proleco- Terre de Beauce durant l'hiver 2015-2016»*.

Pascal Chadoeuf recontactera la vice-présidente du Conseil régional d'ici la fin de l'année pour redéfinir le programme de l'irrigation pour les années à venir.

Dans cet univers incertain, le président du syndicat invite les agriculteurs à rester plus que jamais solidaires et motivés pour défendre l'irrigation.

AURÉLIEN GENEST

Châtillon-sur-Seine

Un BTS en pleine forme

La rentrée scolaire s'est très bien déroulée au lycée La Barotte. Les classes de BTS Acse comptent 37 étudiants cette année : un effectif en hausse avec 20 élèves inscrits en première année.

Les origines des étudiants sont assez variées avec des bacs professionnels (CGEH équin et CGEA production animale), des bacs technologiques agricoles et des bacs généraux (S et L).

Le BTS Acse est une formation agricole généraliste qui permet une bonne insertion professionnelle et ce, dans des domaines variés (exploitant, technicien, conseiller bancaire...). Le titulaire de ce BTSA possède une bonne connaissance de l'environnement économique, social et juridique des exploitations agricoles, ainsi que de solides compétences en techniques comptables.

Chaque étudiant reçoit également une formation en agronomie (productions végétales et animales, maîtrise de l'eau). Les futurs professionnels peuvent occuper un emploi de conseiller, technicien agricole, assistant clientèle, formateur…

Après quelques années, ils peuvent devenir chef d'exploitation, responsable de magasin ou d'unité d'approvisionnement.



Les étudiants avec leur professeur principal respectif, Mme Carlier, enseignante en économie (1ère année) et M. Baroni, enseignant en agronomie (2ème année).

Crise agricole

Un dispositif pour passer le cap

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or renforce son accompagnement pour les agriculteurs en difficultés.


Le président de la Chambre d'agriculture présente les grandes lignes du dispositif.

Vincent Lavier l'avait déjà annoncé au Conseil départemental de l'agriculture du 5 septembre. Le président de la Chambre d'agriculture l'a de nouveau présenté la semaine dernière lors de la réunion des membres du bureau : le dispositif d'accompagnement des agriculteurs fragilisés par la crise agricole va évoluer et considérablement se renforcer. *«Nous vivons une période économique difficile, d'une ampleur sans doute jamais connue. Notre devoir est de tout mettre en œuvre pour aider les exploitants à trouver des solutions et faire face à cette situation»* indique Vincent Lavier.

Un numéro à composer

Le dispositif, opérationnel d'ici peu, se déclinera en trois étapes. Les agriculteurs qui en éprouvent le besoin pourront composer un seul et même numéro pour être mis en relation avec un contact unique lui aussi, spécialement dédié à cette tâche à la Chambre d'agriculture. L'écoute et l'orientation seront de mise. Cet entretien permettra d'identifier la nature des difficultés et les préoccupations de l'exploitant. *«Il ne faut surtout pas hésiter à appeler, même si l'agriculteur considère que son problème est vraiment particulier. Nous attendons l'attribution de ce numéro par notre opérateur téléphonique pour le communiquer. Les différents besoins de l'agriculteur seront rapidement ciblés»* poursuit le président de la Chambre d'agriculture.

Envoi d'un pré-diagnostic

La seconde étape du dispositif sera l'envoi d'un pré-diagnostic à l'agriculteur. Le document, à compléter puis à retourner, permettra de recueillir les premières données et cerner les difficultés de l'agriculteur avec plus de précisions. Il donnera aussi l'autorisation de contacter les divers organismes qui gravitent autour de lui comme sa banque, la MSA, son centre comptable ou encore d'éventuels créanciers. Lors de la troisième étape, l'agriculteur sera rappelé par le contact de la Chambre d'agriculture. Une proposition d'accompagnement adapté lui sera proposée.

Accompagnement individuel ou collectif

La MSA pourra alors intervenir si les problèmes sont d'ordre social. La cellule départementale d'urgence (constituée de la Chambre d'agriculture, de la DDT, de la MSA, du Conseil départemental et des centres comptables) interviendra en cas de difficultés lourdes et chroniques. Un accompagnement et un conseil adaptés seront proposés par la Chambre d'agriculture avec des formules collectives ou individuelles. La voie du collectif s'intéressera notamment à la compréhension des documents comptables, la maîtrise des coûts de production et autres charges de mécanisation. La formule individuelle pourra déboucher sur un audit de l'exploitation avec le centre comptable. Des diagnostics *«ateliers»* et *«charges de mécanisation»* pourront être proposés.

Tout le monde au diapason

Un numéro spécial de Chambr'Info présentera prochainement ce dispositif inédit et sera envoyé à l'ensemble des agriculteurs et viticulteurs du département. *«Nous listerons l'intégralité des services de la Chambre d'agriculture mis en œuvre pour aider les agriculteurs en difficulté. Pour que notre démarche soit la plus efficace possible, nous comptons sur une bonne coopération de l'ensemble des autres organismes agricoles»* insiste Vincent Lavier.

AURÉLIEN GENEST

Chambre d'agriculture

Nouvelles à Bretenière

Deux employées sont arrivées cet été à la Maison de l'agriculture.

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or compte deux nouvelles salariées. Pauline Béliard est la nouvelle conseillère juridique.

La jeune femme originaire du Doubs occupait un poste similaire à la FDSEA des Vosges et remplace Aurélie Lucas.

Renseigner les propriétaires, exploitants et communes sur les problématiques liées au foncier fait partie de ses principales missions, au même titre que l'animation d'associations syndicales de propriétaires et toute question relative au statut du fermage. Il est possible de joindre Pauline Béliard par téléphone (03 80 68 66 43) ou par mail (pauline.beliard@cote-dor.chambagri.fr). Chloé Ribet travaille pour sa part au pôle Formation-Installation-Transmission-Emploi de la Chambre d'agriculture, en tant que conseillère installation (Plan de Professionnalisation Personnalisé, développement du Gener'aAction, groupe de développement pour les nouveaux installés, répertoire départ installation..) et d'animatrice du service de remplacement.


Chloé Ribet et Pauline Béliard, devant leurs nouveaux locaux.

Précédemment, Chloé Ribet occupait un poste d'animatrice-formatrice dans plusieurs associations de développement rural. Pour la joindre : 03 80 68 66 38 ou chloe.ribet@cote-dor.chambagri.fr.

AG

▸ Agenda

28-09 Réunion FDSEA à Saulieu

La FDSEA de Côte d'Or organise une réunion locale pour les cantons de Saulieu et Liernais le 28 septembre à 10 heures à l'espace Jean Bertin à Saulieu. Les actualités agricoles et les avancées syndicales seront à l'ordre du jour, tous les agriculteurs sont invités à participer.

18-10 Rendez-vous bio à Flavigny

Bio Bourgogne convie les agriculteurs à une visite de ferme d'élevage biologique. Pour le département de la Côte d'Or, le rendez-vous est donné le 18 octobre à Flavigny-sur-Ozerain à 14 heures, avec la thématique "Produire du lait bio en limitant l'usage des médicaments".
Contact : Aurélie Billon, 03 86 72 92 26 06 80 43 16 97 ou aurelie.billon@biobourgogne.org

26 et 27-09 Rendez-vous bio à Pouilly-en-Auxois

S'initier à la phyto-aromathérapie en élevage: les 12 plantes majeures et leurs utilisations. Tel est le thème du rendez-vous proposé par Bio Bourgogne les 26 et 27 septembre de 9h à 17h30 à Pouilly-en-Auxois. Au programme : appréhender les bases de la santé naturelle, savoir utiliser les huiles essentielles et les plantes majeures en élevage (propriétés et modes d'utilisation, qualité des produits à base de plantes, précautions d'usage, conseils pour la fabrication à la ferme, protocoles pratiques de prise en charge préventive et curative des problématiques de santé les plus courantes), étude de cas pratiques autour des problèmes rencontrés sur vos élevages. Intervenant : Hubert Hiron, vétérinaire (GIE Zone Verte). Formation gratuite. Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires auprès d'Aurélie Billon, conseillère élevage à Bio Bourgogne au 03 86 72 92 26 ou aurelie.billon@biobourgogne.org



Portes ouvertes

«Les agriculteurs ne font pas n'importe quoi»

Cinq exploitations participaient dimanche à *«Nos fermes ont la cote»*: l'occasion de présenter les métiers agricoles et de faire passer certains messages auprès du grand public.


Philippe Gransagnes, ici dans son local phytos à Quétigny.

L'association Demain en main vient d'organiser la cinquième édition de *«Nos fermes ont la cote»*, opération de communication offrant la possibilité au grand public de visiter des exploitations et rencontrer des agriculteurs. Un nouveau succès a été enregistré avec plusieurs centaines de visiteurs et ce, malgré une météo peu favorable. Philippe Gransagnes, exploitant à Quétigny en pleine agglomération dijonnaise, ouvrait les portes de sa ferme pour la troisième année. Ce producteur céréalier a répondu à de nombreuses questions après avoir présenté son travail au quotidien et ses 195 hectares de grandes cultures destinés à recevoir du colza, du blé, de l'orge, de la moutarde et du soja. L'ambiance était on ne peut plus conviviale avec de nombreuses dégustations (bières locales, cassis, pain, charcuterie, farine, moutarde, miel, vin, fromages, pains d'épices, jus de fruits...) et diverses promenades en poney et en tracteurs. Le groupe Dijon Céréales, la MFR de Quétigny, la FDSEA de Côte d'Or et d'autres organismes étaient présents à ce rendez-vous.

«L'agriculture s'en prend plein les dents»

Sensibilisé à l'environnement, Philippe Gransagnes avait à cœur de participer à l'évènement : *«Nos métiers agricoles ont besoin de communiquer. C'est certain, nous pouvons mieux faire dans ce domaine. L'agriculture s'en prend plein les dents, pour des choses souvent infondées. Les engrais et les produits phytosanitaires sont souvent mal perçus de l'extérieur. J'avais envie d'expliquer ce que nous faisons réellement, il ne faut pas en rester à ce que nous entendons ou pouvons voir dans les médias»*. Le Côte d'orien de 51 ans n'a *«pas eu peur»* de parler d'herbicides, d'insecticides et de fongicides : *«ils font partie de notre travail, tant que nous n'aurons pas des plantes résistantes, il faudra en mettre. J'ai bien mis l'accent sur le fait que nous ne les mettons pas par plaisir, juste par nécessité. J'ai notamment pris l'exemple du blé. L'azote est nécessaire pour obtenir des protéines et faire du pain. Nous avons parlé des analyses de sol régulièrement effectuées, de la méthode des bilans, des outils d'aides à la décision et bien d'autres éléments de gestion»*. Membre de l'Asa du Bas mont et vice-président du canton FDSEA de Dijon, Philippe Gransagnes a proposé la visite de son local phytos et de son aire de lavage en expliquant leur fonctionnement.





Cap sur la production

«L'environnement est très important pour moi, il l'a toujours été. L'avenir de nos métiers passe par une agriculture raisonnée» confie Philippe Gransagnes, *«je n'ai jamais été écologiste pour autant et je n'ai jamais pensé me convertir en agriculture biologique. Pour moi, l'avenir passe par la production. La chimie, il en faut, mais juste ce qu'il faut. Les besoins de la plante dictent nos apports. Et il est dans notre intérêt économique de ne pas dépasser les doses nécessaires»*. Outre ses participations à *«Nos fermes ont la cote»*, Philippe Gransagnes a déjà reçu plusieurs classes de la MFR et du lycée de Quétigny, de même que des étudiants d'Agro-Sup Dijon. Concernant le grand public, le producteur céréalier a déjà accueilli l'association Quetigny Environnement, particulièrement opposée aux produits chimiques.

AURÉLIEN GENEST

Blonde d'Aquitaine

Une belle récolte vosgienne

Les éleveurs de Blonde d'Aquitaine ont pris part au concours interrégional à Rambervillers.

Soixante-dix animaux participaient les 3 et 4 septembre au concours interrégional de la race Blonde d'Aquitaine organisé cette année dans le département des Vosges.

Les bovins Côte d'oriens étaient une nouvelle fois bien représentés et sont plusieurs fois montés sur les podiums.

La plus belle performance est signée Jardin, taureau appartenant au Gaec Debeaupuis et à l'EARL de la Dinerie, premier prix dans la catégorie des 2 à 3 ans et qui a terminé champion adulte du concours.

Le Gaec Debeaupuis, de Montberthault, a également remporté le premier prix d'élevage, le deuxième prix chez les taureaux de moins d'un an et un troisième prix chez les génisses de 2 à 3 ans. L'EARL Javelle (Puits) a quant a elle obtenu un deuxième prix de section chez les taureaux de plus de 4 ans.

Le Gaec de l'Épicéa, du même village de Puits à quelques kilomètres de Châtillon-sur-Seine, s'est distinguée en remportant un deuxième et troisième prix de section chez les taureaux de 2 à 3 ans.

L' EARL de la Dinerie, qui a brillé avec Jardin, n'a pas fait le voyage pour rien en ramenant un troisième prix d'élevage et une troisième prix de section chez les femelles de moins d'un an.



Jardin, animal en copropriété (Gaec Debeaupuis et EARL de la Dinerie) termine champion adulte.



Les éleveurs de l'Est et les champions du concours.

Jeunes agriculteurs

La «*pine-up*» du 21 a séduit le Loiret

Les JA de Châtillon/Laignes/Montigny étaient représentés au moiss'batt cross d'Innov-Agri, les 6,7 et 8 septembre à Outarville.

Deux semaines seulement après l'organisation de leur fête départementale au lycée La Barotte, les Jeunes agriculteurs de Châtillon-sur-Seine ont ressorti l'une de leur moiss'batt pour aller concourir dans la Loiret, dans le cadre du salon Innov-Agri. Jérémie Cernesson, membre de l'équipe JA et salarié agricole résidant Verdonnet à proximité de Laignes, s'est pris au jeu après sa troisième place obtenue lors de la fête départementale. Plusieurs sponsors l'ont aidé à financer sa participation dont le Crédit Mutuel, les transports Fréchot, la fromagerie Gaugry, les Domaines Jean Girard et Claude Gheeraert et le constructeur de matériels agricoles Eco-Mulch.

70km/h en ligne droite

La Clayson 140 de Jérémie Cernesson a fait sensation dès son arrivée à Outarville. De loin la plus colorée et la plus *«customisée»*, la machine surnommée *«Pine-up»* a attiré l'attention des 8 000 spectateurs. L'engin du 21 s'est également distingué durant les épreuves de moiss'bat cross en ne connaissant pas le moindre pépin mécanique. *«Pine-up»* n'a malheureusement pu monter sur le podium malgré sa faculté à atteindre la vitesse de 70km/h en ligne droite sur la route. *«Je termine finalement quatrième ex-aequo. Les vainqueurs étaient équipés d'un moteur V8 de 240 chevaux utilisé pour arracher les betteraves. Je n'ai rien pu faire avec mon moteur d'origine de 130 chevaux»* indique Jérémie Cernesson, invité par le directeur d'Innov-Agri à revenir à la prochaine édition de 2018. Achetée 500 euros il y a quelques années et *«retapée»* durant près de 200 heures, *«Pine-up»* participera également à la prochaine fête départementale de l'agriculture à Arnay-le-Duc (voir encadré). *«Les meilleurs en moiss'batt cross sont les JA de Baigneux-les-Juifs et d'Aignay-le-Duc. Ce sont eux qui l'ont emporté le 21 août à la Barotte. De mon côté, la boîte de vitesse et mon variateur sont d'origine. J'ai juste changé la pompe d'injection et la poulie. Je prévois de changer de moteur d'ici peu pour être plus performant. J'ai eu un contact d'une personne s'occupant de tracteur pulling à Outarville, je vais voir ce qu'il est possible de faire !»* termine le jeune Côte d'Orien de 26 ans, très heureux de redonner vie à de vielles machines.



AURÉLIEN GENEST — Jérémie Cernesson et son engin ont terminé à la quatrième place.

Rendez-vous à Arnay

La prochaine fête départementale de l'agriculture se déroulera en août 2017 à Arnay-le-Duc. *«Probablement le dimanche 27, si cette date ne correspond à aucun autre événement agricole dans le département. Nous allons nous renseigner plus précisément»* informe Arnaud Parfait, secrétaire général de JA21 et agriculteur sur la commune de Viévy appartenant à ce même canton arnétois. La fête pourrait se dérouler sur la commune de Mimeure ou celle de Saint-Prix-lès-Arnay. *«Nous en saurons davantage lorsque la préfecture nous donnera réponse pour les dossiers s'intéressant à la sécurité»* poursuit Arnaud Parfait, qui s'est réuni la semaine dernière avec la quinzaine de jeunes agriculteurs de son canton. Arnay-le-Duc accueillera ainsi sa toute première fête départementale de l'agriculture. La commune voisine de Sussey avait organisé l'évènement en 2003 mais concernait l'ancien canton de Liernais. Les Jeunes agriculteurs locaux, présidés par Mickaël Pacault, avaient récemment exprimé leur souhait d'accueillir l'évènement.

Point de vue syndical

Prix cœur de gamme : de l'argent pour l'éleveur et personne d'autre

La situation économique de nos élevages tarde à s'améliorer. Si nous espérons encore être soutenus par notre gouvernement, à la FDSEA, nous avons depuis longtemps pris le parti d'aller de l'avant.

Nous avons pris les choses en mains et cela commence à payer. Les actions «cœur de gamme», menées sur tout le territoire, portent leurs fruits : les enseignes s'engagent et achètent des animaux «cœur de gamme».

La démarche est lancée mais le travail n'est pas fini.

D'abord, nous devons nous assurer que les enseignes récalcitrantes, notamment Intermarché et Casino, s'engagent et vite.

Des discussions sont en cours au niveau national mais nous saurons les «aider» à prendre des décisions au niveau local si des engagements ne sont pas pris rapidement.

Nous avons également évoqué, avec les groupements d'éleveurs qui ont accepté notre invitation (FEDER et ELVA 21), la méthode de redescente du prix cœur de gamme dans les fermes. Cela ne semble pas être un obstacle et doit se mettre en place.

Reste donc à nous assurer que l'argent redescende bien chez nous.

A ce jour, nous savons que des animaux de notre département ont été vendus au prix cœur de gamme. Cela signifie qu'autant d'éleveurs devraient être payés à ce prix et pas en dessous.

Nous continuerons notre travail au niveau départemental afin de pouvoir mieux valoriser nos animaux.

Mais vous êtes les seuls à pouvoir vérifier la manière dont vous êtes payé.

C'est donc à chacun de nous d'aller demander à nos acheteurs, quels qu'ils soient, si nos animaux font partie du lot !

Nous ne devons rien lâcher.

Cet argent nous revient !

DOMINIQUE GUYON, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION BOVINS VIANDE DE LA FDSEA

Repères

Le 16 septembre, les responsables bovins viandes de la FDSEA avaient également invité les représentants des banques afin d'envisager les accompagnements nécessaires aux éleveurs. Seul le Crédit Agricole était présent. Dominique Guyon a demandé qu'un accompagnement individuel de chaque éleveur soit mis en place. Il a également demandé que des prêts de trésorerie à taux 0 sans frais de dossier soient proposés aux éleveurs.

FDSEA 21

La section des anciens réunie à Bretenière



Le 25 août dernier, à l'occasion de son pique-nique annuel, la section des Anciens Exploitants de la FDSEA21 s'est réunie à Bretenière.

Au programme de cette belle journée : visite de la Maison de l'Agriculture dirigée et commentée par François Depuydt, directeur de la Chambre, ainsi que des locaux de la FDSEA21 et du journal Terres de Bourgogne respectivement présentés par Leslie Gard et Sébastien Gautier.

Puis une présentation du site et des locaux d'Agronov, agréablement conduite par Mathilde Rivière et Najoi El Azhari.

L'ensemble de la section a ensuite rejoint les vergers de Manuel Contour, gérant de Magapomme, afin de profiter du beau temps pour le déjeuner, s'en sont suivi une visite des vergers et un petit passage au magasin…

La journée s'est terminée avec la visite du Vill'âge bleu de Bretenière, en la présence de M. le maire, Hervé Bruyère, de son adjointe à la vie sociale Mme Parrot et d'intervenants de la Mutualité Française Bourguignonne.



Syndical

Malgré(les)crises, les acquis du réseau

Les crises multi-filières génèrent une activité intense sur le plan syndical, qui en dépit des difficultés qui perdurent, aboutissent à des acquis syndicaux nationaux des réseaux FNSEA/JA. Le point cette semaine sur les acquis des derniers mois avant le panorama des actions en cours la semaine prochaine.



Assurer l'obtention des aides PAC

- ATR : mise en place d'une procédure d'apport de trésorerie remboursable payée au 15 octobre pour la campagne 2016 et portée à 90 % au lieu des 50 % habituels. Extension de l'ATR aux agriculteurs en procédure collective. Obtention d'une revalorisation de l'ATR pour les jeunes sans références passant de 106 € à 200 €.
- SNA : tri des SNA inférieures à 0.49 ares et rétroactivité des SNA de la campagne 2016 pour la campagne 2015.
- Contrôle conditionnalité : mise en place d'un système d'avertissement en cas d'anomalie mineure et élaboration d'une charte des contrôles.

PAC 2017

- Augmentation du seuil de prolificité pour l'aide ovine à 0.5 agneaux vendus par brebis, avec un accès à une aide minorée dès 0.3. L'aide à la contractualisation est renforcée.
- Simplification des critères d'accès aux soutiens aux protéines végétales.

Une baisse historique des cotisations sociales et des mesures d'urgence pour les exploitants les plus touchés par la crise

- Baisse de 7 points de cotisations sociales d'assurance maladie à compter de 2016 et de manière pérenne.
- Réduction de 3.1 points de cotisations familiales en 2015 pour tous les revenus inférieurs ou égaux à 42 478 €

Soit au total, une baisse de 10 points des cotisations sociales en 2 ans. (25 % d'impact sur le montant des cotisations sociales dues à la MSA)

- Suppression totale de l'assiette minimum maladie : jusqu'en 2015, tous les agriculteurs dont le revenu annuel était inférieur à 4 184 € étaient redevables d'une cotisation minimale d'assurance maladie de 833 €. Cette base de cotisation, diminuée en 2015, a été supprimée en 2016. Un exploitant qui ne dégage pas de revenu ne paye donc plus de cotisation maladie/maternité.
- Possibilité d'opter pour un calcul des cotisations sociales sur l'année N-1 en 2015 et 2016 et de retour à la moyenne triennale dans la foulée, pour les chefs d'exploitation dont les revenus professionnels sont inférieurs à 4441 e (11 % du plafond de la sécurité sociale).
- Prise en charge des cotisations MSA : en 2015 et sur les 6 premiers mois de 2016, 110 millions d'€ ont été consacrés aux prises en charge des cotisations des exploitants en difficulté (contre 30 M€ par an habituellement).
- Report automatique des cotisations MSA dues en 2016 pour les chefs d'exploitation dont les revenus professionnels 2015 sont inférieurs à 4 441 €. Le report de cotisations sociales d'un an sera reconductible dans la limite de 3 ans, sans pénalité ni majoration de retard.

Réduire les charges

- Compte pénibilité : toujours opposée au dispositif, FNSEA JA ont obtenu des avancées parmi lesquelles : le report de la déclaration de 6 facteurs de pénibilité sur 10 au 1er juillet 2016, la suppression de la fiche individuelle de pénibilité, ou encore la possibilité de rectifier sans pénalité la déclaration jusqu'au 30 septembre 2016.
- Coût du travail : pérennisation du dispositif d'exonération *«occasionnel»*. Mise en place du CICE financé en partie par la TVA.
- La complémentaire santé : exclusion du régime collectif des salariés ayant un contrat d'une durée égale ou inférieure à 3 mois et mise en place du versement santé pour ces salariés dans des conditions simples et sécurisées pour l'employeur.
- GNR : le remboursement forfaitaire est pérennisé.

Une fiscalité plus juste

- Forfait : le régime du forfait agricole est désormais remplacé par un régime de *«micro-bénéfices agricoles»* ou *«micro-BA»*.
- Transparence pour les GAEC : la transparence intégrale des GAEC est étendue jusqu'à quatre associés au crédit d'impôt congés et pour le crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique.

Face aux crises, apporter des solutions de court terme

- Plan de Soutien Élevage : plusieurs mesures ont été annoncées le 22 juillet, le 3 septembre 2015 et le 26 janvier 2016. Au total, ce sont 150 millions d'euros pour le FAC, une enveloppe ouverte pour l'année blanche (financée autant que de besoin), 100 millions d'euros de cotisations MSA pris en charge qui ont permis de soulager les trésoreries. L'option exceptionnelle MSA n-1 et la suppression de l'assiette minimum maladie ont également permis de réduire les charges pour les exploitations en difficultés.
- Extension de l'année blanche au 31 octobre 2016 (volets B et C du FAC) pour les filières animales et végétales. Une enveloppe de 25 millions d'euros permet de répondre aux besoins de financement de la mesure..
- FCO : commande publique de 20 millions de doses de vaccins pour 2016, prise en charge par l'Etat. Prise en charge par l'État des tests PCR pour les veaux de moins de 70 jours. Concernant l'indemnisation des éleveurs impactés d'ici juin 2016, une enveloppe provisionnée par le programme FMSE et par l'État de plus de 30 millions d'euros est prévue. Ouverture de marchés extérieurs suite aux négociations bilatérales.

Inondations et PAC :

- Application du cas de force majeure pour les parcelles touchées par les inondations indépendamment de la déclaration de la commune en zone de catastrophes naturelles. Mêmes si les cultures ne sont pas suffisamment couvrantes, ces parcelles pourront prétendre aux DPB, paiement redistributif, et paiement vert.
- Possibilité de modification des cultures intermédiaires comptant pour les SIE
- Possibilité de laisser les repousses de céréales en lieu et place des Cipan au titre de la réglementation *«nitrates»*

Plus de bon sens en matière d'environnement et de bien-être animal

- Rénovation des normes en agriculture : mise en place du Comité Profession/Pouvoirs Publics avec pour le double objectif d'anticiper les nouvelles normes pour agir sur leur applicabilité et le respect de l'équivalence des charges avec les autres producteurs européens et de simplifier et mettre en cohérence les réglementations existantes.
- Cours d'eau : sécurisation des pratiques des agriculteurs par l'obtention d'une définition législative des cours d'eau, fondée sur trois critères cumulatifs et la réalisation en cours de cartographies départementales.
- Directives nitrates : abandon des interdictions d'épandage sur les sols en forte pente, maintien du stockage au champ et remise en cause de certaines zones vulnérables 2012
- Produits phytosanitaires autorisés : autorisation débloquée pour une centaine de produits au motif que le retrait des substances actives est du niveau européen, relance du dispositif de dérogations 120 jours pour les usages orphelins et les cultures mineures.
- Écophyto : évolution des indicateurs de suivi, en intégrant la dynamique de la recherche, du conseil et les efforts des agriculteurs, reconnaissance pour les certificats d'économie de produits phytosanitaires des actions visant la réduction d'impact et priorisation de financements complémentaires vers les exploitations agricoles.
- ICPE : rehaussement des seuils Autorisation des élevages de bovins viande et de vaches laitières. Suppression du contrôle périodique pour les 10 000 élevages concernés du régime Déclaration. Mise en œuvre d'un programme d'aide (10 millions d'euros) aux investissements matériels en faveur de la qualité de l'air (volailles et porcs). Diminution des délais d'instruction des dossiers par l'Administration.
- SDAGE : grâce à la mobilisation des Chambres d'agriculture et du Syndicalisme majoritaire, des réécritures permettent de préserver l'élevage et l'irrigation (cas notamment en Loire-Bretagne et en Adour-Garonne).

Mieux faire face aux aléas, s'installer et investir

- Déduction pour aléas : assouplissement de la mesure, notamment autour des conditions d'utilisations et la multiplication des plafonds annuels
- Dispositif assurantiel : assurance socle permettant de faire face aux coups durs et subventionnée au taux maximal de 65 %, d'un niveau complémentaire (subventionné au taux maximal de 45 %) et d'un troisième niveau de garanties complémen-

Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
François GERBET
Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309

u FNSEA

taires non subventionnable.
- Amortissement accéléré pour les investissements dans les bâtiments d'élevage.
- Plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations (PCAE) : augmentation des capacités d'engagements du ministère de l'agriculture de 30 M€ en 2016. Le montant annuel investi s'élèvera à 350 M€ jusqu'en 2017 (crédits publics : État, régions et Feader).
- Le programme d'investissements d'avenir (PIA) : rallonge budgétaire de 30 M€ pour l'appel à projet sur la relance de l'abattage-découpe pour atteindre 50 M€. Le volet sur la modernisation des serres est aussi abondé de 7.3 M€ pour la campagne d'appel à projets 2016.
- Photovoltaïque : revalorisation du tarif à 10 % sur les petites puissances (inférieures à 100 kW), doublement des tranches des appels d'offres pour les installations entre 100 et 250 kW et obtention de volumes réservés au secteur agricole.
- Installation : déblocage des dossiers d'installation des jeunes après plusieurs mois de retard de la part du ministère et ouverture de nouvelles pistes de financements pour l'installation des jeunes. Assouplissement des sanctions pour les jeunes installés notamment sur les engagements liés au revenu. Dans le cadre de l'OCM viti-vinicole, lancement d'un nouvel appel à projet concernant l'investissement destiné aux nouveaux installés.

Agir sur les prix et relations commerciales – GMS

- Augmentation des sanctions contre la GMS : renforcement des sanctions grâce à la création du pouvoir d'injonction de la DGCCRF et la création de l'amende administrative permettant une plus grande efficacité de son action.
- Encadrement des promotions : arrêté ministériel obtenu pour la viande porcine pour mettre fin aux braderies pratiquées en GMS.
- Recours collectifs des OP contre les entreprises en cas de non-respect des contrats : une OP peut désormais agir en justice au nom et pour le compte de ses adhérents pour faire appliquer les contrats.

Mise en avant des produits français

- RHF : mobilisation de l'État et des collectivités pour favoriser l'approvisionnement local en restauration collective grâce aux actions du réseau dans les cantines et auprès des acteurs publics. Edition d'un guide juridique par le ministère visant à préciser les règles permettant d'orienter l'approvisionnement de la restauration collective publique.
- Généralisation des logos «*Origine France*» : déploiement important dans les GMS des démarches interprofessionnelles Viande de France, fruits et légumes, pommes de terre et fleurs de France, qui permettent de pallier le déficit de réglementation au niveau européen.

Étiquetage de l'origine

- L'étiquetage de l'origine du lait dans les produits laitiers et de la viande dans les plats préparés sera mis en place en France à partir du 1er janvier 2017, pour une durée de deux ans. Le décret entérinant ce dispositif a été publié le 21 août 2016. Les seuils d'incorporation de viande ou de lait, à partir desquels l'étiquetage est obligatoire, seront au maximum de 50 % et déterminés par un arrêté en cours de discussion.
- Nette avancée depuis le 1er avril 2015 avec l'étiquetage obligatoire en UE du pays de provenance des viandes non transformées de porc, volaille, ovin, caprin.

L'ÉQUIPE FDSEA 58

En bref

Chambre d'agriculture – Une réunion d'information pour anticiper sa cessation d'activité

La chambre d'agriculture de la Nièvre organise le jeudi 29 septembre 2016 à 14h00, à la mairie de Coulanges les Nevers, une réunion d'information à destination des agriculteurs souhaitant préparer leur retraite, sur le thème «*Préparer sa cessation d'activité*». Animée conjointement par la chambre d'agriculture et la MSA Bourgogne, cette réunion vous permettra d'identifier les étapes essentielles à l'anticipation de la cessation d'activité, tant sur le plan social (démarches pour établir le dossier retraite, montant des pensions … etc.) que sur le plan de la cession d'entreprise (point info transmission, répertoire départemental à l'installation, CFE, les baux et le contrôle des structures … etc.)
Contact : Carole SIMON ou Sylvie SIMONIN (03.86.93.40.99)

FDSEA 58

L'animation cantonale renforcée

La FDSEA de la Nièvre étoffe son équipe syndicale avec le recrutement de Lucie Lecointe, en charge de l'accompagnement des syndicats cantonaux.

«*Ce n'est pas toujours facile pour les agriculteurs de se glisser dans le costume de responsable, car ils sont peu préparés à ça; leur métier, c'est avant tout agriculteur*»
Accompagner la dynamique syndicale et appuyer les responsables locaux : telle sera la mission de Lucie Lecointe, nouvelle recrue à la FDSEA depuis le 5 septembre.

Une formatrice de métier

Rien dans le parcours de Lucie ne la prédisposait à travailler avec le monde agricole. Après son diplôme parisien en Ressources Humaines, elle travaille comme formatrice pour l'industrie aéronautique, puis elle fait du conseil stratégique en Ressources Humaines. Mais la volonté de trouver un secteur d'activité avec plus de sens, et plus connecté au territoire, «*les pieds dans la terre*» selon son expression, l'amène finalement à l'agriculture. C'est comme formatrice à l'Ifocap (Institut de Formation des Cadres Paysans), qu'elle découvre le secteur agricole, ses métiers, ses enjeux et surtout ses acteurs : les exploitants, les élus professionnels, les structures syndicales, coopératives… «*C'est très agréable de travailler au contact des élus, qui portent dans les tripes et sur leurs épaules leur volonté de faire les choses en collectif.*» assure t-elle.
Au sein de l'équipe syndicale, Lucie appuiera les élus dans leur rôle : relai d'information, écoute des besoins du terrain, mobilisation collective, organisation de réunions, structuration de projets et d'actions locales... «*Sur ces dimensions, la formation et l'accompagnement individuel sont des leviers très efficace pour gagner en confiance et en méthode.*» précise Lucie, «*avec un impératif : une pédagogie surmesure ; l'accompagnement est calqué sur les compétences et les problématiques de chacun.*»


Lucie Lecointe

STÉPHANE AUROUSSEAU

Jeudi 29 septembre à 13h30 à Chaulgnes

Journée technique semis direct sous couvert de trèfle

Le GIEE Magellan et la Chambre d'agriculture de la Nièvre vous invitent à une journée technique sur le semis direct sous couvert le 29 septembre à 13h30 à Chaulgnes (Lieu-dit La Fontaine aux Vaux). L'occasion de connaître un peu plus cette technique qui, au-delà de maximiser le volet agronomique, permet de réduire vos charges de structure.
Après cette récolte catastrophique, il est important de revoir en profondeur nos systèmes de production, en maitrisant encore davantage nos charges. Plusieurs pistes existent, dont le semis direct sous couvert. En effet, en misant sur l'agronomie et la réduction du travail du sol et des charges de mécanisation, il est possible d'augmenter nos marges. Mais attention, ces systèmes de culture ne s'improvisent pas, au risque de faire face à de nombreux déboires.
Le premier paramètre dans ces conduites innovantes consiste à bien choisir son semoir. En effet, si l'implantation et le placement de la graine ne sont pas maitriser, le potentiel de rendement ne sera pas atteint et la gestion des adventices altérée.

Le GIEE Magellan et la Chambre d'agriculture vous invitent à une journée technique sur le thème des semoirs avec un semis direct de blé sous couvert de trèfle. Elle aura lieu le 29 septembre à 13h30 à Chaulgnes (lieu-dit La Fontaine aux Vaux).
12 semoirs seront présents avec la possibilité de les voir fonctionner et échanger avec les constructeurs et concessionnaires.
Plusieurs types de semoirs seront en démonstration :
- Des semoirs à dents : Claydon et AitchisonI
- Des semoirs à disques : les références (John Deere 750A, Sky, Vicor Juri, Gaspardo et Great Plain (sous réserve)) et les nouveautés (Avatar de Horsch, Boss de Sly, Weaving, Aurensan, Novag).
Pour plus de renseignements, contacter la Chambre d'Agriculture de la Nièvre (03 86 93 40 60) ou consulter la page FaceBook du Giee Magellan (@Gieemagellan).

GIEE MAGELLAN ET
ÉQUIPE GRANDES CULTURES CA58

HERD BOOK CHAROLAIS
CONCOURS NATIONAL CHAROLAIS
AU SOMMET DE L'ÉLEVAGE
5, 6, 7 octobre à Clermont-Ferrand
CHAROLAIS EXPANSION VOUS INVITE À
la 1ère VENTE aux ENCHÈRES de REPRODUCTEURS GÉNOTYPÉS
JEUDI 06 OCTOBRE à 18h00 au Zénith de Cournon (63)
en collaboration avec
CHAROLAIS UNIVERS
Catalogue, modalités d'achat, infos pratiques sur le **www.charolaise.fr**
Contact : Clément Perrodin - 07 89 05 42 39 ou par mail : cperrodin@charolaise.fr

Spectacle

Le stress est dans le pré

La commission des agricultrices de la FDSEA de la Nièvre organise une soirée sur les risques psycho-sociaux en agriculture, vendredi 30 septembre, à 19h30, à la MJC de Châtillon en Bazois. Rencontre avec Chantal Pelletier, présidente de la Commission des Agricultrices de la FDSEA 58.



En quoi consiste la commission des agricultrices?
C.P: *«La commission des agricultrices a principalement un rôle sur la défense des droits des agricultrices qui ont beaucoup évolués. Une de nos missions dans la Nièvre est la communication sur notre métier auprès des jeunes collégiens et leur apporter des éléments concrets en vue de leur orientation future. Nous intervenons chaque année dans une dizaine de collèges du département. Nous organisons aussi une sortie annuelle de détente pour souder le groupe. Nous accueillerons avec plaisir toutes les agricultrices souhaitant nous rejoindre. Puis, lors de nos réunions, nous échangeons sur de nombreux sujets d'actualité d'où émergent des projets».*

Pouvez-vous nous dire quel projet est en cours ?
C.P: *«Au cours des années passées, nous avons souvent évoqué les risques psycho-sociaux en agriculture, qui chaque fois prenaient plus d'importance vu les événements qui se produisaient dans notre entourage. C'est devenu une évidence: il est nécessaire de sensibiliser les agriculteurs de notre département. Depuis presque un an, nous élaborons un plan d'action dans l'objectif d'aborder ce sujet encore tabou mais qui prend de l'ampleur vu la dégradation de la conjoncture agricole. Nous proposons d'initier une réflexion sur les facteurs de stress que nous subissons et d'évoquer des pistes pour les surmonter».*

Quelle action concrète mettez-vous en place?
C.P: *«Afin d'aborder ce sujet très sérieux, nous avons choisi de faire une soirée sous forme d'un débat théâtral avec la troupe «Entrée de jeu», basé sur le principe d'interaction entre la scène et la salle. Celle-ci aura lieu le vendredi 30 septembre, à 19h30, à la MJC de Châtillon en bazois. L'entrée est gratuite et ouverte à tous les agriculteurs, leurs proches et acteurs du monde rural. Puis, pour continuer les échanges, un cocktail convivial clôturera la soirée».*

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette soirée?
C.P: *«Je pense que c'est un sujet vraiment d'actualité et j'espère donc qu'un maximum de personnes viendront. Et surtout, que si un jour des personnes sont face à cette situation, qu'elles arrivent à parler de leurs problèmes plutôt que de rester seules et isolées. La MSA, Groupama et la Chambre d'Agriculture, partenaires de cet événement, sont aussi bien conscients de ce risque en 2016. Par la suite, si des personnes sont motivées nous souhaiterions continuer l'action soit sous forme de réunion, groupe de discussion ou même de formation».*

PROPOS RECUEILLIS PAR MG

Gastronomie sportive

Le challenge des chefs à VTT est passé par Saint-Agnan

La Vieille Auberge du Lac à Saint-Agnan a accueilli le challenge des chefs à VTT, compétition sportive et amicale qui réunit des chefs étoilés passionnés de VTT, à l'initiative de Patrick Bertron, chef du Relais Bernard Loiseau à Saulieu.



Les chemins escarpés du Morvan n'ont pas découragé ces passionnés de VTT, qui ont tous terminé la boucle dans le temps pour finir l'étape à la Vieille Auberge du Lac à Saint-Agnan.

Délaissant un moment leurs casseroles, leurs fouets, leur toque et leur tablier pour enfourcher un VTT et dévaler les cols du Morvan, une douzaine de chefs étoilés, leurs partenaires de Vélo Morvan VTT et quelques accompagnateurs, tous sportifs et passionnés par le challenge, ont fait étape à la Vieille Auberge du Lac à Saint-Agnan.

L'occasion pour ces chefs étoilés de renouer avec la tradition régionale du bourguignon et du Kir. Patrick Bertron, chef du Relais Bernard Loiseau à Saulieu, signe ainsi la troisième édition d'un challenge alliant compétition et convivialité. Une façon de resserrer les rangs et de mieux se connaître entre chefs, tout en entretenant l'esprit de compétition puisque quatre *«spéciales»* animent ce rallye et donnent tout son sens au mot challenge. Rien de mieux qu'un effort partagé pour faire avancer la bonne entente au sein des plus beaux fleurons de la gastronomie française.

Avec 42 kilomètres de pistes morvandelles en forme de montagnes russes dans le jambes, les 12 chefs étoilés et leurs partenaires, ont rejoint la Vieille auberge de Saint-Agnan, leur point de départ du matin, pour partager un moment de convivialité et d'échanges avec leurs hôtes, Delphine et Michel Loison.

Delphine a donné une nouvelle jeunesse à cette auberge en proposant des menus du terroir où la viande charolaise produite sur l'exploitation de son mari Michel, tient le haut du pavé.

Pas étonnant donc que cette halte gastronomique ait séduit des chefs qui mettent maintenant les produits du terroir au centre de toutes leurs attentions et en bonne place dans leurs établissement hauts de gamme. Ce type d'initiative conforte ceux qui s'engagent dans la voie difficile de la vente directe, comme le Gaec des Pompons, au sein de l'association Morvan Nature et Saveurs.

AMK

FDSEA 89

Visite présidentielle en Puisaye

Le patron de la FNSEA, Xavier Beulin, a fait étape en Puisaye cette semaine, sur l'exploitation de Philippe et Nathalie Vanneste, à Saint-Privé, où l'attendaient une cinquantaine d'agriculteurs venus de tout le département.



Philippe Vanneste a dressé une présentation rapide de bilan économique de son exploitation cette année. Un scénario partagé par beaucoup d'éleveurs en Puisaye.

Avenir des zones défavorisées, embargo russe, solde des aides Pac 2015, GIEE, zones intermédiaires, bassins d'alimentation de captage... Autant de sujets abordés à bâtons rompus avec le président de la FNSEA par les agriculteurs présents ce lundi, sur la ferme de Philippe et Nathalie Vanneste. Une visite que Xavier Beulin a inscrite à son agenda, dans le cadre de son tour de France des régions les plus touchées par la crise, pour prendre le pouls du terrain.

Salarié en travaux publics pendant 15 ans, c'est en 2000 que Philippe Vanneste succède à ses parents sur l'exploitation laitière familiale, pour parvenir aujourd'hui à une production annuelle de 600 000 litres. Un parcours contrarié il y a deux ans, par la nécessité de racheter de l'aliment pour ses animaux, faute d'une récolte de maïs suffisante : *«rebelote cette année, avec en plus le problème de la mouche du semis qui a pénalisé une bonne partie des surfaces. L'an passé déjà, on était descendu à 65 000 € d'EBE, pour 75 à 80 000 € en temps normal. Cette année, on est amené à faire du court terme pour faire face...»* Un scénario partagé par nombre d'exploitants de Puisaye, terre de polyculture élevage, avec cette année pour beaucoup, la double peine économique. Au fil de la conversation, les propos se font plus directs: *«nous ce qu'on veut sur le terrain, c'est du concret!»* Pas toujours facile argumente Xavier Beulin, comme notamment, à propos de de la loi sur la biodiversité*: «on est quand même dans une situation où le clivage droite gauche n'existe plus, c'est transcourant. À l'occasion du vote de la loi, on est tombé de trois chaises. Au Sénat, on pensait avoir une majorité, on s'est fait ramassé...!»* Le sujet du solde des aides Pac 2015? Le president de la FNSEA se veut ironique : *«le ministère a été dessaisi du dossier, qui est passé aujourd'hui chez le premier Ministre, ça en dit long quand même...»* Face à la réglementation, coup de gueule du patron de la FNSEA : *«sans moyens financiers, le pouvoir du législateur, c'est quoi aujourd'hui ? C'est d'interdire, de passer par la loi, l'arrêté, le décret..., ça suffit ! On va en crever de cette situation.»* Message reçu *«5 sur 5»* par l'ensemble des agriculteurs presents.

DOMINIQUE BERNERD



Discussion à bâtons rompus au pied des vaches



Pour le patron de la FNSEA : *«les arrêtés, les décrets, ça suffit… !»*

Petit tour d'horizon de l'actualité agricole

Dans un point de presse improvisé avec les journalistes présents, Xavier Beulin est revenu sur différents points de l'actualité agricole :

La crise agricole :
«Notre boulot aussi, c'est de ramener un certain nombre d'enveloppes susceptibles d'améliorer les mesures traditionnelles ou conventionnelles. L'Yonne fait partie des départements les plus impactés en France suite aux aléas que l'on connait. Ce que nous voulons, c'est que tout s'articule parfaitement, entre les moyens dits «professionnels», ceux de l'État, plus les moyens des collectivités. L'autre gros sujet étant de voir comment restaurer de la trésorerie sur les exploitations pour passer ce cap difficile. Faire de la démagogie et du populisme en réclamant plusieurs centaines d'euros à l'ha d'aides directes, autant vous dire que c'est perdu d'avance ! La proposition que nous avons faite à l'État, est que l'on puisse offrir à chacun, la possibilité de refinancement de son exploitation, en mettant sur pied un fonds de garantie ou fonds de réassurance pour que les banques puissent proposer avec des taux et des durées adaptées, ce refinancement. Et nous avons besoin aujourd'hui pour cela d'un peu plus de 2 milliards €».

La construction des prix :
«Il est temps que l'on reconnaisse que pour produire 1 litre de lait, 1 kg de viande ou toute autre production, il y a des coûts en amont et ces coûts là, si on peut pas les intégrer jusqu'à la phase finale des négociations, cela signifie que nous serons systématiquement le maillon faible et ça, ce n'est pas acceptable».

La crise du lait :
«On a quand même un problème dans ce pays, c'est que l'on est à la consommation sur des prix relativement stables, là où nous, à l'autre bout de la chaîne, on fait le yoyo en permanence pour ajuster les prix… Beaucoup de laiteries qui font un mixte produit aujourd'hui, avec des produits à plus haute valeur ajoutée, que ce soit des produits fromagers ou autres, sont plutôt sur le marché national. Et quand on nous oppose le prix mondial, qu'il soit à la hausse ou à la baisse, il y a quelque chose qui ne colle pas bien».

La viande bovine :
«L'un des sujets à traiter maintenant, c'est comment on va juguler l'accroissement de viandes bovines sur le marché, notamment de races laitières…il y a des marchés sur lesquels on pourrait se placer, mais un travail reste à faire suite à la FCO depuis l'an passé. Aux diplomates de faire le boulot et convaincre un certain nombre de pays que la France aujourd'hui, d'un point de vue sanitaire, est irréprochable».

Normes et réglementations :
«Non seulement ça nous empoisonne la vie, mais cela représente des surcoûts très importants ce n'est pas toujours la faute à Bruxelles, contrairement à ce qu'on dit… Quand je vois ce qui s'est passé sur les néonicotinoïdes ou les glyphosates, si on va jusqu'au bout de ce qui a été décidé, je vais vous faire peur, mais tant pis, on est là pour ça, on va retirer au bas mot 4 millions d'ha de cultures en France sur lesquelles on ne pourra plus rien appliquer».

Système assurantiel :
«Le seuil de déclenchement est à 30% aujourd'hui et trop élevé. L'objectif est de le ramener à 15%, mais pour ça, encore faut-il que tout le monde souscrive. Il nous faut une assiette la plus large possible et se poser la question des moyens, émanant de la Pac notamment, que l'on est prêts à mettre sur le sujet. Le débat n'est pas simple entre ceux qui prônent le DPB, rien que le DPB, tout le DPB et ceux qui disent que l'on peut en flécher un peu sur un système de gestion de risque assurantiel. Avec le risque, si on ne même pas ce débat jusqu'au bout, que l'assurance soit morte dans deux ans !»

Rapprochement entre Bayer et Monsanto :
«Si je suis défensif, je vais dire que pour les paysans, ce n'est pas forcément une bonne nouvelle. Si je suis un peu plus positif, je préfère que ce soit Bayer qui avale Monsanto que l'inverse».

Crise agricole

Une seule règle: travailler ensemble

La crise est une réalité et le constat n'est plus à faire. L'heure est aujourd'hui à trouver des solutions pour demain. C'est ce que se sont efforcés de faire les participants au Conseil de l'Agriculture Française, organisé par la FDSEA et JA de l'Yonne, le 14 septembre dernier.



Un Conseil de l'Agriculture Française organisé sous l'égide de la FDSEA et des JA de l'Yonne.

Organisé par la FDSEA et les JA de l'Yonne, le Caf qui s'est tenu en fin de semaine dernière à Auxerre a réuni nombre d'acteurs de la sphère agricole icaunaise, avec comme objectif, de trouver des pistes de réflexion pour mieux appréhender l'avenir. Un avenir qui se conjugue aussi au présent pour un certain nombre d'exploitations, dont le premier challenge est bien avant tout, de franchir le cap de l'année 2016.

Et pour cela, de l'avis de tous, les solutions ne pourront être que collectives, comme le souligne le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier : *«on a peut-être eu trop tendance à une époque, à aller individuellement sur les exploitations, pour y prêcher la bonne parole…»* Son souci premier dans la recherche de solutions : *«l'humain et tout ce qui gravite autour et j'espère que pour vous aussi…»*

Premier à témoigner, Philippe Renoux, président de la fédération départementale des caisses locales de l'Yonne à Groupama PVL, pour un point sur le système assurantiel dans le département : *«nous assurons à peu près la moitié des surfaces grandes cultures, soit 140 000 ha en contrat Multi Risques Climatiques et 15 000 ha en grêle seule».*

Les chiffres sont plus limités en vignes, avec 500 ha en MRC et 1 000 ha en grêle, soit environ 5 % de la surface des vignobles. La succession de sinistres enregistrés en 2016 a fait *«exploser les compteurs»,* avec un ratio à 300 %, là où le département était à l'équilibre jusqu'à l'année dernière, à 80% : *«l'Yonne seule, sans l'avantage du mutualisme, n'assurerait plus les aléas depuis un petit moment et le système aurait été en faillite. C'est ce qu'on risque aujourd'hui, si la profession ne défend pas le système, gardez cela à l'esprit !»*

À ce jour, 130 millions € de règlements de sinistres ont été comptabilisés pour l'ensemble de la zone Paris Val de Loire, dont 31 millions pour l'Yonne. Plus de 50% des sinistres concernant les cultures d'hiver ont été remboursés, le solde devant être réglé d'ici le 30 septembre. Présent également à la réunion, le Crédit Agricole et sa filiale Pacifica, qui assure 73 000 ha de superficies sur le département et a enregistré à fin août un total de 531 sinistres grêle et inondation, pour un global de 5,9 millions € d'indemnisation (agriculture et viticulture).

Travailler tous ensemble

Les moyens d'action mis en place par la MSA Bourgogne l'an passé seront reconduits cette année, particulièrement pour les personnes avec moins de 4 248€ de revenus. Deux possibilités s'offrent à eux, rappelle son président, Dominique Bosson : *«ou vous passez la moyenne triennale à l'année N pour le calcul de vos cotisations, ou vous demandez l'étalement à report de vos paiements de cotisations sur un maximum de 3 ans».*

D'autres mesures habituelles demeurent, comme l'échéancier ou la prise en charge partielle de cotisations. Le paradoxe, souligne Dominique Bosson, *«est que cette année, nous enregistrons à peine 500 demandes de prise en charge, contre 2 000 l'an passé. Un phénomène que l'on a du mal à expliquer»* Rappelons que toute personne peut demander la prise en charge partielle de ses cotisations, sous réserve qu'elle n'ait pas déjà bénéficié du dispositif depuis deux ans.

Concernant le calendrier d'appel de cotisations pour l'année prochaine, plusieurs mesures entreront en vigueur : le 1er appel qui était de 45% des cotisations précédentes sera ramené à 35% et le second, resté à 35%, ne sera exigible qu'à la date du 31 août. Les demandes de RSA explosent au niveau national et la Bourgogne n'est pas en reste, avec 5 000 dossiers déposés pour 2 215 dossiers payés, à l'échéance du 5 septembre : *«le problème étant que pour pouvoir bénéficier de la prime d'activité, il faut avoir un revenu minimum».* Moyenne versée par mois en Bourgogne : 225 €, pour 175 € au national.

Avec pour signification, que les revenus dans notre région, sont plus faibles qu'ailleurs. Comment parvenir à repérer les personnes en difficulté ? Le président de la MSA Bourgogne a son point de vue : *«si on veut être bon, il nous faut travailler tous ensemble. Si chacun est tenté à régler le problème avec sa propre structure, on n'y arrivera pas. Il faut un référent par structure et des lieux d'échange, plus de la confidentialité. J'insiste là-dessus, un agriculteur a parfois du mal à se confier à son conseiller, si plusieurs personnes sont au courant, ce sera encore plus difficile».*



Président de la fédération départementale des caisses locales de l'Yonne à Groupama PVL, Philippe Renoux a rappelé quelques chiffres concernant la sinistralité 2016 dans le département

Le secteur céréalier se mobilise

Du côté des coopératives céréalières, l'heure est aussi à trouver des solutions pour passer un premier cap. À commencer par celui du prix payé à l'adhérent, comme le rappelle Gérard Delagneau, président de 110 Bourgogne : *«on essaie d'approcher le meilleur prix possible du marché et on a pris le risque d'acheter un produit pas vendable ou sans marché en face pour le vendre, par rapport à un tas de blé qui avec 67 de PS, normalement, n'est pas commercialisable».* Certains dossiers sont difficiles au sein de la coopérative et tout sera mis en œuvre pour envoyer les agriculteurs concernés vers la cellule Réagir 89, mais le président Delagneau s'interroge : *«il ne faut pas que ce soit l'arbre qui cache la forêt. Même si la situa-*

cache la forêt. Même si la situation est pire en 2016, le problème depuis cinq ans, n'est pas que conjoncturel, mais bien structurel. Et la problématique que je pose, c'est que s'il n'y a pas de réaction de la part de l'État et des banques, laissera t-on disparaitre l'agriculture dans nos zones intermédiaires ? Pour moi aujourd'hui, le souci, il est là». Rappelant pour sa part, *«la quasi homogénéité du département, par rapport aux difficultés rencontrées»*, son homologue à la coopérative Capserval, Étienne Henriot évoque également le souci partagé par les organismes fournisseurs d'intrants : *«que les agriculteurs soient en capacité de pouvoir réinvestir pour l'année qui vient, pour bien évidemment, parvenir à assurer la prochaine récolte»*.

Même préoccupation pour le représentant du groupe Soufflet : *«la commercialisation de la récolte 2016 est bien sur importante, mais il nous faut aussi démarrer 2017 et les agriculteurs sont nombreux aujourd'hui, à ne pas avoir envie, ou pas les moyens d'investir dans leurs cultures ou alors, au rabais. On voit l'exemple de personnes qui n'ont pas travaillé les champs, parce que tout simplement, ils ne peuvent pas mettre de fuel dans leur tracteur, ou n'ont pas passé commande de semences»*. Soulignant néanmoins au passage, la chance pour un département comme l'Yonne, de compter un certain nombre d'outils sur son territoire, que ce soit des moulins pour le blé, des malteries pour l'orge ou l'usine Saipol, pour le traitement du colza : *«si nous n'avions pas aujourd'hui toutes ces usines, on serait contraint d'aller à l'exportation, alors que le débouché local est un maillon important de la filière»*.

Négoce à taille humaine, la Société Ruzé a vu son chiffre de collecte diminuer cette année de 30 à 40 %, selon sa directrice, Sophie Ruzé, avec l'obligation, là aussi, *«de donner des coups de pouce au cas par cas pour aider les agriculteurs à réinvestir pour l'année prochaine, sachant que beaucoup de gens se disent prêts à diminuer leur poste intrants fertilisation, voire à en faire l'impasse. Le coup de sécheresse que l'on a connu après la moisson, n'a fait qu'empirer les choses et il a fallu les encourager à reprendre, car fin juillet, la démobilisation était totale»*.

Même schéma du côté de Cerepy, *«bien décidée à prendre ses responsabilités et mettre des mesures en place pour accompagner les adhérents»*, selon son président, Laurent Poncelet, encore étonné du nombre record de participants au dernier point récolte organisé par la coopérative de Saint-Julien-du-Sault. Signe s'il en était besoin, de l'inquiétude latente dans les campagnes. *«Faire le maximum»* est la conduite à tenir, mais pas sans conditions : *«on ne pourra pas le faire tout seul. Nous allons taper dans les réserves, mais on attend pour cela, d'être accompagné et notamment par les banques, sans jouer leur rôle»*.

Pour certains, les mesures techniques ne suffiront pas

Concernant le secteur de l'élevage, le président d'ALYSE, Alain Boulard, insiste sur le rôle joué par les conseillers envoyés sur les exploitations, pouvant déboucher sur une première approche globale et conduire certains éleveurs à approcher la cellule Réagir 89 : *«le constat aujourd'hui est que pour un certain nombre d'entre eux, les mesures techniques ne suffiront pas, il faudra imaginer autre chose et quand on dit ça, au niveau de la profession, cela passe par une reconversion, il faut être réaliste, même avec une embellie, aujourd'hui, certains vont droit dans le mur»*. Les mesures prises l'an passé en lien avec la Cialyn et la Cecna ont été reconduites et des lignes d'avance de trésorerie sont ouvertes. Parallèlement, a été lancé un programme d'analyse sur la qualité des céréales destinées à l'alimentation animale, entièrement gratuit pour les adhérents. Alain Boulard regrettant toutefois que contrôleurs et inséminateurs ne soient pas intégrés à la cellule Réagir 89, contrairement à ce qui se fait dans l'Aube et le Loiret. La filière est *«mal en point»*, reconnait Pascal Beets, président de la Cecna, qui annonce 5 années de déficit d'exploitation pour la coopérative, sur les 6 derniers exercices.

Un fond de 300 000 € a été mis en place, conjointement avec Alysé et la Cialyn et à ce jour, 38 000€ ont été engagés, concernant un total de 24 éleveurs. Autre signe de la crise, selon la directrice de la Cialyn, Séverine Breton : *«de plus en plus d'éleveurs réclament des acomptes, à hauteur de 80 % de la valeur de l'animal, la vache à peine montée sur le pont»* En partenariat avec d'autres coopératives, un travail est mené pour négocier au mieux les prix de certaines matières premières. Mais dans ce contexte économique difficile, se rajoutent les problèmes sanitaires déjà existants : *«la FCO est toujours là, la problématique IBR reste à gérer, sans parler de la propreté des animaux, qui malheureusement, rajoutent un peu de tension dans ce contexte de marché compliqué, tant pour le maigre que pour la partie viande»*.

Acter les choses le plus vite possible

Invité à la réunion, un concessionnaire en machinisme agricole, a rappelé cet autre volet de la crise : *«par rapport à l'an passé, les prises de commande dans la profession sont en retrait de 80 à 90 %, pour des chiffres d'affaire selon les structures de moins 40 à moins 70 % d'ici la fin de l'année. La crise, on la voit perdurer jusqu'en 2020 et j'ai des collègues qui sont en train d'instaurer la carte bancaire sur le comptoir, que ce soit pour du matériel ou de l'entretien»*. Avec le risque, faute d'assurer au moins les charges de structure, de voir certains concessionnaires fermer boutique, privant par le fait les exploitants aux alentours, de services.

Le système bancaire est un maillon incontournable pour sortir de cette crise, mais Bernard Moissette, vice-président de la caisse régionale de Crédit Agricole insiste sur un point : *«on ne fera pas non plus n'importe quoi !»* rappelant à son tour l'impériosité à travailler ensemble : *«ce n'est pas nous qui allons dire aux gens s'il faut arrêter. Il faut une concertation pour cela et d'un aspect humain, être ensemble pour le leur dire»*.

Le travail à mener, sera *«considérable»*, selon Eric Coquille, Président du CER FranceYonne, considérant que les actions soient faites dans la durée : *«nous sommes certainement partis pour accompagner certains sur 18 mois, 2 ans, voire 3 ans»*. Un premier plan d'actions a été mis en place au sein de la structure, qui a engagé 5% de son chiffre d'affaires pour proposer des services gratuits aux agriculteurs adhérents, au premier rang desquels les plus en difficulté : *«450 ont été répertoriés suite aux comptabilités 2015, de tous secteurs géographiques et quelque soit l'activité. Ce n'est ni une question de potentiel ni de taille d'exploitation et cela montre bien l'ampleur de ce qui va arriver, avec l'année 2016 qui vient se rajouter»*.

Insistant dans sa conclusion, sur l'importance à *«acter les choses le plus vite possible»*, le président de la FDSEA 89, Francis Letellier pose une question : *«êtes vous prêts à identifier des personnes, à les signaler, pour que la cellule Réagir 89 fasse le reste et puisse les orienter ? La mécanique existe, il faut qu'on l'enclenche maintenant»*.

Proposant que tout le monde se mobilise autour d'une formation qui serait proposée au plus grand nombre, sur le thème des coûts de production et de la sécurisation des systèmes d'exploitation : *«les agriculteurs aujourd'hui ont besoin de se retrouver. La dynamique est là, il faut qu'on la remette en route»* .

DOMINIQUE BERNERD


Tous les acteurs majeurs de la sphère agricole icaunaise étaient présents

▸ Agenda

21 et 22/10 Concours charolais d'Avallon

Le Syndicat d'Elevage de la race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son concours interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 21 et samedi 22 octobre, à Avallon. Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon.
Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au HBC Livre A. L'innovation 2016 consistera à la mise en place de section (s) «Animaux sans cornes». Les opérations du jury se dérouleront vendredi 21 octobre, dès 13 h 30. Les éleveurs désirant participer sont priés de prendre contact avec le Syndicat, 9 avenue du 11 Novembre à Avallon. Tél : 03 86 34 23 41 (entre 8 et 9 heures)
Fax : 03 86 31 63 56
Mail : c.bonin@yonne.chambagri.fr

13/10 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 13 octobre à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre.
Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Email : mel.dijon@apecita.com

Portes Ouvertes Innov'Action de septembre

Complémentarité Grandes cultures élevage : pour un système gagnant gagnant
Mercredi 28 septembre, de 9 h à 15 h, à Thury, rue du bois de la forêt, chez Loic Guyard
Lors de cette journée, vous aurez la possibilité de tourner sur 3 ateliers : filière bovine, filière avicole, couverts d'interculture fourragers.
La matinée sera clôturée par un barbecue offert par les partenaires. Inscription obligatoire sur le site de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. A 14 h, présentation de matériels de distribution d'aliments (bol, autochargeuse, dérouleuse, mélangeuse)
Contact : Camille Lemoine au 06 19 58 48 71

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois/Bardage métallique
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi - Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
metal.construction58@gmail.com - metalconstruction.fr

▶ Agenda

Portes ouvertes Gaec Cadoux

Portes ouvertes (visite de l'élevage au pré), au Gaec Cadoux Bernard et fils, à Saint-André-en-Terre-Pleine, les 23, 24 et 25 septembre. Seront présents : 40 taureaux de 18 mois, 40 génisses 18 mois, 100 mâles reproducteurs de l'année. Les champions de l'élevage seront également présentés. Livraison possible

Vannerie à Dracy

Jusqu'au 15 octobre, l'ancienne cidrerie propose une exposition de vanneries en provenance du monde entier : Afrique, Bali, Asie, Bourgogne… Un tour du monde à travers paniers, boites et chapeaux. Uniquement sur rendez-vous au 03 86 45 47 70 ou sur cidrerie-lawson@gmail.com. Entrée : seul, 3 €, couple, 5 €, gratuit pour les moins de 10 ans

▶ Formation

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires :

Vous venez de recevoir le calendrier formation dans vos boites aux lettres ! Retenez les dates et n'hésitez pas à vous inscrire dès à présent. Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation

Auxerre, 4 et 7 octobre. Contact : Emeline Richard : 03 86 94 28 41

Optimiser l'organisation du travail dans mon élevage

4 novembre (lieu à définir). Contact : Nadège Michelin (Alysé) : 03 86 92 36 40

Des haies rentables et durables

Le 15 novembre (lieu défini en fonction des participants). Contact : Vincent Gallois, 03 86 94 26 34

Gérer ma trésorerie

Le 15 novembre à Auxerre. Contact Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Réussir la transmission de mon exploitation

Les 15, 17, 22 et 24 novembre 2016 (3,5 jours) à Auxerre. Contact : Sylvie Huyghe, 03 86 94 22 16

Les leviers agronomiques: réduire ma dépendance aux herbicides

Les 22 et 29 novembre (1,5 jour) à Auxerre. Contact : Marjorie Lautier, 03 86 94 28 49

Créer et animer ma page Facebook

Le 23 novembre à Auxerre. Contact : Alice Demolder-Bilhot, 03 86 94 26 33

Agriculture biologique

Non labour et couverts végétaux

Deux journées viennent d'être organisées sur ce thème par BIO Bourgogne dans le nord du département, avec pour intervenant, Frédéric Thomas, expert en agriculture de conservation.



Observation d'un couvert de moutarde sur une parcelle de Mélanie et Jean-François Petit, à Bagneaux

Les Techniques Culturales Simplifiées, communément appelées TCS, et les couverts végétaux sont des défis techniques en agriculture biologique. Les 12 et 13 Septembre derniers, Bio Bourgogne a donc organisé deux journées autour de ce thème, avec pour intervenant: Frédéric Thomas, expert en agriculture de conservation, fondateur du réseau Base et rédacteur en chef de la revue TCS. Deux fermes du Pays d'Othe, mettant en oeuvre ces pratiques, ont ainsi ouvert leurs portes dans l'Yonne : la ferme de Mélanie et Jean-François Petit à Bagneaux et celle de Florian Van't Klooster à Brienon-sur-Armançon. À noter, que la journée du 12 septembre, financée par Eau de Paris, s'inscrit dans le cadre de l'appui pour le développement de l'agriculture biologique mis en place sur l'aire d'alimentation des captages de la Vallée de la Vanne.

Techniques Culturales Simplifiées et…

Fertilité : Selon Frédéric Thomas, *«le travail du sol désorganise ce qui s'organise naturellement. On gagne toujours à travailler superficiellement plutôt que profondément»*.

Implantation : L'objectif pour Frédéric Thomas est de réorganiser son sol verticalement, afin de permettre un bon enracinement des cultures : *«Il y a nécessité d'exploiter l'intégralité de la profondeur du sol, pour que la plante soit plus résistante, que cela soit à la sécheresse ou à l'excès d'eau»*.

Salissement : Frédéric Thomas conseille d'utiliser la herse étrille ou tout outil qui permette de faire lever les graines sans travailler le sol profondément, afin d'éviter de faire remonter les graines à la surface : *«On n'a pas besoin d'un brassage du stock semencier, mais plus d'un scalpage des adventices. Il ne faut pas chercher à diminuer les adventices, mais à éviter qu'ils grainent. Les graines sur du frais vont forcément germer, mais pas sur un scalp sec»*.



Frédéric Thomas effectue un profil de sol.

Agriculture Biologique et TCS apparaissant pour beaucoup incompatibles, Frédéric Thomas insiste sur la gestion de la couverture du sol.

Couverts végétaux et…

Salissement : La nature n'aime pas le vide. *«Il faut essayer d'aller dans le sens de la nature. Avoir un champ nu, c'est lutter»*. Plus le couvert est dense et diversifié, plus on a de chance d'occuper tout l'espace et plus faible est le risque de salissement. Frédéric Thomas précise néanmoins qu'un couvert annuel ne peut gérer un salissement en vivaces. *«Si le salissement en chardons est trop important, il vaut mieux implanter une luzerne»*.

Fertilité : *«Les couverts apportent structure, minéraux, carbone et protection au sol. D'une température optimale de 15-20°C, un sol nu peut atteindre jusqu'à 40°C»*.

Destruction : *«Si on coupe et broie, cela va avoir le même effet qu'une prairie, ça va repartir. Il vaut mieux pincer la plante grâce au rouleau à l'épiaison. Ou semer des couverts gélifs»*.

Implantation : Frédéric Thomas rappelle l'importance de l'implantation du couvert : *«Il faut bien implanter ses couverts, les semer précisément, comme une culture. L'idéal est de les semer juste après la récolte, pour avoir suffisamment d'humidité, et semer avec de la dent l'été»*.

Faire son propre diagnostic

Tester de nouveaux systèmes : *«Il faut commencer par observer son sol. Puis c'est à chacun d'essayer, selon ses propres paramètres, sur une partie de son exploitation»* conseille Frédéric Thomas.

Une cohérence propre à chacun: *«Il n'y a pas une agriculture transférable d'une ferme à l'autre. C'est à chacun de trouver sa cohérence, qui correspond à son exploitation»*.

Un raisonnement systémique : l'agriculture de conservation ne se base pas seulement sur un travail minimal du sol, mais également sur une couverture maximale et des rotations de cultures diversifiées et adaptées.

À l'issue de ces journées, les participants ont encore des questions : comment détruire des couverts et des luzernes sans travail du sol et sans herbicides, comment gérer la concurrence des couverts avec les déchaumages d'été..? Il reste encore beaucoup à tester !

Lucile Bretin Bio Bourgogne
Animatrice Eau Vallée de la Vanne
Conseillère Grandes Cultures bio

Filière bovine

Le bœuf éthique : une (r)évolution en marche ?

Le «*Bœuf éthique tour de France*» va peut-être passer par chez vous... Le bœuf éthique c'est une conception nouvelle en France de l'élevage, de la production de viande, de l'abattage, de la commercialisation... Un modèle alternatif à ce qui existe aujourd'hui, qui prend le contre-pied des allégations des détracteurs de la consommation de viande.

Tout commence par un long-métrage «*docu*», Steak in France, de Franck Ribière, réalisateur et producteur, spécialiste des races bovines qui entend promouvoir les viandes de qualité au travers de portraits d'éleveurs passionnés par leur métier et leur production. Son tour de France l'a amené à Beurizot chez Émilie Jeannin, éleveuse atypique, d'abord parce qu'elle est une femme et ensuite parce qu'elle a une idée bien arrêtée de la façon d'élever ses animaux et de conduire son troupeau comme sa vie professionnelle. Son parti pris «*c'est de faire de la viande autrement*», c'est aussi de la commercialiser autrement, en vente directe et depuis peu c'est de se tourner vers un abattage éthique, sur le modèle suédois, qu'elle a eu l'occasion de découvrir sur place.

Deux rendez-vous vont permettre aux éleveurs de découvrir ce qu'Émilie Jeannin intègre comme une Steak (R)évolution grâce au Bœuf éthique :

- Le 23 septembre, à 18h, dans le cadre de la Foire économique d'Autun, au Parc des Eduen, les éleveurs et toutes les personnes intéressées pourront assister à une conférence présentant le Bœuf éthique et ses orientations pour une viande bovine de qualité.
- Le 24 septembre, à 14h30, le rendez-vous se situe à la grange culturelle de Beurizot, pour une projection du film Steak (R) évolution, avec son réalisateur Franck Rivière et une présentation du concept de Boeuf éthique et de ses propositions.


Abattoir mobile utilisé couramment en Suède.

Concernant le bœuf éthique, mieux vaut laisser la parole à Émilie Jeannin qui porte ce projet «*le Bœuf éthique, c'est une société basée à la ferme de Lignières (Beurizot) qui va proposer l'abattage mobile de bovins. Ces animaux seront nés, élevés et abattus sur leur ferme et leur viande sera commercialisée sous la marque Bœuf éthique partout en France. Nous voulons ainsi mettre en avant la viande issue d'animaux bien élevés, à l'herbe, sans OGM, abattus avec respect sur leur ferme, sans subir un transport source de stress.*» Ce sera donc l'occasion de découvrir aussi les avantages d'un abattoir mobile pour bovins, un seul existe en France, sur le modèle d'une entreprises suédoise partenaire du Bœuf éthique. «*Cette viande de qualité est destinée aux 10% de consommateurs de viande prêts à arrêter d'en consommer en raison des maltraitances animales dénoncées par certaines organisations*», précise Émilie Jeannin. Le projet en cours réalisation va concerner d'emblée une partie du territoire français et démarrer à la fin du premier semestre de 2017.

AMK

Écophyto

Êtes –vous certifié Certiphyto ?

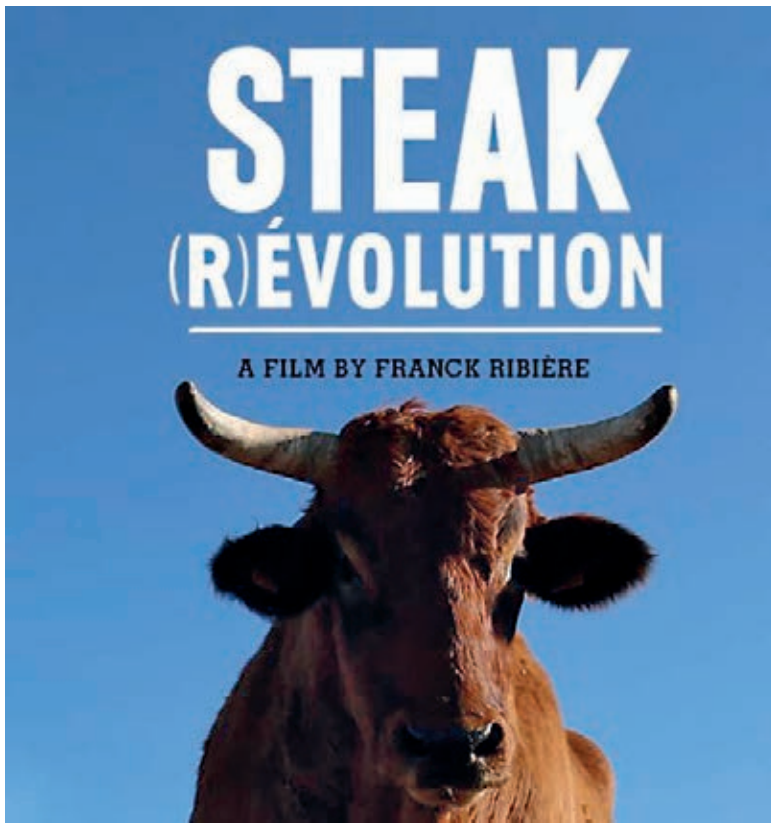
À compter du 3 octobre, le Certiphyto évolue. Sa durée de validité passe de 10 à 5 ans, et les modalités de formation en vue de son obtention changent.

Le certificat individuel, le Certiphyto, est nécessaire pour utiliser à titre professionnel les produits phytopharmaceutiques, les vendre ou conseiller leur utilisation. Dans le cadre du nouveau plan Écophyto, le Certiphyto évolue à compter du 3 octobre prochain. Pour les chefs d'exploitation, le Certiphyto ne sera plus valable dix ans mais cinq ans. Il sera obtenu après une formation intégrant une vérification des connaissances sous forme de test : Formation de deux jours pour le Certiphyto Décideur non soumis à agrément, Formation de trois jours pour le Certiphyto Décideur soumis à agrément. Les certificats délivrés avant l'entrée en vigueur du nouveau dispositif ou dont la demande a été effectuée avant le 30 septembre 2016 sont toujours valables dix ans.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Pour plus de renseignements sur les modalités d'obtention et les durées de validité et les renouvellements des certificats, n'hésitez pas à contacter à la chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté : Pauline Murgue (Franche-Comté) au 03 81 54 71 76 ou Céline Buche (Bourgogne) au 03 80 48 43 18.

Catégories		Durée de validité. A partir du 3 oct. 2016
Utilisation à titre professionnel	Décideur en entreprise soumise à agrément	5 ans
	Décideur en entreprise non soumise à agrément	5 ans
Utilisation à titre professionnel	Opérateur	5 ans
Conseil d'utilisation		5 ans
Mise en vente, vente		5 ans



fendt.fr
FENDT

Nouveau Fendt 800 Vario
Le perfectionniste
Exigeant dans les moindres détails !
Conciliant puissance et compacité, le 800 Vario, en véritable perfectionniste, vous propose désormais un nouveau terminal Variotronic 10,4", la régulation de pression des pneumatiques intégrée VarioGrip ou encore son innovant système de dépollution répondant à la norme TierIV finale, le tout pour vous assurer une rentabilité inégalée.
BOUCHERON SAS
89 Lézinnes 03 86 75 63 22
21 Vénarey-les-Laumes 03 80 97 01 50
et son agent :
BSA 89 Cussy les Forges 03 86 33 11 24
ETS DE BRUIN
89 Cerisiers 03 86 96 20 08
89 Charny 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy 02 48 30 84 11
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

FRSEA/JA Bourgogne Franche-Comté

Un plan d'envergure pour faire face à la crise agricole

La crise agricole se prolonge, avec une accumulation des difficultés : la baisse de prix pour les céréales, le lait, la viande bovine, mais aussi les intempéries, les catastrophes naturelles,… Tout cela est conjugué avec un bouleversement pour le dossier PAC, des retards de paiement, et de nouvelles contraintes environnementales (SIE, zones vulnérables,…).
Au final, cela se traduit par une exaspération, un découragement dans les campagnes avec, concrètement : une décapitalisation inquiétante, une augmentation sans précédent des exploitations fragilisées ou en sérieuses difficultés, des agriculteurs qui jettent l'éponge,…Malgré notre implication de tous les jours, la situation continue à se dégrader. Aussi, nous devons rester mobilisés pour faire en sorte que la situation des paysans s'améliore.
Il faut immédiatement aider tous les agriculteurs touchés à trouver une solution. Cela passe par une mobilisation, de l'Europe, de la France, de la Région, des Départements, mais aussi des entreprises d'amont et d'aval et des organisations professionnelles agricoles. En effet, il s'agit d'une véritable prise de conscience à faire partager auprès de tous nos partenaires parce que nous sommes face à des choix décisifs pour l'avenir de notre agriculture.

Apporter des solutions à chaque situation demande un réel plan agricole d'envergure comprenant :

• **Des mesures d'urgence** en agissant pour faire face aux besoins de trésorerie avec : un plan de soutien exceptionnel de l'Union Européenne pour tenir compte des récoltes catastrophiques de cette année ; une prolongation de l'année blanche et des dispositifs du fonds d'allègement des charges ; un accès facilité à tous les prêts de trésorerie ; une mise en place rapide et concertée de la mesure de diminution de la production laitière ; le règlement anticipé de l'avance de trésorerie pour les aides PAC 2016 à tous les agriculteurs ; une mobilisation de toutes les organisations agricoles et des entreprises d'amont et d'aval travaillant pour le secteur, avec un arrêt des hausses de tarifs et des réductions spécifiques.

• **Des mesures redonnant de la valeur à l'acte de production** en assurant des niveaux de prix décents aux agriculteurs avec : la prise en compte des coûts de production en agriculture dans les contrats (amont et aval) ; une transparence des comptes des entreprises privées et un renforcement des sanctions en cas de non-respect de cette obligation ; une contractualisation tripartite engageant producteurs, industriels et distributeurs.

• **Des mesures de baisses des charges** en agissant sur les prélèvements obligatoires avec : la mise en place immédiate d'une enveloppe nouvelle pour la prise en charge rapide des cotisations sociales ; la prolongation de l'option pour l'assiette annuelle des cotisations (n-1) pour l'année 2017; la mise en place du dégrèvement total de la TFNB pour l'ensemble des productions touchées par la crise.

• **Des mesures d'intervention sur les marchés** en facilitant l'exportation, en stoppant les négociations internationales défavorables à l'agriculture,…

• **Des mesures d'accompagnement humain et social** en redonnant des perspectives de vie à des familles avec des aides à la reconversion.

• **Des mesures de moyen terme qui redonnent de la visibilité et de la confiance**

- En défendant une fiscalité pluriannuelle au service de la gestion des risques avec de réels outils dédiés à la gestion des risques (DPA,…) qui facilitent l'épargne de précaution.
- En favorisant l'investissement, la modernisation et l'innovation avec des moyens financiers suffisants pour les investissements productifs nécessaires à la pérennisation des exploitations.
- En rénovant les normes en agriculture avec : une suspension du compte pénibilité tel qu'il est envisagé actuellement ; une simplification des normes en s'assurant de l'équivalence des charges avec les autres producteurs européens.
- En faisant de la PAC 2020 un véritable outil au service des agriculteurs avec : une véritable politique agricole commune comprenant un budget et des outils permettant aux agriculteurs de résister aux aléas de l'activité agricole ; une réelle prise en compte des zones défavorisées.
- En préservant une politique d'installation digne de ce nom avec : un nouveau statut de l'agriculteur professionnel ; une implication des filières pour réduire le coût des installations ; des encouragements fiscaux facilitant l'accès au foncier pour l'installation.

Parce que notre agriculture familiale est riche de sa diversité, elle reste une chance pour notre département, notre région et notre pays, pour son économie, ses emplois, son environnement.
Nous devons mobiliser toutes les énergies et agir, chacun à notre niveau, pour passer ce cap difficile.
Nous appelons à la responsabilité de l'État, de la Région, des Départements, mais aussi de toutes les organisations professionnelles agricoles pour porter les mesures que chacun doit prendre pour aider les agricultrices et les agriculteurs à surmonter cette crise.
Cette situation dramatique appelle des avancées donnant réellement des perspectives et nous permettant de croire encore en l'avenir de notre métier.

COMMUNIQUÉ

Crédit Agricole de Champagne Bourgogne

Une banque engagée auprès des agriculteurs et viticulteurs de son territoire

Depuis plusieurs années, l'agriculture française connaît une crise qui s'intensifie suite aux derniers aléas climatiques. Le Crédit Agricole, partenaire incontournable des agriculteurs, se mobilise pour soutenir l'activité des exploitants. Interview de Vincent Delatte, président du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne (Aube, Côte-d'Or, Haute-Marne, Yonne).

■ **Quel diagnostic faites-vous de la situation ?**
«Depuis plusieurs années, notre agriculture régionale connaît une succession d'aléas de plus en plus fréquents touchant toutes les productions. Les aléas climatiques exceptionnels rencontrés cette année sur l'ensemble des départements de notre Caisse régionale ont fortement perturbé la récolte 2016 de céréales, tant en volume qu'en qualité, ceci dans un contexte mondial de forte production pesant sur les prix.
A ces phénomènes conjoncturels s'ajoutent des problèmes plus structurels dans les filières «lait» et «viande bovine» et des aléas climatiques à répétition sur la filière «viticole» engendrant des baisses de production depuis plusieurs années, notamment concentrées sur des micro-régions.»

■ **Face à ce constat, comment le Crédit Agricole compte-t-il réagir?**
«Sur les filières animales, cela fait plusieurs mois que nous «réagissons» avec une contribution forte à la mise en œuvre du plan de soutien de l'élevage.
D'une manière générale, nous croyons à l'avenir de l'agriculture et nous allons apporter notre contribution pour passer ce cap difficile, comme nous l'avons toujours fait. Depuis octobre 2014, notre mobilisation est intense auprès des agriculteurs en situation difficile pour mettre en place des plans d'accompagnement personnalisés, des mesures exceptionnelles de financement, en lien avec les OPA et les représentants de la profession.
Face à cette situation exceptionnelle et sans précédent, le Crédit Agricole a décidé de mettre en place, des mesures de soutien mobilisant 5 milliards d'euros de prêts destinés aux exploitants qui sont en impasse financière, sans distinction de production. Notre Caisse régionale s'inscrit totalement dans cette démarche en mettant en place des mesures adaptées à la situation de chacun de ses clients.»

■ **En quoi consistent ces mesures ?**
«Bien entendu nous continuons à prendre en compte les demandes liées au plan de soutien public, à ce jour la date limite de dépôt des dossiers est le 31 octobre.


Photo: Vincent Arbelet
Vincent Delattre, président du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne

Ces mesures ont montré leur utilité dans certaines situations et ont été élargies à des productions autres qu'animales.
Nous avons pour notre part décidé de mesures permettant d'échanger avec chaque client sur sa situation, d'apporter de la trésorerie, d'étaler la perte et de restructurer l'encours dans les situations le nécessitant.
D'ici la fin de l'année, nos conseillers iront à la rencontre de nos clients et proposeront en fonction du besoin :
- un financement du besoin global de trésorerie permettant une remise en production pour l'année à venir avec un prêt spécifique au taux de 1%, et avec une bonification de -0,25% pour les jeunes agriculteurs.
- un financement à moyen terme du besoin en fond de roulement avec un prêt spécifique aux mêmes conditions.
- d'autres solutions plus personnalisées de restructuration d'encours si nécessaire à des conditions là aussi bonifiées.
- les frais de dossiers liés à ces mesures seront pris en charge par la Caisse régionale.»

■ **Quels conseils donneriez-vous aux agriculteurs ?**
«Plus que des conseils parfois bien difficiles à émettre dans ce type de contexte, je préfère vous faire part de quelques observations constatées au travers de notre expérience.»
Notre expérience nous amène à sensibiliser les exploitants de l'ensemble des filières à rencontrer leur conseiller le plus tôt possible : comme souvent, c'est en anticipant que l'on trouve la solution la plus adaptée à la situation de chacun.
Etre transparent sur les difficultés et sur leur ampleur : un diagnostic complet permet la mise en place du bon remède ! A ce titre, établir un prévisionnel de trésorerie objectif est un préalable souvent indispensable.

Enfin, la volatilité des prix et l'accélération de la fréquence des aléas climatiques sont deux véritables problèmes qui conduisent à des situations brutales et imprévisibles. Pour pérenniser les structures et lisser ces retournements il faut utiliser les dispositifs assurantiels, se constituer de l'épargne de précaution et rechercher la bonne adéquation entre investissements réalisés et besoins réels de l'exploitation. Au regard des encours de crédit, des marges de sécurité réduites et de la fréquence des aléas, il y a aujourd'hui encore trop peu d'agriculteurs détenteurs de l'assurance récoltes, or nous constatons que les exploitations assurées s'en sortent beaucoup mieux que les autres (et je conviens que le produit est encore perfectible)».

■ **Comment préparez-vous les mois à venir ?**
«Vous l'aurez compris, au travers mes propos, en cas de problème, c'est l'échange en toute transparence et la combinaison de plusieurs solutions qui permettent de passer le cap difficile.

Pour nos conseillers agricoles et viticoles, la fin de l'année 2016 sera consacrée à contacter tous leurs clients afin d'échanger avec chacun sur sa situation et accompagner individuellement chaque exploitation qui en aura besoin pour préparer la campagne 2017 et aborder au mieux les années à venir.
Il faut redonner aux agriculteurs confiance dans l'avenir, c'est le travail de toute la profession. Grâce à la mobilisation de ses élus, grâce au travail de ses équipes dédiées à l'agriculture et à la viticulture et en étant un partenaire bancaire sur lequel on peut compter dans les moments difficiles, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne y travaille déjà».

COMMUNIQUÉ

ÉCONOMIE Après des années fastes, l'agriculture allemande fait face à une crise des revenus agricoles. Le gouvernement peine à prendre position, au risque de mener une politique sans réelle direction.

Entre économie et attentes sociétales, l'Allemagne cherche son équilibre

L'agriculture allemande subit aujourd'hui les effets pervers de son intensification et de l'ouverture des marchés, après avoir connu une période faste », indique Theodor Fock, professeur de politique agricole, dans un rapport du Comité d'études des relations franco-allemandes diffusé le 14 septembre. « *Les agriculteurs allemands voient leurs revenus chuter, tandis que le gouvernement* », précise-t-il, fait désormais « *le grand écart entre les représentations sociétales d'un côté, enclines à une protection de l'environnement et des animaux plus active […], de l'autre, un secteur agricole soumis à la pression de la concurrence européenne et mondiale* ». Des problèmes, en somme, proches de ceux des Français.


RÉUSSIR/CHRISTOPHE REIBEL
L'agriculture allemande se cherche. Ici, un champ de céréales sur fond de bâtiments avicoles.

Un développement rapide

« *Les secteurs agricoles et agroalimentaires allemands ont connu un fort développement au cours des dernières années* », indique Theodor Fock. Les productions animales, notamment le porc et la volaille, ont été particulièrement dynamiques, conduisant l'Allemagne à devenir exportatrice alors qu'elle avait été pendant longtemps « *un débouché important pour les Pays-Bas, le Danemark et la France* ». En 2004, l'Allemagne était encore déficitaire en viande de porc (niveau d'autosuffisance : 90 %), elle affichait en 2014 un niveau d'autosuffisance de 117 %. Même constat en volailles : l'Allemagne a vu son niveau d'autosuffisance passer de 96 % en 2009 à 113 % en 2014.

Critiques d'une politique libérale

Le dynamisme de l'agriculture allemande repose entre autres sur l'abandon du protectionnisme « *au profit d'une position libérale* », le « *déficit de transposition du droit européen* » et l'agrandissement et la spécialisation des exploitations. L'Allemagne, qui s'est ainsi plus préoccupée de sa compétitivité que de son environnement ou du bien-être animal, voit aujourd'hui une part de sa population et les institutions européennes émettre de fortes critiques sur son modèle agricole. La Commission européenne la pousse d'ailleurs, depuis avril 2016, « *à une transposition plus efficace du droit de l'UE sur l'épandage et les fertilisants* ». En interne, le gouvernement fédéral incite les agriculteurs à mettre fin à certaines pratiques contraires au bien-être animal, telles que la castration des porcelets sans anesthésie ou l'élimination des poussins mâles d'un jour. Mais plutôt que d'imposer, « *le ministère de l'Agriculture mise avant tout sur des accords volontaires qui encouragent les pratiques d'élevage décentes* ».

L'Allemagne indécise face à la crise

Le gouvernement allemand doit mener une politique d'équilibriste, entre la demande sociétale et une crise des prix et des revenus qui touche les agriculteurs. Selon le rapport, « *les exploitations agricoles ont déjà subi au cours de l'année 2014-2015 une baisse brutale des revenus, qui s'élevait à 35 % par rapport à l'année précédente […]. Pour l'année en cours, il faudra à nouveau compter sur une baisse sensible des revenus* ». Dans ce contexte, difficile pour l'Allemagne de mettre en œuvre une réglementation plus contraignante qui coûterait cher aux exploitations, notamment celles « *en élevage intensif* ». Le Conseil scientifique du ministère de l'Agriculture allemand, qui recensait des propositions en faveur du bien-être animal, estimait par exemple que 3 à 5 milliards d'euros seraient nécessaires à la « transformation complète » de l'élevage.

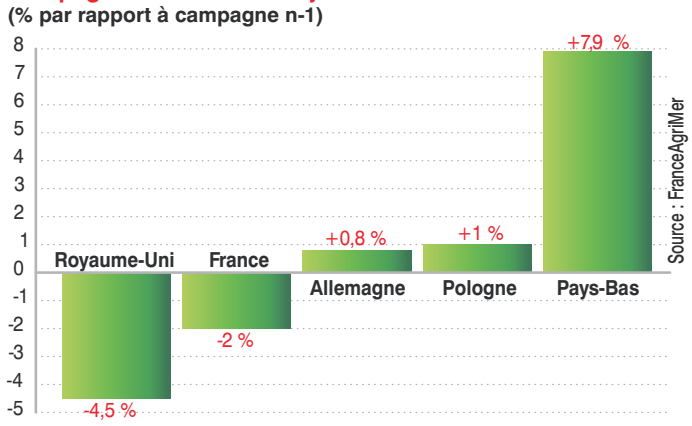
Entre compétitivité et exigences sociétales, le gouvernement allemand est bien hésitant, estime l'analyse de Théodor Fock. À tel point que « *les actions en matière agricole manquent le plus souvent de cohérence sur le long terme* ».

AGRA PRESSE

le chiffre de la semaine

+ 0,6 % pour le lait en août

Évolution de la collecte dans cinq pays européens - Campagne 2016/2017 à fin juin
(% par rapport à campagne n-1)



Selon les données présentées le 6 septembre par la Commission européenne lors de la réunion de l'Observatoire européen du marché laitier, le cours du lait à la ferme est remonté de 0,6 % au mois d'août pour la première fois depuis huit mois, suivant ainsi la tendance des produits laitiers sur le marché mondial. Alors que les prix étaient 15 % au-dessous de leur niveau de 2015 en juillet, ils sont désormais 14 % au-dessous de ce qu'ils étaient en août 2015.

LE POINT SUR CÉRÉALES, FISCALITÉ ET PAC Russie et Égypte, directive TVA et stabilisation des revenus au menu

L'actu européenne en bref

Blé

La Russie a accusé le 14 septembre l'Égypte de vouloir se livrer à un « marchandage » en cessant d'importer son blé pour des motifs sanitaires, et menacé à son tour de suspendre ses achats d'agrumes égyptiens. Premier pays importateur de blé dans le monde et premier client des céréales russes, l'Égypte a durci fin août son cahier des charges sanitaire et refuse désormais les chargements comportant toute trace d'ergot. Depuis, elle n'importe plus de blé russe. L'Égypte « ne peut pas se passer complètement (de blé russe, ndlr), c'est du marchandage, ils veulent négocier quelque chose, nous ne savons pas quoi pour l'instant », a déclaré un haut responsable du ministère russe de l'Agriculture, Vladimir Volik.

Dumping allemand

« La Commission européenne s'apprêterait à classer sans suite la plainte embarrassante déposée par le collectif contre le dumping fiscal en Europe », indiquent les organisations membres du collectif (Coop de France, FNP et organisations régionales de producteurs de porcs) dans un communiqué le 9 septembre. La Commission motiverait sa décision « sur des interprétations ambiguës de la directive TVA, ou tout du moins, sur un refus d'une application respectueuse de l'esprit qui a prévalu à sa rédaction ». Le collectif demande « aux décideurs politiques français » d'intervenir pour mettre fin à la distorsion de concurrence issue du dumping à la TVA dans les exploitations porcines en Allemagne.

Simplifications

La Commission européenne a proposé le 14 septembre de nouvelles simplifications de la réglementation de la Pac. Comme prévu, elle suggère de donner la possibilité aux États membres d'utiliser sur une base sectorielle l'outil de stabilisation des revenus cofinancé par le Fonds européen de développement rural (Feader) pour couvrir, via un fonds de mutualisation, jusqu'à 70 % des pertes au maximum en cas de baisse de plus de 20 % du revenu moyen annuel d'un exploitant. Bruxelles propose aussi de simplifier l'accès aux instruments financiers dans le cadre du Feader, notamment pour les jeunes agriculteurs. La Commission suggère par ailleurs de donner aux États membres la possibilité de ne pas appliquer les critères d'« agriculteur actif » fixés par la réforme de 2013 pour l'octroi des paiements directs, ceux-ci ayant soulevé des difficultés dans « de nombreux États membres ». **AGRA PRESSE**

Colza 2016-2017

La grosse altise fait de la résistance



Les pyréthrinoïdes représentent la principale famille d'insecticides utilisée depuis plus de 40 ans sur coléoptères ravageurs du colza. Les analyses réalisées sur la campagne 2015/2016 par le laboratoire de Terres Inovia ont mis en évidence l'existence de résistances des grosses altises aux pyréthrinoïdes.



L. Jung - Terres Inovia

Grosse altise adulte du colza.

Concrètement c'est quoi la résistance des insectes ?

La résistance des insectes se traduit par une diminution de leur sensibilité à un insecticide. Les insecticides ne fabriquent pas la résistance, ils la révèlent. En effet la résistance pré-existe dans la population et l'usage répété des insecticides va sélectionner les individus résistants s'ils sont capables d'avoir des descendants. Plusieurs mécanismes de résistance existent.

Résistance de type *«mutation de cible»* :

Un des mécanismes les plus fréquents est lié à la présence de mutations sur le gène codant pour le site de fixation de l'insecticide qui se fixe alors moins bien sur sa cible. Concernant la résistance aux pyréthrinoïdes, les mutations les plus fréquentes chez les insectes sont les mutations *«kdr»* (knock-down resistance) et *«skdr»* (super knock-down resistance). Ces mutations sont recherchées par le biais d'analyses moléculaires sur des insectes *«morts»*. C'est ce type de résistance que les analyses moléculaires de Terres Inovia ont pu mettre en évidence à l'échelle nationale.

Résistance de type *«métabolique»* ou par détoxification :

Les insectes présentant cette résistance vont produire des enzymes qui vont dégrader les insecticides. Ce type de résistance est mis en évidence sur insectes vivants en ajoutant un ou des inhibiteurs de ces enzymes. Un grand nombre d'insectes adultes vivants est nécessaire, c'est pour cette raison que peu de résultats sont disponibles à ce jour.

Les recherches de Terres Inovia ont essentiellement pu porter sur les analyses moléculaires. Sur quelques échantillons d'autres mécanismes de résistance peuvent exister, notamment par détoxification (non détectables par analyses moléculaires) et peuvent conférer un très haut niveau de résistance. Les analyses qui ciblent les mutations ne fournissent donc qu'une réponse partielle sur l'état de la situation.

En situation de résistance, quelle efficacité attendre des pyréthrinoïdes au champ ?

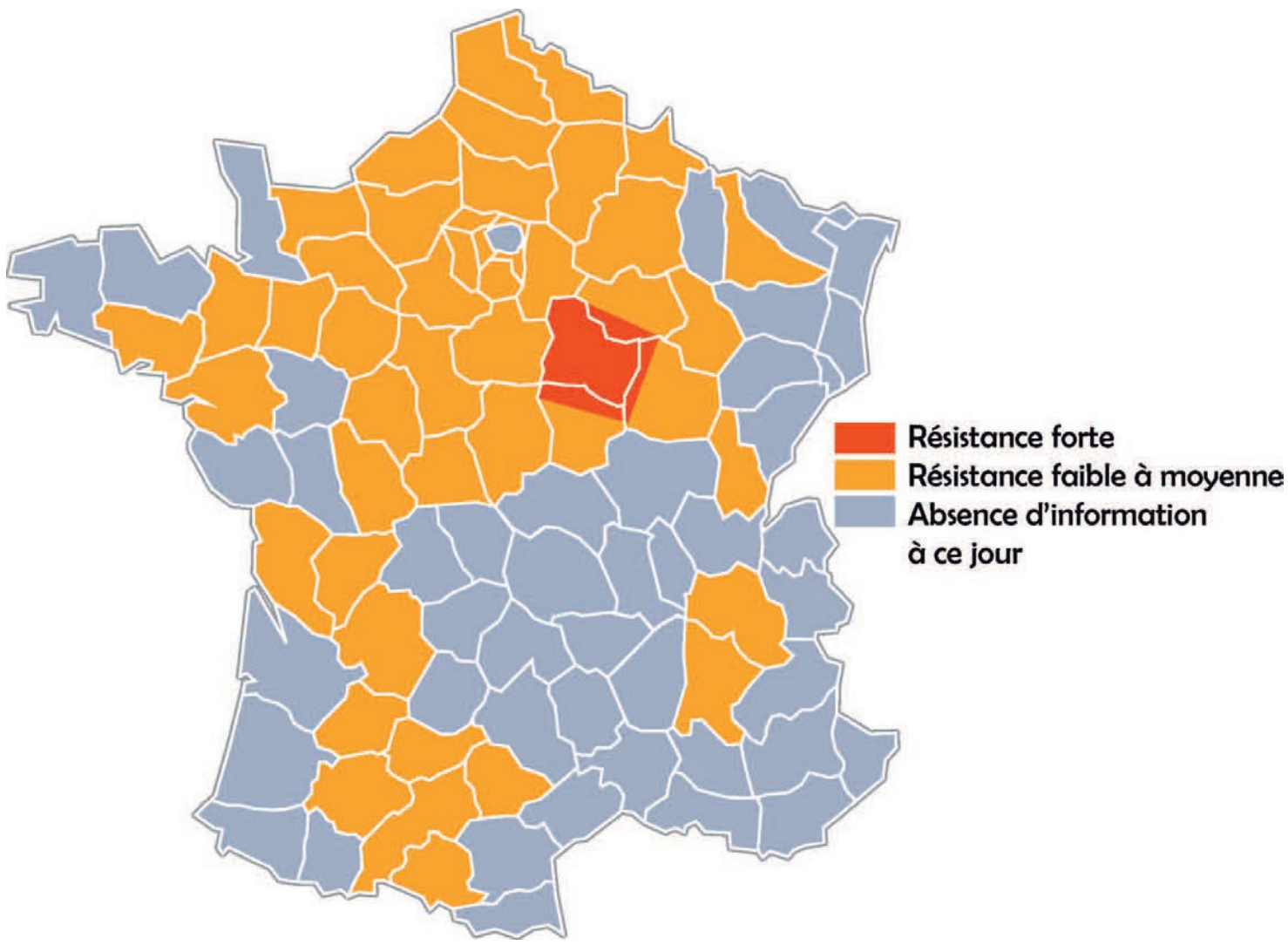
Sur grosse altise, dans les essais Terres Inovia, sur des populations exprimant la mutation *«kdr»* et en l'absence de mutation super kdr, le niveau d'efficacité des pyréthrinoïdes varie entre 25 et 75%. La mutation *«kdr»* ne peut à elle seule expliquer cette variabilité. Des mécanismes de détoxification ou d'autres mutations sont probablement en jeu.

La résistance de type Super kdr est également sans doute couplée à de la résistance par détoxification. Les populations de grosse altise sont alors particulièrement résistantes, ce qui se traduit sur le terrain par une efficacité quasi nulle des traitements.

Un choix d'insecticide qui se complique

Sur grosse altise adulte, que l'on soit sur des insectes sensibles ou bien avec des résistances partielles ou élevées, Terres Inovia conseille d'utiliser Boravi WG (phosmet) à 1 kg/ha (à utiliser avec un acidifiant). Si le phosmet n'est pas disponible, on peut également utiliser une association chlorpyriphos éthyl + pyréthrinoïde mais cette solution ne pourra plus être appliquée lors d'interventions éventuelles ultérieures visant les larves de grosse altise ou les charançons du bourgeon terminal résistants (pour des raisons réglementaires et de pression de sélection). Pour en savoir plus consulter votre technicien ou rendez-vous sur www.terresinovia.fr dans la rubrique colza - ravageurs.

TERRES INOVIA





Chronique ovine

Des céréales touchées par la fusariose dans la ration des brebis

Les conditions climatiques très humides de ce printemps ont pu favoriser le développement de champignons sur les céréales, susceptibles d'être toxiques pour les ovins.

«Le stade floraison, stade critique pour le développement des fusarioses sur les épis a justement fait l'objet d'une protection pour limiter les risques indique Pierre Vincent Protin d'Arvalis-Institut du végétal. *Même si dans certains cas les conditions climatiques ont pu favoriser le développement de Fusarium graminearum, le problème reste minoritaire puisque heureusement les conditions humides au cours de la floraison ont été accompagnées de températures fraîches (souvent inférieures à 20°C) favorisant ainsi plutôt le développement de Michrodochium nivale (épillets isolés touchés) non producteur de mycotoxines. Au vue des conditions de l'année et de la variabilité rencontrée sur le territoire, il faut évidemment faire preuve de prudence sans pour autant être alarmiste».*



A priori, les conditions climatiques du printemps ont été peu favorables aux champignons toxiques.

Entre 100 et 150 € pour une analyse

Aucun indicateur de couleur de la céréale n'est fiable pour évaluer le niveau de contamination potentiel. En effet, la couleur et la taille du grain ne permettent pas de statuer sur le type de champignon. *«Des défauts de remplissage du grain, très courants sur la récolte de cette année, peuvent être confondus avec de la fusariose et pourtant, ce n'en est pas»* ajoute Pierre Vincent. L'analyse de mycotoxines est possible et fiable à condition de prélever un échantillon représentatif (l'unité de mesure est alors la partie pour milliard !). Cette analyse coute entre 100 et 150 €.

Rappelons enfin que les catégories d'animaux les plus sensibles aux mycotoxines sont les jeunes puis les brebis gestantes et en lactation.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO

Rendez-vous

29/09 Rencontre technique ovine régionale

Le Pôle régional ovin organise sa 11ème rencontre technique ovine régionale le jeudi 29 septembre prochain à Charolles (71).
Cette journée, à destination des éleveurs ovins, s'articulera autour d'un programme riche sur le thème des innovations en élevage ovin illustré au travers d'une tables ronde, de conférences et d'ateliers sur la ferme.

Au programme:
9h30: Accueil
10h00-12h30: Enjeux pour l'avenir de la filière ovine (Où va l'agneau? ; l'attractivité du métier d'éleveur ovin ; la résistance génétique au parasitisme ; table ronde sur l'agro-écologie en pratique en élevage ovin)
12h30 Repas (participation 10€)
14h00-17h00: Ateliers sur la ferme (Conduite de la troupe charollaise ; conduite de la troupe romane ; bâtiments et équipements)
Pour tous renseignements, contacter Jean-Baptiste Gougeon tél. 06 73 69 81 33 - jean-baptiste@educagri.fr
Inscritpions auprès de Philippe Deponge tél. 03 80 48 43 36 - philippe.deponge@bfc.chambagri.fr

30/09 - 02/10 Journées commerciales de la fédération charolaise de Côte d'Or

La Fédération Charolaise de Côte d'Or organise ses journées commerciales d'automne dans les élevages les 30 septembre, 1er et 2 octobre. Vente de reproducteurs inscrits au HBC avec garanties sanitaires, de race pure et de performances. Pour connaître la liste des éleveurs ou plus d'informations, contacter le secrétariat de la Chambre d'agriculture au Pôle de Créancey par téléphone au 03 80 90 68 80 ou par mail à lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr (heures de bureau), ou au 06 24 24 69 93 (heures de repas). Liste des bovins disponible sur le site www.cote-dor.chambagri.fr

29/10 Concours charolais Auxois Sud

La Fédération Charolaise de Côte d'Or et le Comice Auxois-Sud organisent le 9ème Concours de l'Auxois Sud le Samedi 29 octobre à Pouilly-en-Auxois (21).
Les dossiers d'inscriptions sont disponibles au secrétariat de la Fédération Charolaise et seront à nous faire parvenir **avant le 28 septembre**. Renseignements à la Fédération Charolaise de Côte d'Or au: 03 80 90 68 80.



Publi-Information

Elva Novia

Le monitoring améliore les performances économiques et le confort de travail des éleveurs

La demande des éleveurs pour les outils monitoring ne cessent de se développer. Parfois, considérées par le passé comme des gadgets de luxe, les innovations continuelles ont nettement amélioré leurs performances, cela parallèlement aux capacités croissantes de leurs terminaux : smartphones, tablettes et ordinateurs. Aujourd'hui, ces petits miracles de technologies, deviennent indispensables dans le quotidien des éleveurs, c'est vrai pour les outils monitoring de détections des vêlages et en plein boom pour les détecteurs de chaleurs.



Testé sur Elva Novia, puis commercialisé depuis trois ans par Geneform, Vigirepro est un détecteur de chaleurs et de veille santé animale. Un capteur fixé par un collier au cou de l'animal, enregistre le moindre mouvement et le compare à l'ensemble de ses références enregistrées en base de données. Les alertes sont stockées et notifiées par e-mail.

Vigirepro : plus que la simple détection des chaleurs !

L'outil permet de mesurer la durée d'ingestion des vaches et d'identifier à coup sûr la majorité des problèmes de santé susceptibles de les affecter. En effet dans bon nombre de pathologies, un des premiers signes de la maladie est l'arrêt ou le ralentissement de la consommation des animaux. Le détecter au plus vite est un avantage précieux pour y remédier avant qu'il ne soit trop tard.

La détection des chaleurs la plus efficace en vaches allaitantes

Vigirepro est développé par Nedap, une entreprise High Tech Néerlandaise qui compte parmi les leaders mondiaux du secteur du monitoring. Développé et parfaitement adapté à la détection en élevage laitier, le principal intérêt de Vigirepro est qu'il est l'outil de détection des chaleurs le plus efficace en vaches allaitantes sur le marché. En effet dans la majorité des élevages, les veaux sont en liberté dans les cases de stabulation, et peuvent téter quand ils le souhaitent, ceci a pour conséquence de réduire les signes de manifestations des chaleurs des vaches. Ce qui les rend beaucoup plus difficiles à identifier. Le taux de vaches détectées en chaleur est de l'ordre de 90 %.

Un bénéfice technique et économique qui s'amortit rapidement

Les gains à attendre de Vigirepro sont multiples. L'outil est un véritable assistant dans le management de la conduite du troupeau. Il détecte les vaches qui ne consomment pas leurs rations et enregistre la cyclicité des femelles. Il annonce les vaches en chaleurs, bien souvent avant que l'éleveur ne s'en aperçoive, notamment dans les nombreux cas de chaleurs silencieuses.
Tous les élevages équipés ont amélioré leurs performances de reproduction, en réduisant de quinze jours au minimum l'intervalle vêlage-vêlage moyen du troupeau. Le coût journalier moyen d'une vache en système vêlages étalés est d'environ de 2 €/j contre 2.5€/j en vêlages groupés. Si l'on ajoute à cela, la détection des vaches non cyclées, et le gain de temps sur l'observation des chaleurs, on estime la durée d'amortissement de l'outil entre 1,5 à 3 ans selon les systèmes d'élevages.
Le gain économique du confort de travail apporté est impossible à mesurer, mais tous les éleveurs témoignent que l'apport de ces outils est indéniable dans l'amélioration de l'organisation du travail et la limitation du stress qu'il engendre, le gain c'est aussi la qualité de vie qui s'améliore.

DENIS FARADJI - ELVA NOVIA

Témoignage GAEC de la Pierre Bleue, éleveurs Holstein à St-Diéry (63).

Gain de temps

«Avant, la surveillance des chaleurs n'était pas assez assidue. Ayant fait l'effort d'observer les chaleurs correctement, cela revenait à 1h30 de travail par jour, ce qui était incompatible avec notre emploi du temps en période de gros travaux».

«Je regarde l'ordinateur deux fois par jour : le matin avant la traite et le soir après la traite. Cela revient à dix minutes de surveillance au total et donc un gain de temps crucial comparé à avant !»

Détection des chaleurs

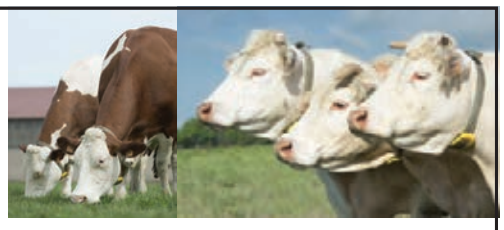
«Une vache dépassant 400j d'IVV coûte de l'argent, l'objectif serait d'être en moyenne à 380j»

«Vigirepro, nous a permis de détecter toutes les chaleurs, en stabulation comme en pâture. En plus, les vaches et les génisses peuvent être surveillées en même temps mais dans deux bâtiments différents : c'est le top !»

Veille santé

«Grace à la surveillance de l'ingestion, nous avons pu détecter des boiteries. Les courbes permettent également de contrôler le rétablissement des animaux».

vigirepro
Assistance veille troupeau



DETECTION DES CHALEURS
VEILLE SANTÉ

- Détection des chaleurs : fiabilité : 90 % de vaches détectées.
- Fiable et efficace même en présence des veaux et dans toutes les conditions d'élevage.
- Contrôle de la durée d'ingestion qui donne une indication de l'état de santé.
- Plus d'une heure gagnée sur la surveillance des chaleurs.
- Système efficace en élevage laitier et allaitant.

SmartVel

DETECTION DES VÊLAGES



géneform
L'appro des éleveurs pro

Contact :
Lionel ESQUERDO
Technicien Monitoring
lionel.esquerdo@elvanovia.fr - 06 46 35 54 11

Détection des vêlages : Smartvel simple efficace et rentable

En élevage laitier ou en élevage allaitant, le vêlage est un moment clé qui conditionne le revenu et la réussite de la future reproduction des femelles. Smartvel apporte un appui très apprécié des éleveurs, très simple d'utilisation, son capteur fixé sur la queue enregistre les mouvements spécifiques de la vache qui précèdent la mise bas et prévient par sms, puis appel téléphonique lors du déclenchement du vêlage. Il permet ainsi de réduire notablement les pertes de veaux au vêlage. Le bénéfice de cet outil monitoring se mesure également en termes d'organisation et de confort de travail, contribuant à limiter le stress et la fatigue des éleveurs.
Plus de 350 éleveurs sont équipés sur la Coopérative Elva Novia. Tous sont unanimes sur les bénéfices de l'outil.



Les principaux bénéfices de Smartvel :

- **Réduction de la mortalité des veaux au moment du vêlage**
- **Aucunes fausses alertes sur la détection de la mise bas**
- **Son capteur est non invasif, gage d'intégrité sanitaire**

Maturité de la vendange

Les nouveaux capteurs changent le quotidien

Les appareils optiques modifient la méthodologie et le planning des vendanges.

Depuis quelques années, une nouvelle offre d'appareils de contrôle de maturité est proposée aux viticulteurs, avec le Spectron de Pellenc, le Dyostem de Vivelys et le Multiplex de Force-A. Elle complète ou remplace les analyses en laboratoire ou à la parcelle (réfractomètre par exemple) et permet d'être plus précis dans la décision de la date de vendange ou dans le choix des surfaces à récolter.

Le Spectron est un capteur optique portable (720 g) géolocalisé et non destructif permettant la mesure du taux de sucre (précision +/- 1° Brix), de l'acidité totale et des anthocyanes. Il faut compter 150 mesures judicieusement choisies par parcelle pour donner des informations pertinentes et révélatrices de l'état de maturité de la parcelle, soit une petite demi-heure de travail par parcelle. Les données sont ensuite compilées sur un logiciel pour visualiser, au fil des mesures, l'évolution des trois paramètres et choisir ainsi la date optimale de récolte. Pour le technicien chargé de cette opération, cela représente un gain de temps et un travail moins fastidieux. Et quelques kilos de vendange en plus, puisqu'il n'y a plus de prises d'échantillons. Au prix de l'analyse en laboratoire, le retour sur investissement du Spectron, vendu 5 900 euros, est rapide sur de grandes surfaces.

Le capteur Multiplex de Force-À mesure quant à lui les anthocyanes. Cette application est disponible uniquement sous forme de prestations ou de location (avec formation). Cet outil a permis à certains domaines de repenser le découpage des parcelles pour la vinification avec une vraie différence en bout de ligne à la dégustation. De même, la date de récolte est mieux ajustée avec une augmentation de la proportion de première offre et une élévation du niveau moyen.

Équipée du Dyostem depuis 2006, la cave coopérative de Marseillan (Hérault) en a fait un outil incon- tournable. En complément des observations dans les parcelles, le Dyostem permet, par ses résultats chiffrés, d'être plus objectif dans la mise en place du planning de récolte. En plus des mesures de sucre, l'appareil permet de déterminer le diamètre des baies et de détecter d'éventuels stress, comme des parcelles moins bien travaillées, carencées ou bloquées. Ces stress sont ensuite corroborés par des observations plus fines sur le terrain.

En compilant les données sur une même parcelle, des modèles mathématiques aident au choix de la date de récolte, selon le profil aromatique (frais, mûr, etc.) souhaité. L'intégration de cet outil n'a pas été sans conséquence. Ce sont les coopérateurs qui réalisent les échantillons. Au début, cela en a surpris plus d'un quand il leur a été demandé de faire des prélèvements de chardonnay dès la fin juillet. Cela a également étalé les récoltes, certaines parcelles étant vendangées dix jours après les autres de même cépage, parce que plus tardives. Cela engendre des contraintes logistiques, globalement bien acceptées aujourd'hui par les coopérateurs, au vu de l'augmentation qualitative générale des vins de la cave, matérialisée par des médailles plus nombreuses.

LUDOVIC VIMOND


Pellenc

Les nouveaux capteurs optiques permettent d'être plus pointus pour déterminer la date de vendange.

Nouveautés

Cabine New Holland haut de gamme Blue Cab 4

Une nouvelle cabine «*deux filtrations en une*» Blue Cab 4 intègre une filtration de catégorie 2 (poussières) et une de catégorie 4 (poussières, aérosols et vapeurs, à employer lors des traitements). La machine passe automatiquement de l'une à l'autre via une valve, selon le type d'outil installé dessus. L'appareil est équipé d'un système de purge d'air au démarrage de la filtration, d'un asservissement en pression et débit d'air frais du ventilateur de surpression, ce qui évite au chauffeur d'avoir à effectuer des réglages. Cette nouvelle cabine intègre également des sièges ventilés/chauffés, une climatisation automatique ou encore des phares de travail à LED. Le constructeur proposera la Blue Cab 4 courant 2016, tant sur ses machines à vendanger, que sur ses tracteurs T4 spécialisés, pour un surcoût d'environ 3 500 euros.


New Holland

Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
CLÔTURE ÉLECTRIQUE
• PERMANENTE ou TEMPORAIRE
LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RÉGION
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquetage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21)
pugeault.jean-luc@sfr.fr
site : jlpugeault.fr
03 80 24 08 27
06 25 94 65 16

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

La machine à vendanger GRV voit le jour


L.Vimond

Conçue pour les vignobles du Beaujolais, du Maconnais et de Bourgogne, la machine à vendanger TDR 250 de GRV s'adapte sur les enjambeurs à trois roues ou à chenilles de la marque. D'un poids à vide de quatre tonnes, elle dispose d'une voie variable pour convenir à de multiples largeurs d'interrangs. Dotée d'un centre de gravité bas et de masses avant pour une bonne stabilité, elle reçoit des secoueurs classiques, un système de convoyage avec extracteurs situés à l'avant en position basse et une cuve de 500 litres : la vidange de cette dernière s'effectue sur le côté. Commercialisée pour cette saison, elle se démonte en moins de 35 minutes selon le constructeur.

Un tracteur enjambeur Grégoire pour les vignes très étroites


Grégoire

Conçu pour les vignes à partir de 90 centimètres d'interrangs, l'enjambeur G4.200 hérite des fonctionnalités de ses grands frères G4.210 et G4.220 et bénéficie d'une reconnaissance automatique des outils. Il se distingue par sa jambe de déport lui procurant de la stabilité en enjambant deux rangs sans pénaliser la maniabilité d'un enjambeur monorang. Homologué à 30 km/h, il dispose d'un train avant suspendu sur boule d'azote, intègre un relevage trois points et un attelage remorque. Il peut être équipé d'une tête de récolte avec benne unique à vidange latérale, d'une cellule de pulvérisation Iso Ultima ou de nombreux porte-outils frontaux, entre roues et arrière.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 20/09/2016	Bourg-en-Bresse 14/09/2016	St Christophe-en B. 14/09 au 20/09/16	National
Vaches viande (V)	U	-	3,30 €	3,87 €	3,78 €
	R	3,43 €	3,00 €	3,52 €	3,38€
	O	-	NC	-	2,96 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,10 €
	O	2,80 €	2,60 €	-	2,83 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,46 €
	P	2,40 €	2,05 €	-	2,20 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,70 €	4,19 €
	R	-	3,40 €	3,81 €	3,46 €
	O	-	2,75 €	-	2,83 €
Taureaux VML	URO	-	2,25 €	2,55 €	2,37 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 20/09/2016

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	2,56	
300-350 kg	-	2,64	2,47	
350-400 kg	-	2,49	2,41	
400-450 kg	2,63	2,45	2,40	
450-500 kg	-	2,36	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,61	2,51	
300-350 kg	-	2,63	-	
350-400 kg	-	2,51	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	2,35	
400-450 kg	-	-	2,20	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	2,25	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	2,15	
400-450 kg	-	2,24	2,21	
450 kg et +	-	2,22	2,14	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	-	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,46	1,90	1,67	1,34
5 -10 ans	2,38	1,80	1,52	1,40
+10 ans	-	1,63	1,42	1,12
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,47	2,03	1,86	

Bovins : 964.

BROUTARDS : Davantage d'acheteurs sont présents et permettent d'absorber la totalité de l'offre. L'ambiance se défend quelque peu, et les cours reprennent quelques centimes après plusieurs semaines de baisse.

LAITONNES : Vente totale à des cours très fermes.

GÉNISSES 18 MOIS et TAURILLONS : Présentation de qualité inférieure, mais aucun invendu

VACHES ET GÉNISSES de 30 MOIS : L'offre se tasse légèrement cette semaine, mais le commerce reste calme. Les cours des vaches lourdes et bien préparées ont tendance à se stabiliser, tandis quela vente continue de se compliquer dans les vaches trop maigres et trop âgées.

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 19/09/2016

Bovins (192)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
370 à 430 kg	910 - 1020	2,31 - 2,44
410 à 420 kg	-	-
Laitonnes		
250 à 295 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
390 à 405 kg	880 - 900	2,23 - 2,26
Génisses		
315 à 610 kg (16-24mois)	730 - 1230	1,70 - 2,30
610 à 670 kg (24-36mois)	1130 - 1200	1,80 - 1,90
Vaches		
Vaches légères	680 - 1020	
Vaches entre deux	1040 - 1180	
Vaches lourdes	1200 - 1440	

Les sorties en mâles restent limitées permettant ainsi à la cotation de reprendre-quelques centimes et de commercialiser la totalité des animaux présentés à la vente. peu d'apports en femelles, cours stables. En vaches, placement plus difficile en sujets trop maigres, tarifs reconduits en lourdes mais peu représentées cette semaine.

Bovins gras : 11
Génisses de viande : 3,58 à 3,70€ kg de viande
Vaches de viande : 3,34 à 3,86€ kg de viande. Pas d'amélioration dans les tarifs, peu d'invendus.

Prochain marché bovins le lundi 26 septembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 21/09/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,52	2,35
350 à 400 kg	2,45	2,35
400 à 450 kg	2,43	2,29
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,50	2,40
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	-	1,90
Vaches		
- 5 ans	1,73	1,58
de 5 à 10 ans	1,69	1,57
+ 10 ans	-	1,68

Broutards Laitonnes : Vente plus facile dans les bons broutards. Vente facile dans les 300 350.

Vaches-Génisses : Baisse limitée dans les bonnes vaches. Les vaches maigres trouvent difficilement preneurs.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 13/09/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,20 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,50 €	2,05 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,00 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	1,85 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	1,85 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	1,85 €	-

Tendance : Très peu de demande à l'export - Vente très mauvaise - Cours en baisse.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 12/09/16 au 18/09/16*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,57 €	-
350 kg	-	2,48 €	-
400 kg	-	2,47 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,38 €	-
500 kg	-	2,32 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,46 €	2,29 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,31 €	-

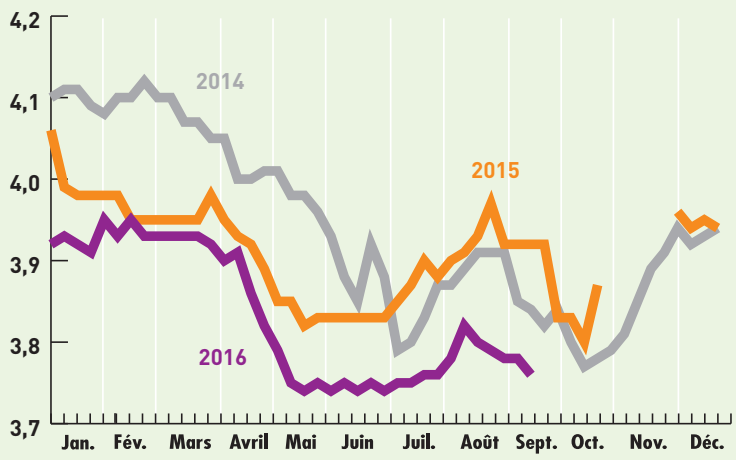
Tendance : Reconduction des cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 12/09/16 au 18/09/16*

	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Jeunes Bovins 12 à 24 mois							
Viande hors Bl/Parth	-	3,76 €	3,59 €	-			
Races mixte		-	3,08 €	3,08 €	3,06 €	-	
Races lait					-	2,74 €	2,69 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,04 €	3,84 €	3,72 €	3,39 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,02 €	3,80 €	3,71 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-		-				
Races mixte				3,22 €	3,10 €	-	
Races lait					-	2,56 €	2,46 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,54 €	4,24 €	3,97 €	3,68 €			

Tendance : Commerce calme.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 12/09/16 au 18/09/16*

	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Jeunes Bovins 12 à 24 mois								
Viande hors Bl/Parth	3,75 €	3,75 €	-	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,42 €	4,02 €	3,80 €	3,61 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	-	-	3,70 €	3,61 €				
Races mixte					3,15 €	3,06 €		
Races lait						-	2,60 €	2,54 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,53 €	4,26 €	4,08 €	3,83 €				

Tendances

SEM. 38 / 2016

Bovins de boucherie

La demande est en perte de vitesse sur la seconde moitié de septembre. Le budget des ménages a été épuré par les vacances, la rentrée des classes et les nombreuses promotions (porc, vins...). Sur les marchés, le comportement des acheteurs des abattoirs fait apparaître une volonté de stabiliser les prix dans les génisses et les jeunes vaches viandées ou de qualité bouchère. Peu de changement, également dans les allaitantes de choix secondaire convenable. Les vaches légères, sans viande ou âgées de plus de 10 ans restent malmenées et continuent d'être entraînées par les laitières. Cette gamme de marchandise est de plus en plus nombreuse dans les abattoirs par ces temps de crises et de sécheresse. En réformes laitières, les besoins des industriels sont pourvus par une gamme de marchandise souvent mal finie. La tendance reste baissière notamment dans les vaches maigres (2 ou 1 d'engraissement). En jeunes bovins, alors que les tarifs se détendent sur les autres marchés européens (mois d'offre), le climat commercial reste lourd en France avec un marché intérieur très peu actif et toujours pénalisé par la valorisation des avants. ■

Broutards

Les éleveurs attendent avec inquiétude l'ouverture de la saison d'automne. Face à ce début d'engorgement du marché, les importateurs italiens et des autres pays mettent une très forte pression sur les prix, même si cette semaine semble un peu moins dépressive que les précédentes. Dans les femelles, les bonnes femelles lourdes restent demander que ce soit pour l'export ou l'élevage en France à condition qu'elles soient indemnes d'IBR. Le commerce est plus calme dans les plus petites ou de conformation ordinaire ■.

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre progresse dans les veaux laitiers, mais pas de façon à déséquilibrer le marché. Le commerce est assez régulier avec des cours stables dans les bons veaux Holsteins ou Montbéliards avec des besoins sur l'Espagne. Les intégrateurs maintiennent leurs prix dans les veaux convenables, mais le tri se montre plus sévère dans les veaux légers ou de moindre conformation. Dans les croisés laitiers ou blanc bleu, la vente est toujours très sélective. Les transactions sont régulières avec des cours stables dans les bons veaux de race pure ou croisés (jaune ou blanc bleu) bien conformés. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 12/09/2016*

Agneaux (1923)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		2,12 - 3,42	2,85 - 3,28
Gras (38-44 kg)	-	2,94 - 3,52	2,74 - 3,03
Gras (44-50 kg)	-	2,74 - 3,29	2,66 - 2,82
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (231)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	1,14 - 1,15	0,80 - 0,83	0,43 - 0,69
(+60 kg)	1,09 - 1,29	0,88 - 1,05	-
Divers			
Béliers : 98 à 105 €	1,18 - 2,00	0,88 - 1,04	
Agneaux maigres : 76 à 101€	-	2,45 - 3,07	-
Caprins : 20 à 29€		-	-
Boucs :			
Divers :			

Ovins : 917
98% de vendus.

Agneaux : L'offre est moins importante après les gros marchés qui ont précédé la fête de l'Aïd. Les agneaux sont de bonne qualité et les cours sont reconduits.

Brebis: Légère baisse surtout en inférieures.

Béliers - Caprins: Cours inchangés.

Prochain marché lundis 25 septembre (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 19/09/2016*

Ovins : 128	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	85 - 103	2,63 - 2,83
Agneaux gras (-44kg)	127 - 145	3,12 - 3,50
Agneaux gras (+44kg)	126 - 150	2,68 - 2,94
Brebis	60 - 115	0,92 - 1,26
Béliers	-	-

Des apports réduits et une forte demande en agneaux entraînent une vente rapide à des tarifs qui augmentent. Un seul lot invendu. Cours très fermes en brebis, vente globale.
Prochain marché le lundi 3 octobre aux horaires habituels.

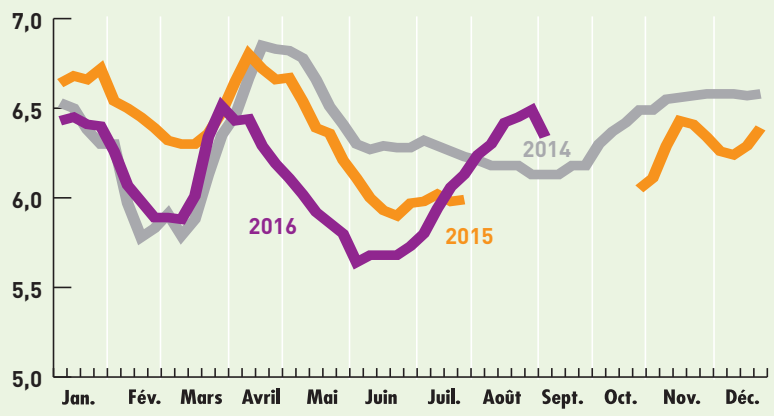
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 12/09/16 au 18/09/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,71 €	6,20 €
Couvert	16-19 kg	-	6,68 €	5,99 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,85 €	5,52 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 12/09 au 18/09//16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,34 €	6,91 €	2,51 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 12/09/2016 au 18/09/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,82 0.03	6,75 -0,05	5,74 -0,45	-	-	-	-
	R Var.	6,56 0,16	6,62 0,10	6,47 -0,01	5,79 -	6,68 -0,07	6,76 0,01	-	-
	O Var.	6,10 0,32	6,25 0,43	-	-	6,08 -0,24	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,74 0,04	6,79 0,03	5,92 -0,11	-	6,77	6,70 -0,08	-
	R Var.	6,53 0,07	6,62 0,11	6,44 -0,03	5,48 -0,33	6,71 -0,17	6,68 -0,07	6,44 -0,13	5,21 -0,81
	O Var.	-	6,47 0,72	-	-	6,20 -0,14	5,99 -0,27	5,77 -0,22	5,08
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,85 0,08	5,52 0,01	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Agneaux : Semaine de l'Aïd, marché stable sur le commerce traditionnel. Brebis : Vente plus difficiles à l'export notamment vers l'Italie.
Zone sud : Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



Porcins

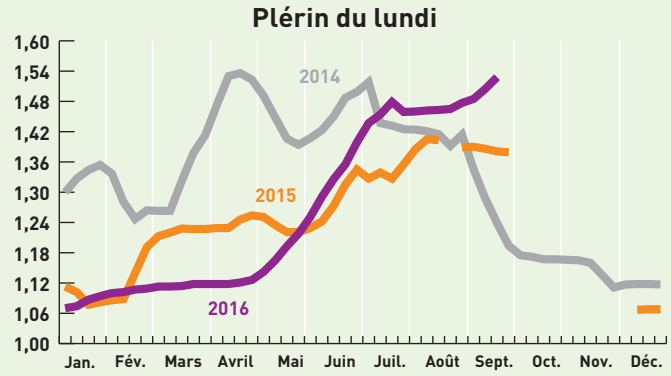
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 121 porcs présentés) *Cotations du lundi 19 septembre 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,528 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 09/09/16 au 15/09/16*

1,69 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

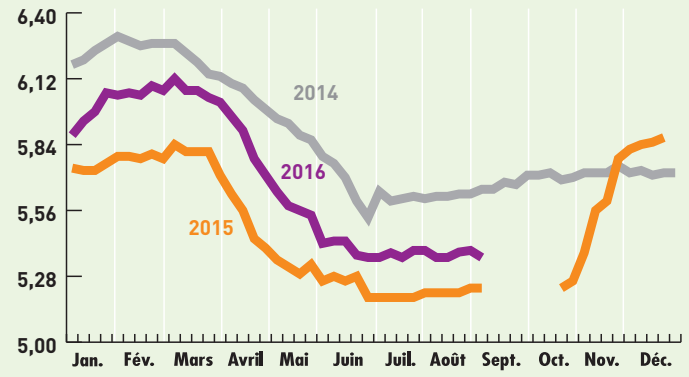
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 12/09/16 au 18/09/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	9,08 €	8,32 €	-	-
U	-	7,29 €	5,28 €	-
O	-	5,36 €	4,09 €	3,74 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 19/09/16 au 25/09/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	108	530 - 610 €	330 - 400 €	230 - 285 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		170 - 250 €	120 - 150 €	75 - 125 €	45 - 80 €
St-Etienne *(veau 50 à 65 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		300 - 410 €	200 - 260 €	175 - 210 €	100 - 130 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		460 - 560 €	340 - 380 €	220 - 260 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	933	150 - 270 €	100 - 160 €	70 - 150 €	30 - 70 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 12/09/16 au 18/09/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,82 €	2,60 €	-	-
Bons	2,50 €	2,30 €	1,90 €	-

Céréales

Marché du 15 septembre 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	78/12 fourrager	sept-déc.	140	N	C
Nord Côte-d'Or	78/12 fourrager	sept-déc.	140	N	C
Aube/Yonne	meunier		inc.		C
	amidonnier		inc.		C
	fourrager	sept-déc.	139	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	fourrager 58kg/hl	sept-déc.	118	N	C
Sud Côte-d'Or	55 kg/hl	sept-oct.	120	N	C
Nord Côte-d'Or	55 kg/hl	sept.oct.	120	N	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	55 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saone			inc.	C
Yonne			inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		n.p.		C
Saône et Loire			inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne			inc.	C
Saône et Loire			inc.	C
Côte d'Or			inc.	C

Pois	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or	fourrager	sept.-oct.	215 à 220	N C

Luzernes déshydratées	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17%1ère main	dispo	167	V

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main		inc.	

Matériel

Tracteur

VEND
- 845 XL. 4x4 moteur embrayage. Pneus neufs. Prix : 8500 €
- JD 21-40. 8000 H Embrayage neuf 4x4. Cabine SGE2. Prix : 8500 €
- Arès 836 R2 - 2003 - 7977 H. Prix : 17 000 €
- Tecnoma GT Hydroélectron. 3000 L. 28 m controle OK. Prix : 5000€ HT.
- Potinger Synkro 5030 K - 2014. 25 m. Prix : 10 000 € HT

Tel. 03 80 23 30 22 - 03 80 23 68 44
CASS-TRACT 21
21490 BROCHON

10 - Vends moteur Deutz t. bon état 2.700 heures (6 cylindres) pour 8005 8006 10006 etc. irrigation.
✆ 03 61 38 04 28

38 - Vds cse cess. Mazda E2200 pla + bâche demon 65000 km TBE + Case IH 2140 - 65 cv - 5000 H TBE.
✆ 04 74 29 72 02

42 - Vds vaches pleines Aubrac HBA et VA4 indemn paratub et IBRA TGS
✆ 06 07 59 08 74

42 - Vds maïs ensilage irrigués 8Ha Civens
✆ 04 77 26 14 99

67 - Vends cueilleur à maïs d'occasion Capello 946 PH Twin System 6 rangs repliable avec broyeur, bon état.
✆ 06 61 78 20 48

88 - Vds 2 petites génisses Blonde d'Aquitaine pure de bonne origine de 5 mois. 1.600 euros les 2. Possibilité de les remettre sous une vache laitiére avant sevrage.
✆ 06 12 85 67 49
ou 03 29 30 81 40

Travail sol

26 - Vds cse cess, charrue trisocs pulvérisateur 1000l semoir céréale 3m semoir maïs crover croop herse 5m canadien 3m remorque 8t tuyaux diam.100, 90, 76 ,70.
✆ 06 98 99 12 16

71 - Vends charrue Thiémé 4 socs, sécurité mécanique + pièces.
✆ 06 82 40 88 85

Récolte

10 - vds faneuse Kuhn 5801 Digidrive revise en concess
✆ 06 23 46 73 24

26 - Vds presse haute densité Hesston 4700 bon état.
✆ 06 87 71 31 35

76 - Urgent, recherche moiss-batt New Holland 80-70 ou modèle similaire de la même marque.
✆ 06 21 49 50 89.

Arbo-viti

71 - Vds pressoir Cep 400, cuve PM 25 hl, étiqueteuse chaîne (crémant) MEB90 à colle, scie à ruban diamètre 65, bon état.
✆ 06 85 33 42 10

Distribution

58 - VENDS cause cessation Keenan 360, 20 m2, 2012, TBE, dispo., 29 000 euros (réf. 3804)
✆ 06 88 06 53 77

Irrigation

69 - Vend station d'arrosage complète - 3 pompes - 72 m. de tuyaux acier diam 180 - 420 m. PVC diam 60.
✆ scierie.sambardier @wanadoo.fr

Cave

69 - Retraité vds cuve stockage 50 Hl Inox 316 TBE tous vins fab. G. Giroux Hte gamme : 5000 euros.
✆ 06 80 75 55 70

69 - Vds pressoir Vaslin PHP25, sur châssis roues pneus, tapis vendange Larippe 4.5 m avec trémie large, bac à vendange 12 hl polyester avec porte, sur châssis porté 3 points le tout en bon état.
✆ 06 83 66 97 72

Agri. divers

01 - Vds semoir Nodet 3m socs neufs traçeurs effa. de traces jalonneur très bon état
✆ 06.98.36.65.15

21 - Vds ensileuse trainec JD, modèle 3765, 2 rangs, boitier en cabine, cause cessation. 2500 € HT (prix à débattre)
✆ 06 62 32 99 18

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m. www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vds tank à lait Alpha Laval, 430 litres, 2 traites, bas prix.
✆ 06 84 05 20 80

42 - Vds déchaumeur à disques Vaderstad Carrier larg 3 m - TBE - an 2009 - 7500 euros TTC
✆ 06 70 41 85 26

42 - Vds tracteur MF 5445 90CV 5300H 2003 vibroculteur 3M sans Tva cse retraite
✆ 04 77 28 65 23 HR

42 - A Saisir abris tunnel occas. 20 m long av bâche neuve, plans montage. Liv. poss. 3480euros.
✆ 06 01 31 83 53

70 - Vds cause cessation : Herse rotative Kuhn HR 4003 + Ventaal 403 de 2007 + attelage port à court. Semoir Kuhn Planter 2 2007 11 rus Colza, disque maïs, sorgho avec microinsecticide. Semoir engrais Axera Kuhn 3200L, 28m 2007. Vibro Quivogne SSD 300 sécu boulons 6 dts 2002. Benne Delta 150 2002. Pulvé Blanchard 4500L 2009, pintajets 28m.
✆ 03 84 67 02 70 HR
ou 06 80 07 89 66.

71 - VENDS cause retraite : - herse rotative Kuhn 3 m. Belrecolt, rouleau Packer, lame niveleuse, TBE, peu servi, att. semoir, - semoir engrais Kuhn épendage 18 - 24 m. (cuve percée) mécanisme BE, fermeture hydrau., bas prix (réf. 3802)
✆ 03 85 82 80 83 HR

Elevage

07 - Vds bétaillère routière carte grise, homologuée 2,5T 2 essieux neufs, plancher neuf, dispo le 07/10/2016 TBE cause retraite
✆ 06 85 12 73 24

21 - VENDS cause cessation : - ensileuse trainée JD, modèle 3765, 2 rangs, boitier en cabine, prix : 2 500 HT à débattre,
✆ 06 62 32 99 18

69 - Vds pipeline westfalia complet 4 griffes, pompe à vide, lavage, tank à lait Serap 1000 litres.
✆ 04 74 26 32 89

Véhicule

Utilitaire

69 - Vends camion Renault 130 cv. JN85 8T5 Pt 4 T charge - 250 000 km état moyen 2500 euros benne arrière.
✆ 06 35 57 13 54

Tourisme

01 - Vds Renault Mégane, Diesel, 1,5 Dci expression, année 2010, 96000 km, 85 cv, éco2, noir
✆ 06.73.53.09.35

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds maïs pour ensilage région Dombes
✆ 06.08.68.56.89

21 - VENDS paille long/broyée, - luzerne 2ème coupe extra, - foin, raygras, balle carrée, départ ou livré (réf. 370D)
✆ 06 74 49 35 18

21 - VENDS foin 2016, bottes carrées ou rondes (réf. 3805)
✆ 06 80 33 42 57

42 - product. vds maïs ensil. épis en bottes filmées enrubannées, livré + orge blé Tb qualité
✆ 06 66 93 88 00
ou 04 77 36 74 81

69 - Vds poires William's pour distillerie.
✆ 06 98 35 96 82

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91

Fourrage

71 - Vds foin balles rondes, 120-120, 220 kg, 2016.
✆ 03 85 24 02 53
ou 06 62 46 99 86

73 - Vends joli foin de montagne bc 70 x 120, récolté au 15 juillet, prix 150 €/T
✆ 06 87 35 55 78

Divers

10 - Vends pulvé 28 m Tecnoma hydropulvé Gps ttes options 2011 contrôle technique ok état impeccable, TX36 2.956 h 5,10 m, benne 10 t, combiné packer 4 m, 4 roues étroites : 2 270/95r46 et 2 13.6r28, cause regroupement.
✆ 06 20 70 13 52

10 - Vends cause retraite : tracteur Renault 103-14, 9000h, bon état - Brabant Bonnel 4 socs sécurité hydrolique - Semoir engrais Amazone ZAM Novis 2000 l vache, déflecteur de bordure trémie large 2,80m.
✆ 03 84 67 30 63.

38 - Ech. roues Deutz DX3 - 16,9-30 et 11,2-24 contre 13,6-36 et 12,4-24 + Vds BMS Mailleux 1,40 m.
✆ 06 73 60 12 97

42 - Vds moto Yamaha50 35000 km en BE prix demandé 1 000 euros
✆ 04 77 63 51 09

69 - Vend mur antibruit bois long 66 m. haut 3,5 m. soit 22 éléments de 3 m.
✆ scierie.sambardier@wanadoo.fr

Offre

Emploi

21 - CHERCHE travailleurs saisonniers pour récolte sapins de noël 3 à 4 semaines début sem. 45 (réf. 3803)
✆ 03 80 64 12 78 - 06 70 74 97 70

42 - Journal départemental d'informations agricoles et rurales, implanté depuis 70 ans dans la Loire avec une équipe d'une dizaine de personnes recrute un rédacteur-animateur. Vous aurez en charge des reportages et la rédaction d'articles techniques agricoles, d'information générale et rurale sous la responsabilité du directeur de publication, pour les différentes éditions de la société. Vous serez également chargé de l'organisation de la communication et de l'évènementiel d'une organisation professionnelle syndicale. Poste basé à St Priest en Jarez, déplacements dans tout le département, permis B exigé CDD 6 mois pouvant évoluer vers CDI – Temps complet - Rémunération selon profil et expérience. Profil souhaité : Formation BTS agricole, ingénieur agricole, Dynamique, autonome, réactif sachant travailler en équipe, disponible, bon sens du relationnel,Bonne capacité rédactionnelle, bon niveau d'orthographe, Esprit d'analyse et de synthèse, rapidité d'écriture, Maitrise des outils informatiques et réseaux sociaux Envoyer lettre manuscrite et CV à : Paysans de la Loire BP 30031 42272 St Priest en Jarez cedex

71 - Recherche salarié agricole sérieux, logé, ferme d'élevage.
✆ 06 81 89 18 52

71 - Afdi BFC s'est donnée comme mission la construction de partenariats entre les mondes agricoles français et ceux des pays en dévlpmt. Elle travaille sur 2 axes: accompagner des organisations paysannes au sud pour promouvoir le dévlpmt rural et la lutte contre la pauvreté et sensibiliser le milieu agri. français aux problématiques de dévlpmt rural des pays du sud. Elle recherche une personne en service civique ouvert à ts jeunes de 18 à 25 ans désirant travailler dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale touchant au secteur agri., avec un intérêt pour la communication, et l'éducation au dévlpmt. Une expérience du milieu associatif, la connaissance des outils d'animation et des outils informatiques est un +. Durée du volontariat : 8 mois, à partir de fin septembre-début octobre - 35 h hebdo - lieu : 21110 Bretenière (à 13 km de Dijon), déplacements à Paris, en Bourgogne et Franche-Comté à prévoir, permis B + voiture indispensables (prise en charge frais km) - salaire : indemnités du service civique. Les candidatures sont à adresser, soit sur le site de l'agence de service civique, soit par courriel à afdibfc@afdibfc.org et accompagnée des documents suivants :
CV + lettre de motivation à l'attention de M. le Président d'Afdi BFC.

84 - ETA recrute du personnel pour le ramassage des racines du 12.09.16 contrat 3 semaines min région Valréas 84 et alentours. Débutant accepté
✆ 0750910310

84 - ETA recrute du personnel pour le ramassage des racines du 12.09.16 contrat 3 semaines min. région Valréas 84 et alentours. Débutant accepté.
✆ 07 50 91 03 10

Service

69 - Artisan, petite entreprise, libérez vous de contraintes administratives. Rgt chq services.
✆ 06 23 34 64 72

74 - Battage soja bénéficier du seul et unique moyen d'optimiser vos récoltes de soja la coupe flexible, disponible sur toute la région Rhône-Alpes, renseignements
✆ 06 79 71 05 92

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Mariage

Rencontre

10 - Agriculteur 30 ans cherche j f 27-35 ans, peut aider à la ferme, pas sérieux s'abstenir.
✆ 06 22 51 25 46

58 - Jeune femme 33 ans avec emploi CHERCHE homme 30 à 55 ans aimant agriculture pour vie ensemble, si affinités mariage. 00 237 697 444 569 (réf. 360A)
✆ 06 17 40 24 06

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine, vds taureaux de 12 à 24 mois, inscrits, type mixte, indemnes IBR, livraison possible.
✆ 06.77.19.11.44

01 - Cause cessation vends 2 vaches pleines velage octobre et 2 vaches vêlées type charolaise indemne IBR.
✆ 04 74 52 64 42

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND génisses et vaches pleines HBL LIMOUSINES, vêlage septembre à Décembre écographiées et vend jeunes repro limousins 1 an fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (340F)
✆ 06 28 02 04 05

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ 06 33 90 12 17

10 - Vends belles vaches BLONDE D'AQUITAINE avec leur veau, 2 vaches vêlage septembre -octobre 2Ëme veau, jeunes taurillons pour reproduction, calmes, livraison, garantie sanitaire, cause préretraite
✆ 06 12 85 67 49

10 - Vends cause retraite troupeau Charolais en agriculture biologique depuis 2001.
✆ 06 85 72 55 83



21 - Elevage HB Limousin VDS génisses 12 à 18 mois, - 1 taureau 18 mois, - vaches prêtes ou suitées, très dociles, TGS, livraison assurée (réf. 370C)
✆ 06 30 82 41 63

21 - Vends taureaux charolais 18 mois, - veaux de l'année HBC. EARL Tursin 21210 Villargoix (réf. 38VB2)
✆ 06 73 95 62 82

21 - Vends reproducteurs mâles 10 mois Limousins, IND IBR, GS, TBO, type mixte. Groen Sébastien (réf. 3801)
✆ 06 78 97 72 28

38 - Vds 2 taureaux Charolais 18 mois et 11 mois issu insémination Indemn. IBR.
✆ 04 76 64 20 47

39 - Vds cse cessation laitière vaches prêtes race 46 IA CL echo indemnes IBR BVD INS BBB
✆ 06 79 59 91 05

57 - Vends cause retraite troupeau Charolais en agriculture biologique depuis 2001.
✆ 06 85 72 55 83

58 - VENDS bon taureau 4 ans, vêlage facile, génisse + taureau 5 ans + veaux repro., IBRA. Denis Adam - Montapas (réf. 3702)
✆ 06 71 59 38 27

58 - VENDS Normande 6 ans prête à vêler. (réf. 38VB1)
✆ 03 86 30 42 36
06 23 39 81 55

69 - Elevage limousin HBL vend gros veaux reproducteurs - Trices TGS calmes 6f. 3M bonnes origines prix raisonnable.
✆ 06 82 22 56 77

70 - VENDS taureaux 18 mois HBC, type viande et élevage, vaccinés, FCO, IFNAIS, moyen 100, origine Virely Gérard. GAEC Thibault Roche 70600 Champlitte (réf. 360C)
✆ 06 81 33 77 70

70 - A vendre 8 génisses 28-30 mois Salers terme octobre, novembre. Pleines du Salers. TGS.
✆ 06 81 98 80 34.

71 - Elevage charolais HBC, portes ouvertes les 30 septembre, 1 et 2 octobre 2016. Vente de veaux mâles de l'année, 60 taureaux de 20 mois, 30 génisses de 20 mois (N.I.). Nouveautés sur http://gaec bonnot. free.fr. Gaec Bonnot Fernand et fils, 71220 La Guiche.
✆ 06 81 89 18 52

71 - Vds cse cess. vaches + génisses HBCharolaises, 5 à 6 générations, IA, IBR A, TGSanitaires, vêlages faciles, très dociles.
✆ 06 86 96 94 50

71 - Vds 2 génisses Prim'holstein 3 semaines, issues TP, 160 euros et foin BR, 2016.
✆ 06 84 51 71 10

71 - VENDS 3 bons taureaux 18 mois VF, TGS, HBC ou non. Perrotin - Créot (réf. 3703)
✆ 06 06 67 14 90
03 85 91 12 41 HR

CÔTE-D'OR CONSEIL ÉLEVAGE
1 rue des Coulots - 21110 BRETENIERE
Tél : 03 80 68 67 10 - ocl21@ucacig.fr
RECRUTE 1 AGENT DE PESEE (H/F) EN CDI A TEMPS PARTIEL
pour prélèvement de lait à la ferme Secteur AUXONNE - ST JEAN DE LOSNE
Résidence obligatoire dans la zone
ENVOYER CV + LETTRE MANUSCRITE

10 - A V. très bon taureau Charolais 4 ans inscrit HBC, vêlage facile, pas de césarienne sur 2 campagnes, pas de problËme de vêlage.
✆ 03 81 35 33 17
ou 06 44 95 63 44

10 - Vends 10 VL MO pleines 1 et 2 lact IA CL sanitaire OK. Aulnois Holsteins et Jerseys
✆ 06 33 65 65 18

18 - EARL Breton, 18 Germigny l'Exempt vd choix de taureaux charolais de 18 mois, qualités de viandes et maternelles.
✆ 06 82 25 17 13.

18 - L'association charolais Val d'Aubois organise ses 7e journées portes ouvertes le samedi 30 septembre. Cinq élevages vous invitent à une visite au pré et vous réservent le meilleur accueil : **GAEC Monseau, 18 Croisy, tél. 06.16.55.49.47 - EARL Breton, 18 Germigny L'Exempt, tél. 06.82.25.17.13 - EARL Tramesson, 18 Charly, tél. 06.10.91.41.94 - EARL Minard, 18 Neuvy Le Barrois, tél. 06.10.44.58.37 - EARL Combette, 18 Augy/Aubois, tél. 06.12.91.70.83.**

71 - Vends taureaux 18 mois dont un fils d'Artois, vêlage facile, génisses 2 ans, HBC ou non.
✆ **03 85 24 02 16**

71 - Portes ouvertes vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre 2016, le Gaec Delorme 71 Lournand vous invite à découvrir son élevage charolais HBC, visite au pré : 30 veaux repro. et taureaux 18 mois.
✆ **06 80 20 46 47**

71 - Vends vaches et génisses montbéliardes, au lait.
✆ **07 88 38 66 28**

71 - Vends 2 génisses PH 4 à 6 mois + 9 génisses PH terme 09/12-2016, BO, CL+9500, IBR, DVD OK.
✆ **06 70 85 01 66**

71 - Vends 6 génisses salers 18 mois, prêtes à saillir, indemnes IBR, bonne souche, départ 71.
✆ **06 43 97 61 08 ; 03 85 96 92 38 midi soir**

74 - Vends 9 génisses limousines prêtes, IA, toutes garanties sanitaires, IBR, BVD.
✆ **06 71 94 38 96**

88 - Vds beau jeune m.le Blond d'Aquitaine 14 mois, très docile, garantie sanitaire, livraison, photo : 2.000 Ä à débattre.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS 80 mâles HBC, TGS, 40 taureaux 18 mois, - 40 génisses 18 mois, transport possible. GAEC Cadoux (réf. 350B)
✆ **06 89 18 05 87**

Caprin

38 - Vds boucs Alpins e 18 mois issus d'IA élevage CL genes+.
✆ **06 37 22 29 00**

Ovin

58 - VENDS agneaux et antenais CHAROLLAIS non inscrits et 1 bélier 3 ans inscrit, BO. (réf. 3704)
✆ **06 83 24 55 99**

71 - Vends béliers charollais, inscrits ou non, et jeunes brebis, livraison possible.
✆ **06 75 75 59 80**

73 - Vends béliers agnelles Hampshire inscrits, sanitaire OK, vaccin FCO, livraison possible.
✆ **07 70 61 84 26**

89 - VENDS 1 bélier Suffolk, origine Belge (réf. 3806)
✆ **03 86 32 57 04 après 20 h - 06 31 41 77 32**

Volaille-Lapin

07 - Vds poules pondeuses plein air 2,50 euros l'une - 11ème gratuite
✆ **06 76 68 89 70**

Chien

10 - Vds chiens de chasse Grand bleu de Gascogne 1 an pucés vacc certif véto bonne santé, 2 fem. bon pr lièvre, mère 250269606055246 Siren 512475906, non inscrits.
✆ **06 83 37 33 85**

71 - Vends 4 chiots Berger allemand, non Lof, nés le 14-06-2016 (portée de 4), 2 M 2 F, mère n° 250268500668899, n° siret : 442362653, prix : 400 euros la F, 350 euros le M.
✆ **06 83 13 82 29**

Viticulture

Vendanges

10 - Viti Beaujolais chr fils ou filles agri pour VENDANGES, vers le 20 sept 2016, nourris/logés.
✆ **04 74 04 21 08**

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande ☐ Aviculture
☐ Grandes cultures ☐ Fruits & légumes
☐ Lait élevage ☐ Pâtre
☐ Porcs ☐ Chèvre
☐ Vigne

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°___/___/___/___
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

La Maison de l'Eleveur
www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
TÔLES NERVURÉES
5 ONDES - EPS. 0,63
ANTI-CONDENSATION
GARANTIE 20 ANS CONTRE LE DÉCOLLEMENT
À PARTIR DE 6,30€/M²*
LIVRAISON GRATUITE**
**Sur France Métropolitaine. À partir de 800€ HT
*Prix HT pour 200M² MINIMUM soumis à conditions

remorques Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert
32 T PTC Tridem Suiveur
Roues Kargo Radial
Année 2015 - Démo
23 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com 02 43 00 75 31

VIS A GRAINS ELECTRIQUE
DE REPRISE OU SUR CHARIOT
Ø 100-120-150MM
VIS HYDRAULIQUES POUR SEMOIRS OU REMORQUES
DIFFUSION DIRECTE (17)
05 46 32 44 33 - WWW.DIFFUSION-DIRECTE.FR

La Maison de l'Eleveur
www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
TAPIS DE MINE POUR ENSILAGE
COUPE EN BANDES DE 1,80M SUR DEMANDE

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Nouveau site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

allopneus.com
VENTE ET MONTAGE DE PNEUS
anciennement PNEUS FRANCE NORD PFN
LIVRAISON GRATUITE
À PARTIR DE 2 PNEUS
0 811 140 128 Service 0,06 €/min + prix appel
Fax : 04.26.07.86.38
ALLOPNEUS.COM - CS30470
13096 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2

5% DE REMISE SUPPLÉMENTAIRE* AVEC LE CODE EA5P2016

RM KLEBER	€HT	RM KLEBER	€HT	RM KLEBER	€HT
320/85R24 122A8 TL TRAKER	335	520/85R38 155A8 TL TRAKER	1252	300/70R20 119A8TL SUP 8L	362
380/85R24 131A8 TL TRAKER	441	320/85R20 119A8 TL TRAKER	305	7.50R16 100A8TL SUPVIGNE	180
320/85R28 124A8 TL TRAKER	369	320/85R32 126A8 TL TRAKER	415	7.50R18 102A8TL SUPVIGNE	211
340/85R28 127A8 TL TRAKER	445	340/85R24 130A8 TL TRAKER	419	7.50R20 104A8TL SUPVIGNE	211
380/85R28 133A8 TL TRAKER	465	420/85R24 142A8 TL TRAKER	505	8.3R24 106A8TL SUPVIGNE	228
420/85R30 140A8 TL TRAKER	612	420/85R28 144A8 TL TRAKER	551	9.5R24 107A8TL SUPVIGNE	237
420/85R34 142A8 TL TRAKER	711	520/70R38 150A8 TL FITKER	1141	12.4R28 121A8TL SUPVIGNE	368
340/85R36 132A8 TL TRAKER	469	280/70R20 116A8 TL FITKER	300	16.9R30 137A8 SUPER G	715
340/85R38 133A8 TL TRAKER	529	420/70R28 133A8 TL FITKER	593	340/75R20 117A8 SUPER	390
460/85R38 149A8 TL TRAKER	914	380/70R24 125A8 TL FITKER	480	280/70R20 116A8 SUPER8L	259
420/85R38 144A8 TL TRAKER	822	280/70R18 114A8 TL FITKER	281	28070R18 114A8 SUPER8L	299

PNEUS TOURISME - UTILITAIRE - 4X4 - QUAD - MOTO - PL - JANTES
Fabrication de jantes et roues sur demande • Jumelage
Roues Etroites sur mesure • Espaces verts • Forestier • Manutention et Industriel
*Valable pour l'achat de 2 pneumatiques minimum parmi la gamme Roue Motrice Kleber Agricole, pour livraison uniquement en France métropolitaine (y compris Corse et Monaco), jusqu'au 31 octobre 2016 inclus. Non cumulable avec d'autres remises en cours.

CHÉNEAU GRANDE CAPACITÉ
+ ROBUSTE
+ SIMPLE
+ EFFICACE
Prix compétitif et devis en ligne ! Sans soudure !
Tôle galva de 15/10e et fixation après la charpente
Montage avec une clé de 17 et une visseuse
Economisez sur les descentes et les tranchées
AGRI DIFFUSION
✆ 04 70 05 82 22
FAX 04 70 05 82 23 - 03 SAINT MARTINIEN
E-mail : agridiffusion@yahoo.fr

LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
http://boutique.reussir.fr

Elan
✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
Bandeau en ABS - polyvinyl
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637

Les Portes Ouvertes dans les Élevages



Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71

PORTES OUVERTES viste de l'élevage au pré
les 23, 24 et 25 septembre

40 taureaux de 18 mois - 40 génisses de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année
Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

CHAROLAIS SUD MORVAN - 58 LUZY
La Génétique du Sud Nivernais- L'image et la fierté d'un terroir

VENTE AMIABLE
de taureaux charolais 18 mois et veaux reproducteurs
SAMEDI 1ER OCTOBRE
à la Grande halle www.charolais-sud-morvan.fr
EXPOSITION - VENTE DE 9H00 à 18H00
Renseignements: 06 07 51 04 99

SAS Ferme du ROMPOUÉ - Gaec DEBOUX
Cuy - 58110 Chougny - 06 26 01 58 72 - 06 09 97 30 97

PORTES OUVERTES
POUR LA VISITE DE NOTRE ÉLEVAGE INSCRIT AU HBC
LES 23, 24 & 25 SEPTEMBRE À CUY - 58110 CHOUGNY
Veaux reproducteurs et veaux reproducteurs à vêlages faciles.
Taureaux de 18 mois - Génisses de 18 mois pour reproduction et génisses de 30 mois pleines (terme décembre) non inscrites à vendre.
Buffet froid offert

LE GAEC GAUTHÉ VOUS PROPOSE
une vente organisée le vendredi 30 septembre
14 taureaux de 18 mois HBC dont 1 sans cornes
45 veaux reproducteurs HBC dont 4 sans cornes
20 vaches charolaises pleines
Visite à partir de 10h00,
vente vaches à 11h00, vente taureaux 14h00
Domaine St Etienne - 58290 Vandenesse

PORTES OUVERTES
Samedi 24
et dimanche 25 septembre
Olivier VIEUX
Chérault - 58270 St Benin d'Azy
07 86 72 80 09
VEAUX de l'année - TAUREAUX adultes
élevages HBC, IBR A, TGS
Le meilleur accueil vous sera réservé

Deux éleveurs NIVERNAIS passionnés
par la LIMOUSINE vous invitent à
leurs PORTES OUVERTES les 24 et 25 SEPTEMBRE
Venez découvrir les élevages **ANIMAUX SANS CORNES**
- **BREUGNOT François** — Rangleau 58120 Blismes — 06 76 29 30 60
- **THOULE David** — Le Couault - 58340 - Diennes — Aubigny - 06 10 09 65 69

PORTES OUVERTES
Vendredi 30 septembre
à Decize (58) Samedi 1er
& dimanche 02 octobre
ELEVAGES CHAROLAIS
Gaec **SAVRE**
Domaine Fleury 06 89 28 18 82
Gaec **TOUILLON MOIRON**
Le Grand Saisy 06 19 82 08 94
Scea **RAYMOND**
Jean Christian et Sophie
Villecourt J.C. 06 81 06 35 07
Sophie 06 87 47 38 99
RAYMOND Albert
Saulx 06 80 22 99 50
Accueil permanent sur les 3 jours
Visite de l'élevage au pré
ou à l'étable selon le temps
Veaux de l'année,
taureaux de 18 mois,
femelles toutes catégories
Garanties sanitaires
Livraison assurée
Verre de l'amitié - Restauration

JOURNÉES COMMERCIALES D'AUTOMNE
les 30 septembre, 1er et 02 octobre 2016
LA FÉDÉRATION CHAROLAISE de Côte d'Or
organise comme chaque année une **VENTE**
dans les élevages bovins charolais de Côte d'Or
Vente de reproducteurs mâles inscrits, femelles et toute catégorie avec garanties sanitaires, de race pure et de performances
Une majorité de reproducteurs éligibles à l'aide du Conseil Général de Côte d'Or: 400 €
VENTE DANS LES ELEVAGES AVEC GARANTIES SANITAIRES, DE RACE PURE ET DE PERFORMANCES

Nom Prénom ou Société - Adresse	Téléphone
BAUDION Nicolas - 29, Rue Notre Dame - 21320 Pouilly en Auxois	06 88 94 68 00
EARL LECHENAULT Yves - 1 Rue des Forges - 21230 Foissy	06 68 67 74 41
EARL TURSIN Bernard - Goix - 21210 Villargoix	06 73 95 62 82
FEVRIER SÉBASTIEN - Les Granges sous Grignon - 21150 Grignon	06 30 18 57 21
GAEC BAUDOT ELEVAGE - 21140 Pont et Massene	06 07 75 59 74
GAEC BAULOT Y & S - Route de Saulieu - 21140 Semur en Auxois	06 70 12 20 09
GAEC DE LA FONTAINE - 21320 Sainte Sabine	06 77 00 86 27
GAEC DE PERGEOT - Dionne - 21320 Chatellenot	06 24 69 61 13
GAEC HENRIOT - 12 Grande Rue - 21700 Villebichot	06 21 88 22 77
GAEC NOIREAUT - Rue Croix Poils Blanc - 21320 Meilly sur Rouvres	06 14 13 59 11
GAEC VIRELY - Grande Rue - 21360 Ecutigny	06 75 78 55 96
SCEA LUCOTTE Jean-Marc - 21320 Créancey	06 80 98 96 57

Renseignements: liste d'éleveurs participants et d'animaux à vendre sur simple demande
Tel. 03 80 90 68 80 - Fax 03 80 90 76 14 HB ou 06 24 24 69 93 HR
Site internet: www.cote-dor.chambagri.fr
(services-aux-professionnels/productions-animales/amelioration-genetique-bovine/federation-charolaise)

Fabienne et Jean-Michel
CHATILLON
Elevage HBC aux Angles
71190 MESVRES
06 15 93 22 70
PORTES OUVERTES
30 sept. - 1er et 2 octobre 2016
Veaux, taureaux de 18 mois,
exposés au pré. Prix raisonnables
Les Ets BIGALLET présents sur le site exposeront leur gamme d'aliment. (Un Big Bag d'aliment et divers lots à gagner)

PORTES OUVERTES
ELEVAGE CHAROLAIS
GAEC JEANNOT
Pascal et Martine
Les Etangs Charollais - 71410 Sanvignes les Mines
23, 24 ET 25 SEPTEMBRE
Vente de 20 veaux reproducteurs,
2 taureaux de 18 mois + visite de l'élevage
TEL : 06.23.36.62.92

Élevage CHAROLAIS HBC
SCEA VOISIN Philippe
58300 Cossaye
PORTES OUVERTES
les 28, 29 et 30 septembre
Cause retraite vends cheptel
toutes catégories dont gêne sans corne
Tel. 06 81 64 19 02 ou 03 86 50 70 90



Vente annuelle
de reproducteurs
CHAROLAIS HBC
vendredi 30/09
samedi 1er
et dimanche 2
octobre
dans les élevages :
Batho Roger Pontillard
58330 Saxi Bourdon
Port. 06.74.69.21.83
Earl Batho Serge l'Hatenon
58330 Saxi Bourdon
Port. 06.83.68.07.96

Élevage BEAUZON
Corcelles - 58360 Préporche
PORTES OUVERTES
vendredi 30 septembre
samedi 1er et dimanche 02 octobre
Taureaux 18 mois
et veaux reproducteurs HBC, IBRA
03 86 84 21 53 - 06 88 78 99 53
06 47 76 43 44 - 06 83 98 87 62

PORTES OUVERTES
les 30 septembre,
1er et 02 octobre
ÉLEVAGE CHAROLAIS HBC VEND
reproducteurs veaux et taureaux 18 mois TGS
SCA LEMAITRE Raymond - Chevanes - 58 Monteron - 03 86 30 61 65

ELEVAGE CHAROLAIS HBC
GAEC BONNOT Fernand & Fils - 71220 La Guiche
Portes Ouvertes
30 sept. 1er et 2 octobre 2016
Vente de :
Veaux mâles de l'année • 60 taureaux de 20 mois • 30 génisses de 20 mois (N.I.)
Bonnes qualités et origines. Livraison poss. / Prix raisonnables / Buvette
06 81 89 18 52 Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr

NOUVELLE ORGANISATION
Portes ouvertes dans chaque élevage
30 septembre et 1er octobre 2016
Gaec GATILLE - Audour 71520 Dompierre-les-Ormes : 03 85 50 46 08
Gaec GATILLE Laurent - Audour 71520 Dompierre-les-Ormes : 03 85 50 43 58
GAEC MATHIEU - HBC - Vigousset 71250 Montmelard : 06 88 92 01 18

4 élevages Charolais HBC
vous ouvrent leurs PORTES
Samedi 1er et dimanche 2 octobre 2016

• **BERTHIER Pierre**, Les Apports, 71 Marizy	Tél. 06 07 08 76 39
• **EARL CHEMARIN**, Les Tatins, 71 Marizy	Tél. 06 83 89 75 08
• **DUCERT Claude**, Fin, 71 Martigny-le-comte	Tél. 06 07 75 81 61
• **GAEC PORNON**, La Combe, 71 Viry	Tél. 06 74 53 49 72

PORTES OUVERTES
VENDREDI 30 SEPTEMBRE
et SAMEDI 1er OCTOBRE
GAEC DELORME
Collonges 71250 Lournand
Vous invite à découvrir son élevage charolais inscrit HBC, visite au pré :
- 30 veaux reproducteurs
- Taureaux 18 mois

Notre meilleur accueil vous sera réservé
Contact : 06 80 20 46 47

CHAROLLES - Mercredi 28 sept. 2016 à 14h
L'Ass des Eleveurs Charolais d'entre Saône vous invite à la
VENTE aux ENCHÈRES
de 56 veaux mâles inscrits au HBC
et vente amiable de jeunes taureaux
Expo dès 10 H -Les meilleurs des élevages de la région
Tél : 03 85 24 17 54 - Catalogue visible sur le site internet : www.charolais71.fr

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

→ TRANSFERT DE SIÈGE

TAXI KRUMM

**Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
20 rue des Forges 21460 Epoisses
452 814 874 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision de la gérance en date du 01 avril 2016, le siège social a été transféré au 4 rue du Morvan 21000 Dijon à compter du 01 avril 2016.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

Pour avis, La gérance

AL213817478

SCP BERTAUD - CALLET
Avocats Associés
3 rue Saint Julien 54000 Nancy
Tél 03 83 30 11 46

PHARMACIE DES BOURROCHES

**SELARL au capital de 9.800 €
65 Rue de Chenôve 21000 Dijon
RCS Dijon 480 344 761**

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal d'une assemblée générale en date du 6 septembre 2016, les associés ont décidé de transférer le siège social du 65 Rue de Chenôve à Dijon (21000) au 100 Avenue Jean Jaurès à Dijon (21000).

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

AL213817501

→ MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

BUFFLON

**Société à responsabilité limitée
au capital de 9 100 euros
Siège social
10 rue Bernard Laureau 21110 Genlis
RCS Dijon 751 617 937
SIRET 751 617 937 00014**

CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : 20 000 euros
Nouvelle mention : 9 100 euros

Pour avis : La Gérance

AL213817509

→ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis municipal de mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée n°1

DU PLU DE NUITS-SAINT-GEORGES

La municipalité informe les habitants que le maire a pris l'initiative d'une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme, par arrêté municipal en date du 13 avril 2016.

Cette modification simplifiée a pour objet de corriger des erreurs matérielles.

Par délibération du 4 avril 2016, le conseil municipal a défini les modalités de mise à disposition du dossier au public.

Le dossier sera consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture du 26 août 2016 au 30 septembre 2016 inclus.

**Mairie de Nuits Saint Georges
Place Argentine
du lundi au vendredi
8h30-12h00 et 14h-18h**

Un registre sera également disponible en mairie avec le dossier, dans lequel pourront être consignées les observations du public.

A l'issue de cette mise à disposition, le maire en dressera un bilan et soumettra le dossier, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public, à l'approbation du conseil municipal.

AL213817409

Direction départementale des territoires

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Demande d'autorisations uniques pluriannuelles de prélèvements d'eau à des fins d'irrigation agricole présentée par la chambre d'agriculture de la Côte-d'Or

Objet, durée et lieux d'enquête

Par arrêté préfectoral du 29 août 2016 une enquête publique se tiendra **du lundi 19 septembre 2016 au lundi 24 octobre 2016 à 16h**, soit 36 jours, à la préfecture de la Côte-d'Or (direction départementale des territoires DDT), à la sous-préfecture de BEAUNE et sur la commune de BRETENIERE suite à la demande présentée par la chambre d'agriculture de la Côte-d'Or désignée comme organisme unique de gestion collective (OUGC) de l'eau pour l'irrigation agricole sur le périmètre des zones de répartition des eaux des bassins de la Vouge, de l'Ouche et de la Tille et de la nappe de Dijon Sud et portant sur les autorisations uniques pluriannuelles de prélèvement pour l'irrigation agricole requises au titre du code de l'environnement (eau et milieux aquatiques), en application de l'ordonnance n°2014-619 du 12 juin 2014, sur le périmètre de l'OUGC.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, pourra être consulté à la DDT de la Côte-d'Or (57 rue de Mulhouse à DIJON bât A bureau 219), à la sous-préfecture de BEAUNE et à la mairie de BRETENIERE et les observations, propositions et contre-propositions pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des bureaux :

- DDT de la Côte-d'Or : lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h à 16h,
- sous-préfecture de BEAUNE : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h45,
- mairie de BRETENIERE : lundi de 16h à 18h, mercredi de 10h à 12h, jeudi de 16h à 18h et samedi de 9h à 11h.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site de la chambre d'agriculture de la Côte-d'Or : http://www.cote-dor.chambagri.fr/

Les observations écrites pourront également être adressées, avant la clôture de l'enquête, au commissaire-enquêteur, M. Daniel COLLARD, officier télémécanicien de l'armée de l'air en retraite, au siège de l'enquête : DDT service de l'eau et des risques – 57 rue de Mulhouse BP 53317 21033 DIJON Cédex, ou par courriel à l'adresse suivante : ddt-ser@cote-dor.gouv.fr

En cas d'empêchement de M. Daniel COLLARD, celui-ci sera remplacé par M. Philippe COLOT officier de gendarmerie en retraite, membre suppléant.

Permanences du commissaire-enquêteur

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public les :

- lundi 19 septembre 2016 de 9h15 à 11h15 à la DDT de la Côte-d'Or,
- mercredi 21 septembre 2016 de 10h à 12h à la sous-préfecture de BEAUNE,
- mercredi 5 octobre 2016 de 10h à 12h à la mairie de BRETENIERE,
- samedi 15 octobre 2016 de 9h à 11h à la mairie de BRETENIERE,
- mercredi 19 octobre 2016 de 10h à 12h à la sous-préfecture de BEAUNE,
- lundi 24 octobre 2016 de 14h à 16h à la DDT de la Côte-d'Or.

Identité de la personne responsable du projet

Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à Mme Laure OHLEYER responsable du projet, chambre d'agriculture de la Côte-d'Or - 1, rue des Coulots – 21110 BRETENIERE. Tél : 03 80 68 66 77

Communication du dossier d'enquête

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la préfecture de la Côte-d'Or (DDT – service de l'eau et des risques – 57, rue de Mulhouse BP 53317 21033 DIJON Cédex).

Consultation et communication des observations formulées au cours de l'enquête

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant toute la durée de l'enquête.

Décision pouvant être adoptée et autorité compétente

Le préfet de la Côte-d'Or est compétent pour prendre les arrêtés d'autorisation ou de refus au titre du code de l'environnement (eau et milieux aquatiques).

Consultation du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur

Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, les rapports et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public soit à la préfecture de la Côte d'Or – direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse à DIJON, soit à la sous-préfecture de BEAUNE, soit dans la commune de BRETENIERE ou sur le site http://www.cote-dor.gouv.fr (rubriques eau, enquêtes publiques)

Pour la préfète et par délégation, le responsable du bureau police de l'eau,

uillaume BROCQUET

AL213817429

→ RECTIFICATIF

CABINET Jacques BRET
Avocats 62, rue de Bonnel
69003 Lyon

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans le Journal «TERRES DE BOURGOGNE» le 22 Juillet 2016 concernant la société civile immobilière « DUPARCHY » immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 538 247 081

La réduction du capital social pour le ramener à 2.820 euros par annulation de 8 parts sociales décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Mai 2016 a été rejetée faute d'unanimité.

AL213817497

→ AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHARREY-SUR-SAONE: Terre
6 ha 19 a 90 ca - La perche: ZC-67 - Sur les percheux: ZC-16

MAGNY-LES-AUBIGNY: Terre
1 ha 63 a 70 ca - Fremoin: ZE-24(*)

TROCHERES: Terre
48 a 00 ca - Pres des mottes: ZA-125

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/10/2016 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL213817514

SARL PAULINE ET ROMAIN

Rectificatif à l'annonce numéro AL213617307 SARL Pauline et Romain du 09/09/2016, **il fallait lire 02/09/2016** au lieu de 02/08/2016.

AL213817502

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 16.09.2016 concernant la société Nahema Evasion: Il y avait de lire «siège social transféré à Talloires (74290) Chemin des Moines».

AL213817507

→ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques, **le Mardi 25 octobre 2016 à 11 H 00**

au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice

UNE MAISON d'habitation à **VILLEBOUGIS (89)**

10 rue du Chemin Vert – Lieudit « **Saint Georges** »

de 200 m² habitables environ. Elevée sur rez-de-chaussée et d'un étage.

De 6 pièces. Avec **Cave** et **Piscine.** Sur un terrain de 26 a 34 ca – **Inoccupée**

MISE A PRIX : 35.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge

de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,**

Avocats à SENS (89), demeurant 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 81 35**

VISITE sur place le Mercredi 12 octobre 2016 de 11 H 00 à 12 H 00

AL213817499

→ AVIS ADMINISTRATIF

COMMUNAUTE DE COMMUNES
4 allée des Cordiers
21360 Bligny sur Ouche

LOCATION DU DROIT DE CHASSE EN FORET

**SAISON 2016-2017
Superficie : 204,52 ha**

Durée de la location : 1 an
Département : COTE D'OR
Commune de situation : DETAIN ET BRUANT

Bois Royal de Pierre Saux parcelles B4 à à B 39

Bois Royal du Pré de L'Auve : parcelles B 40 à B 42

Plan de chasse 2016-2017 :

1 cerf C2, 1 biche, 1 faon de cerf, 10 chevreuils, 4 sangliers

Visite du territoire : BIDAULT Laurent - Tél : 03.80.61.41.58 Port : 06.28.96.43.45

Autres renseignements : MARTIN Philippe – Tél : 06.76.26.57.63 philippe.martin@onf.fr

Ouverture des plis le 5 octobre 2016 à 19 heures 30

Offre à déposer avant le 5 octobre 2016 à 19 heures

(cachet de la poste faisant foi ou récépissé) au bureau de la communauté de communes.

AL213817515

→ MODIFICATION DE STATUTS

DEBLANGEY FILS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 165 000,00 euros
Siège social :
Zone industrielle Terreau Brenot
route de Semur - 21210 Saulieu
RCS Dijon 322 333 840**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2016

la collectivité des associés a décidé

1/ de modifier la dénomination sociale qui devient DEBLANGEY BTP à compter du 30/06/2016. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention

DEBLANGEY FILS

Nouvelle mention

DEBLANGEY BTP

2/ d'étendre l'objet social, à compter du 30/06/2016 , à l'activité suivante : génie civil.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

ARTICLE 2 – Objet

La Société a pour objet :

- l'exploitation et la mise en valeur d'une entreprise de maçonnerie, couverture, charpente, carrelage, terrassement, travaux publics ;
- l'exploitation et la mise en valeur d'une entreprise de transports de marchandises, et de location de matériel de construction, d'excavation ainsi que de matériel roulant ;
- la participation directe ou indirecte de la société aux opérations de constructions, fouilles et transports se rattachant aux activités ci-dessus ;
- vente de matériaux ;
- promotion immobilière (réalisation ou rénovation de biens immobiliers destinés à la vente) ;
- génie civil.

Le reste de l'article est inchangé.

3/ la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 30/06/2016. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes.

Capital

Ancienne mention : le capital social est fixé à 165 000 €. Il est divisé en 1500 parts de 110 € chacune.

Nouvelle mention : le capital social est fixé à 165 000 €. Il est divisé en 1500 actions de 110 € chacune.

Forme

Ancienne mention : société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : société par actions simplifiée

Administration

Nom du gérant : Monsieur Jean-Luc DEBLANGEY demeurant 38 Avenue Kellerman Résidence la Closeraie 21000 Dijon

Président : SC HOLDING DEBLANGEY, au capital de 6 000 € dont le siège social est ZI Terreau Brenot Route de Semur 21210 Saulieu, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 811 270 263

Commissaires aux comptes :

Les Commissaires aux comptes ont été confirmés dans leurs fonctions.

Mentions complémentaires

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Mention sera faite au RCS Dijon

AL213817440

DEBLANGEY TRANSPORTS

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 39 900 €
Siège social : Route de Semur
Zone industrielle Terreau Brenot
21210 Saulieu
R.C.S. : Dijon B 480 972 835**

Par décision du 30/06/2016 l'associé unique a décidé :

1/ d'étendre l'objet social à l'activité suivante : loueurs de véhicules avec conducteurs destinés au transport de marchandises

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

ARTICLE 2 – Objet

La Société a pour objet :

. transport de marchandises

. loueurs de véhicules avec conducteurs destinés au transport de marchandises

. location de matériels de construction, de bennes, d'excavation et de matériels roulants

Le reste de l'article demeure inchangé.

2/ la transformation de la Société en Société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du 30/06/2016.

Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après qui sont frappées de caducité.

Forme

Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration

Nom du gérant : Monsieur Jean-Luc DEBLANGEY

Président : SC HOLDING DEBLANGEY, au capital de 6 000 € dont le siège social est ZI Terreau Brenot Route de Semur 21210 Saulieu, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 811 270 263

Commissaires aux comptes

. en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire : la société ACC – Parc Valmy – 3 G Rue Jeanne Barret 21000 Dijon

. en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant : Monsieur Nicolas MORON – Parc Valmy – 3 G Rue Jeanne Barret 21000 Dijon

Mention sera faite au RCS Dijon

AL213817441

HOLDING DEBLANGEY

**Société Civile au capital de 6 000 €
porté à 1 101 000€
Siège Social - ZI Terreau Brenot
Route de Semur 21210 Saulieu
R.C.S Dijon 811 270 263**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22/07/2016 il résulte que le capital social a été augmenté de 1 095 000 € pour être porté de 6 000 € à 1 101 000 €, par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Capital : 6 000 euros
Nouvelle mention : Capital : 1 101 000 euros

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29/07/2016 la collectivité des associés de la SC HOLDING DEBLANGEY a décidé de la transformation de la Société sous la forme de Société à Responsabilité Limitée à compter du 29/07/2016, sans création d'un être moral nouveau, avec adoption de nouveaux statuts.

DENOMINATION SIEGE SOCIAL OBJET DUREE CAPITAL : ils sont inchangés.

GERANT : Monsieur Jean-Luc DEBLANGEY demeurant 38 Avenue Kellerman Résidence La Closeraie 21000 DIJON

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis, la gérance.

AL213817493

SACICAP BOURGOGNE NORD

Aux termes d'une délibération du 26 septembre 2014, l'AGO des associés de la SOCIETE ANONYME COOPERATIVE INTERET COLLECTIF POUR L'ACCESSION A LA PROPRIETE BOURGOGNE NORD, Société anonyme coopérative au capital variable minimum de 82.500 €, dont le siège social est Dijon (21000) – 7, Boulevard Rembrandt, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°015 950 173, a pris acte de la désignation en qualité de représentant permanent de la société OPAC DE DIJON, désormais dénommée DIJON HABITAT, de M. Jean-François MACAIGNE, demeurant à Dijon (21000) – 24, rue Ernest Bailly, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre PIROCCA, demeurant à Dijon (21000) – 20, rue Balzac.

Suivant délibération du conseil d'administration du 21 avril 2016, de la société susmentionnée, il est pris acte du décès de M. Bernard BOSQUET, administrateur non remplacé. Il a été constaté, en outre, la désignation de M. Nicolas DUREUX, demeurant à Dijon (21000) – 18, rue Nicolas BORNIER, en remplacement de Mme Michèle JUDIC, demeurant Chenôve (21300) – 1, Rue de la Paulée, en qualité de représentant permanent du MEDEF de Côte d'Or.

Aux termes d'une délibération du 29 juin 2016, l'AGO de la société sus-mentionnée, a pris acte de la démission de M. Jacques PINCHAUX, demeurant à Djon (21000) – 15B, Boulevard Thiers, de ses fonctions d'administrateur sans remplacement. Il a, en outre, été constaté la désignation en qualité de représentant permanent de :

- Mme Dominique CHAUVET, demeurant à Chatou (78400) – 3, sentier des vignes, en remplacement de M. Pascal JACQUIN, demeurant à Strasbourg (67000) – 3, rue de la monnaie, pour la société SCIC HABITAT BOURGOGNE;
- M. Hervé COUTEILLE, demeurant à Saint-Père (89450) – 1, rue de la Cave Pillon - Fontette, en remplacement de M. Thomas CAUDRON, demeurant à Chartres (28000) – 4bis, Cité Damoiseau, pour la société DOMANYS ;
- Mme Chantal VAN CORTENBOSCH, demeurant à Vincelles (89290) – 1, rue Soufflot, en remplacement de M. René GAYRAUD, demeurant à Rully (71150) - 19, rue de Fagot, pour la société LOGEHAB ;

Mention sera faite à RCS de Dijon.

Pour avis.

AL213817494

Cabinet Schmitt & Associés
Société d'Avocats
30, Avenue Franklin D. Roosevelt
75008 Paris

AGID (APPLICATIONS GENERALES DE L'IDENTIFICATION)

**S.A.S. au capital de 40.000 €
Siège Social
2, rue Marguerite Yourcenar 21000 Dijon
390 829 281 RCS Dijon**

Suivant décisions du 27 juin 2016, l'Associée unique a :

- Pris acte de la démission présentée par Monsieur Emmanuel LEMAIRE de son mandat de Président,
- Nommé à effet de cette date (le 27 juin 2016), en qualité de nouveau Président : la Société par actions simplifiée ALLFLEX EUROPE dont le siège est situé à VITRE (35500), Route des Eaux Z.I. de Plagué (313 620 783 RCS Rennes).

Pour avis.

AL213817500

→ VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

**Vend UN APPARTEMENT à GENLIS (21110),
106 rue de La Maurienne
Réf : 0763/6050/5**

Appartement T3 au 1er étage **de 67,5 m² habitables** – **Classe Energie : E**

Cet appartement contient : une entrée, un dégagement, un cellier, une cuisine, un séjour, deux chambres, une salle de bain, un w.-c et un balcon - **Prix de Vente : 66.825 €** (hors frais de notaire et bancaires) - Quote-part de charges de copropriété : 1.773 € annuels (soit 145 € mensuels) - Lot soumis à la copropriété

Nombre de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 20.

« Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH»

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Julien NOEL - Tél : 09 79 99 02 12 **- jnoel@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA CÔTE-D'OR ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL213817474

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOCIETE «DERBY»

**Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 22.500,00 Euros
Siège Social : à Dijon (21000),
7 Rue du Château
R.C.S. Dijon 382 907 228**

Suivant une décision de l'associé unique en date du 12/09/2016, contenue dans un acte de cession de parts sociales reçu par Me VIARD, notaire à DIJON le même jour, il a été, savoir :

- pris acte de la démission de Mme Martine RAYMOND de son mandat de gérant à compter du 12/09/2016,
- décidé de nommer Monsieur François GEOUSSERANT, dt à Daix (21121), 1 Bis Rue des Clos en qualité de nouveau gérant, sans limitation de durée à compter du 12/09/2016,

Pour avis et mention.

La gérance

AL213817492

ETOILE CENTRE EST - E.C.E.

**SARL au capital de 63 000 euros
Siège social
6 rue de l'Ingénieur Bertin
21600 Longvic
408 657 336 RCS Dijon**

L'assemblée générale des associés du 16 juin 2016 a pris acte de la fin de mandat de cogérante de Madame Denise Ventouras, née Brousse et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

La lquidatrice

AL213817510

→ NON DISSOLUTION

LA MAISON DES CHAMPS

**Société À Responsabilité Limitée
au capital de 3 500.00 €
Siège social : 19 Rue du Château Gamay
21190 Saint-Aubin
801 449 141 RCS Dijon**

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2016, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance.

AL213817386

**ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42**

DISSOLUTION LIQUIDATION

LE PONT DE PANY

SARL en liquidation
au capital de 7 500€
794 avenue de Bourgogne
21410 Pont de Pany
481 677 771 RCS Dijon

PV D'AGE du 02/09/2016, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 2/09/2016 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Liquidateur : Guy MARCHAND, Pont de Pany (21410) 794 avenue de Bourgogne, à qui ont été conférés les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Siège de la liquidation : Pont de Pany (21410) 794 avenue de Bourgogne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de Dijon.

Pour avis, le liquidateur.

AL213817445

ZHANG QUETIGNY

SARL au capital de 10.000 Euros
Siège social
2, rue des Potiers 21800 Quétigny les Dijon
792 478 323 RCS Dijon

1. Aux termes du PV du 29 février 2016, age a décidé de dissoudre la société, à compter du 29 février 2016, de fixer l'adresse de correspondance pour la liquidation au siège social et de désigner en qualité de liquidateur : M. ZHANG Xuebing, demeurant 14, résidence du Parc - 93120 La Courneuve.

2. Aux termes du PV du 31 août 2016, AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation, à compter du 31 août 2016.

La société sera radiée au RCS de Dijon.

AL213817511

Z CHENOVE

SARL au capital de 10.000 Euros
Siège social
3, rue Jean Moulin 21300 Chenôve
794 185 942 RCS Dijon

1. Aux termes du PV du 31 mai 2016, AGE a décidé de dissoudre la société, à compter du 31 mai 2016, de fixer l'adresse de correspondance pour la liquidation au Siège social et de désigner en qualité de liquidateur : M. LIN Changlong, demeurant 12, avenue de la Concorde 21000 Dijon.

2. Aux termes du PV du 31 août 2016, AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation, à compter du 31 août 2016.

La société sera radiée au RCS de Dijon.

AL213817512

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 23/08/2016 à Venarey-les-Laumes, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : société par actions simplifiée

Dénomination sociale : GITEC Development

Siège social : 19 Avenue de Baccarat 21150 Venarey-les-Laumes

Objet social : Le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion et plus particulièrement la réalisation de missions de management de transition ou de conseil aux entreprises dans les domaines de la direction d'activité, de la stratégie, du business development,de l'innovation et R&D, de l'industrialisation, de la performance énergétique appliqués principalement aux secteurs du Pétrole, et du Gaz, de l'Energie et de la Métallurgie. Le conseil aux entreprises dans les domaines du développement, de la stratégie commerciale et digitale, de l'organisation, de l'informatique, du marketing, du management, toutes activités de formation dans ces domaines ainsi que toutes opérations et prestations de nature à assurer le développement de ces entreprises. L'activité d'apporteur d'affaires dans les domaines précités. Toutes activités annexes ou connexes à l'objet ci-dessus.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Dijon

Capital social : 5 000 euros

Transmission des actions : la cession des actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable des associés.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Thevenet Gilles 19 avenue de Baccarat 21150 Venarey-les-Laumes

AL213817446

S.C.P. « Geneviève ECHINARD, Claude SEGAUT et Anne-Gaël PARRY-AVRIL » Titulaire d'un Office Notarial à BEAUNE

BONNEMAR

Aux termes d'un acte reçu par Maître Claude SEGAUT, Notaire associé à Beaune (Côte d'Or), le 13 septembre 2016, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : BONNEMAR

Forme : Société Civile

Capital Social : 2.000,00 euros

Siège Social : Beaune (Côte d'Or), 6 chemin des mariages.

Objet Social : acquisition, gestion, exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers, prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

Durée : 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Apports en numéraire : les associés n'ont fait que des apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Claude BONNET, demeurant à Beaune (Côte d'Or), 6 chemin des Mariages, est désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée.

Cession de parts : les cessions entre vifs entre associés, ascendants et descendants et au bénéfice du conjoint d'un associé sont libres. Toutes autres cessions ne peuvent intervenir qu'avec le consentement des associés.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis, Maître SEGAUT, Notaire.

AL213817490

LES MAÇONS REUNIS

Suivant acte sous seing privé en date du 08/09/2016 à Fontaine les Dijon il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LES MAÇONS REUNIS

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : 12 Rue Nicolas de Hoey 21121 Fontaine les Dijon

Objet : Maçonnerie générale, travaux de gros œuvre, second œuvre et finition du bâtiment, terrassement travaux publics, plomberie chauffage électricité climatisation et installation de réseaux d'eau de gaz et d'électricité.

Durée : 99 ans

Capital : 2 000 € entièrement libéré.

Gérance : M. GARBUIO Jean-Philippe demeurant 12 Rue Nicolas de Hoey 21121 Fontaine les Dijon

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL213817484

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL FASHION COUPE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social - 9 rue du Cimetière
21500 Savoisy

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DIJON du 12 septembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL FASHION COUPE

Siège social : 9 rue du Cimetière 21500 Savoisy

Objet social : L'exploitation et la gestion d'un salon de coiffure mixte ainsi que la vente de tous produits et accessoires de coiffure et de beauté.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Marion GALOSEAU demeurant à Savoisy (21500) 9 rue du Cimetière

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de

Dijon.

Pour avis : La Gérance

AL213817488

GFA MUTUEL TERRE ET PARTAGE

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/09/2016, il a été constitué une société

Dénomination : GFA TERRE ET PARTAGE

Siège social : Ferme de la Bussière 21130 Flagey les Auxonne

Forme : Société civile à capital variable (GFA mutuel)

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

Capital minimum : 23.000 €

Capital initial : 23.000 € entièrement libéré en numéraire

Objet social : L'acquisition, la gestion, l'administration, la réhabilitation, la mise en valeur par bail rural des terres à vocation agricole ainsi que le bâti éventuellement nécessaire à l'exploitation.

Gérant : Mr Bernard KREMPP Ferme de La Bussière 21130 Flagey les Auxonne

Co-gérant : Me Fabienne RUCH 66 rue des Péjoces 21000 Dijon

Co-gérant : Me Laura CHASSAING 44 Grand rue 21130 Tillenay

Co-gérant : Mr Guillaume MICHALAK 44 Grand rue 21130 Tillenay

Co-gérant : Mr Louis BIGNAND 36 bld de l'Université 21000 Dijon

Cessions de parts sociales : libres entre associés, soumises à l'agrément préalable de l'AG des associés pour une cession à un tiers extérieur au GFA

AL213817495

TRIUM HORECA SAS

Par acte SSP du 09/09/2016, il a été constitué une SAS dénommée : Trium Horeca SAS.

Siège social : 11 impasse du Clos Chartreux 21200 Beaune.

Capital : 375.000 euros.

Objet : La création, l'exploitation, la location-gérance et le développement d'un ou plusieurs fonds de commerce, et notamment dans la restauration. Le dépôt et l'exploitation de toute marque et de tout brevet, la création, l'acquisition, la prise de participation, de sociétés, l'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la location de tous immeubles ou biens immobiliers ;

Président : Personne Morale : Trium Sa au capital de 31.000 euros, 8 bvd de la foire L-1528 Luxembourg ville, Luxembourg. Greffe Luxembourg, RCS B186454.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon.

AL213817498

BATI EXPRESS 21

Avis est donné de la constitution d'une entreprise présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BATI EXPRESS 21

Forme : EURL

Siège social : 3 Rue de l'Eglise 21200 Combertault

Objet : Travaux de maçonnerie générale et Rénovation immobilière (hors fluide)

Durée : 99 années

Capital : 5 000 euros

Gérance : Monsieur DE JESUS NEVES Paulo Sergio domicilié au 3 Rue de l'Eglise 21200 Combertault

Immatriculation : au RCS de Dijon

Pour avis

AL213817506

LE ROUGAIL

Par assp en date à Chenôve du 16/09/2016, il a été constitué la société LE ROUGAIL

Forme : SAS Siège : 43 rue Roger Salengro 21300 Chenôve

Durée : 99 ans Capital : 9 000 euros

Objet : traiteur, toute activité de restauration, cours de cuisine, réinsertion par le biais de la cuisine

Exercice du droit de vote : Tout associé doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément de la collectivité des associés pour toute cession

Président : Louisette Hanta Ramanantsoa-Ralambotsirofo, 43 rue Roger Salengro 21300 Chenôve.

Immatriculation : RCS Dijon.

AL2138 17508

NIÈVRE

NOMINATION

AGREGATS DU CENTRE

Société par actions simplifiée
au capital social de 40 000 euros
Siège social : Fontenille CD 40
58180 Marzy
R.C.S. Nevers 350 556 460

Le «30 juin 2016», par «Procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire» est nommée «Présidente» la société AGREGATS DU CENTRE GROUPE SAS au capital de 6 763 300 euros dont le siège est à MARZY (Nièvre) 130 route de Nevers - RCS Nevers 531 010 569 en remplacement de M. Gilles MORINI, «démissionnaire».

Pour avis

AL583817467

LE CHAMP DE LA DAME

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
Siège Social
Passy Les Tours
58400 Varennes-les-Narcy
498 791 672 RCS Nevers

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2016 a décidé de nommer :

- aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire : Mr Philippe CHAUSSAT ayant sa résidence professionnelle à NEVERS (58) – 20, Avenue Pierre Bérégovoy

- aux fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant : la société CABINET Anne BONNICHON et ASSOCIES sise à VICHY (03) – L'Atrium – 37, Avenue de Gramont

AL583817505

TRANSFERT DE SIÈGE

MGC RESTAURATION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 3 000 €
Ancien siège social
9, rue Saint Exupéry
58660 Coulanges les Nevers
Nouveau siège social
28, rue René Cassin
58640 Varennes Vauzelles
804 618 049 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 25 juillet 2016, les associés ont :

- pris acte de la démission de Mr Olivier GUEZET de ses fonctions de Directeur Général de la société à compter du 5 août 2016 ;

- décidé de transférer le siège social de Coulanges les Nevers (58) – 9, rue Saint Exupéry à Varennes Vauzelles (58) – 28, rue René Cassin à compter du 25 juillet 2016, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL583817470

safer

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (AA 16/054):

95 a 93 ca - Les brosses: D-1072-1122[1064]-1123[1064]-1124[1064]

Et, par extension, Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT:

47 a 00 ca - Les millassieres: F-134

Cmne de RAVEAU (AA 16/055)

Biens occupés:

88 a 77 ca - Le grand champ: ZE-65

Cmne de TAZILLY (AA 16/064)

Bien libre au 11/11/2016

Avec bâtiments habitation et exploitation:

62 ha 76 a 55 ca - Cercy: C-335-336-338(*) - La place vaudelin: C-330(*)-511[329] - Le champ du pardon: C-502 - Le champ saperiaut: C-492(*)-493-553[496] - Mezeret: C-468-471-472-473-474-475-476-478-479

-480-481-482-486(*)-487-488(*)-489-490-562

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/10/2016 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL583817507

LES 2 P

SCI au capital de 1 000 €
7 rue Jean Moulin
58200 Cosne Sur Loire
801 792 888 RCS Nevers.

L'AGE du 29.7.2016, a décidé de transférer le siège social de la société, au 1.9.2016 au 4 avenue de la Gautrie, 72230, Arnage.

La société sera radiée du RCS de Nevers et ré-immatriculée au RCS de Le Mans

AL583817516

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP JP JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Laure PAILLARD, Notaire au sein de la SCP JP JACOB et C.THEVENY, le 6/9/2016,

Mr ROGER Daniel Marcel et Mme GRILLET Colette Eliane, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 1 rue Pierre de Coubertin, mariés à la mairie de Jalognes (Cher) le 21 septembre 1963, sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage,

Ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille de changer de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Laure PAILLARD, notaire à Cosne Cours sur Loire, 14 rue du Maréchal Leclerc.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion

Me Laure PAILLARD, Notaire.

AL583817474

MODIFICATION DE STATUTS

HOLDING CLW

SARL au capital de 1 484 720 €
Siège social
Les Hâtes, 58350 Dompierre-sur-Nièvre
794 470 856 RCS de Nevers

L'AGE du 01/09/2016, a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du même jour et a nommé en qualité de Président M. WATTERLOT Christophe, demeurant 42 Champ Meslier, 58130 Guérigny.

Il a également été nommé en qualité de Directeur Général : Mme PETOT Laurence, demeurant La Pouge, 58210 Saint-Pierre-du-Mont.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la Gérance.

Sont nommés en qualité de Commissaires aux comptes :

- Titulaire : SARL CECCOTI Thierry & Associés, ayant son siège social 22 route d'Espagne, 31100 Toulouse,

- Suppléant : M. GOMBERT Jérôme, demeurant Parc d'activités de l'Aéroport - 1 rue Didier Daurat, 18000 Bourges

Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, chaque action donnant droit à une voix.

Transmission des actions : Cession libre entre associés et soumise à agrément dans les autres cas.

Modification du RCS de Nevers

AL583817508

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEV LES SAULES

3 rue des Terres Rouges
58200 Pougny
RCS Nevers – N° 803 583 814
Capital social : 211 000 €

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire à effet du 1er septembre 2016, il a été procédé à l'entrée de Mlle Marine NAULT, au retrait de la gérance de Mme Evelyne NAULT et à la nomination à la gérance de M. Roger NAULT, demeurant 3 rue des Terres Rouges 58200 Pougny.

Pour avis, la gérance

AL583817471

GFR DAMERON

SC au capital de 140 000 €
Siège social
3 domaine des bordes, 58420 Neuilly
490 742 921 RCS de Nevers

L'AGE du 03/09/2016 a nommé en qualité de gérant Mme Dameron Marie Joséphe, demeurant 3 domaine des bordes, 58420 Neuilly en remplacement de M. Dameron Christian, à compter du 03/09/2016.

Modification au RCS de Nevers

AL583817502

CAPHI

CHANGEMENT DE GÉRANT.

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 août 2016 de la société CAPHI, société civile immobilière au capital de 3 000 euros, siège social : Semelin Dessus, 58270 Billy Chevannes, RCS Nevers n°798 968 210.

L'avis de constitution a été publié dans TERRES DE BOURGOGNE, le13 décembre 2013.

Il a été décidé de nommer LAFOND PHILIPPE Semelin 58270 Billy Chevannes en qualité de gérant associé à compter du jour de ladite Assemblée. sans limitation de durée en remplacement de LAFOND CAROLE Semelin Dessus 58270 Billy Chevannes démissionnaire

Pour avis

AL583817503

SCI ELMANI

SCI au capital de 5 000 €
Siège social : 22 Rue St Louis
58600 Fourchambault
503 200 743 RCS de Nevers

Par AGE du 01/09/2016, il a été décidé à compter de ce même jour :

- Proposition comme nouveau gérant : Monsieur PASCAL Claude demeurant 11 rue Henri Barbusse 58600 Fourchambault en remplacement de Mr BIDAULT Christia, démissionnaire

- Cession de parts sociales : Mr BIDAULT Christian cède ses 5 parts à Mr METGE Nicolas. Me BIDAULT Sylvie cède 4 parts à Mr METGE Nicolas

- Changement d'adresse du siège social : Celui-ci sera transféré à l'adresse suivante : 11 rue Henri Barbusse 58600 Fourchambault

Mention au RCS de Nevers

AL583817521

POURSUITE D'ACTIVITÉ

SARL GALLOIS FRERES

au capital de 10 800 €
Siège social : Epiry
58800 Corbigny
323 277 657 RCS Nevers

Par décisions de l'A.G.E. du 03 septembre 2016 :

La durée de la société GALLOIS FRERES qui était initialement fixée à 35 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers a été prorogée de 99 années.

La société prendra fin le 11 janvier 2116.

Dépôt au RCS de Nevers

Pour avis, la gérance

AL583817511

NON DISSOLUTION

EURL LA FERMETURE PRES DE CHEZ VOUS

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 500.00 €
Siège social
3 avenue du Dr Bramard
58170 Luzy
789 875 143 RCS Nevers

Suivant décisions de l'associé unique du 02 septembre 2016 :

- l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance

AL583817468

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

DISSOLUTION LIQUIDATION

IMPULSION

S.A.R.L. unipersonnelle en liquidation
Au capital de 5 000 €
Siège social : 49 rue des Hôtelleries
58400 La Charité sur Loire
Siège de liquidation : 11 rue du Grand Voisy
18300 Veaugues
805 024 775 RCS Nevers

Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 30/08/2016, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/08/2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Christophe THOMAS, demeurant 11 rue du Grand Voisy 18300 Veaugues, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 11 rue du Grand Voisy 18300 Veaugues.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

AL583817466

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCAT

ALCIAT-JURIS -
SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social
BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

CREDIT ET D'ASSURANCE DU NIVERNAIS

«S.C.M. CANIV»
SCM en liquidation amiable
au capital de 1 524 euros
Siège Social : 25 bis, Av. Pierre Bérégovoy
58000 Nevers
Siège de la Liquidation
127, rue Pierre Brossolette
58600 Garchizy
R.C.S. Nevers D 326 314 234

Selon décisions de l'AG Mixte du 30/06/16, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Colette GUILLE, dmt à Garchizy (58600), 127 Rue Pierre Brossolette pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Garchizy (58600), 127 Rue Pierre Brossolette. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis.

AL583817473

ACCESSOIRES BLANCHISSERIES SERVICES

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 15 place de l'Eglise
58240 Saint-Pierre-le-Moûtier
752 640 771 RCS de Nevers

L'AGE du 31/08/2016 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. MECHIN Philippe, demeurant La Fontaine Saint Joseph, Dhère, 58240 Langeron, et fixé le siège de liquidation à l'adresse suivante: chez la société PERIPHERIE, Technopole du Circuit, 58470 Magny Cours.

Modification au RCS de Nevers

AL583817510

AVIS DE CONSTITUTION

SVJ AUTO

Par acte SSP en date du 2 septembre 2016, il a été constitué une SARL dénommée: SVJ AUTO

Objet social : Exploitation de station de lavage et lavage en tout genre, vente accessoires pièces automobiles, réparations, vente de véhicule d'occasion, location d'emplacements publicitaires

Siège social : CC RN7 67 avenue de la 85eme de Ligne 58200 Cosne Cours sur Loire

Capital : 50 000 euros

Gérance : M Sébastien DUMAS demeurant 17 rue Saint Lazare 58200 Cosne Cours sur Loire

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL583817472

Notaires

D. BLANCHET - E. DAUPHIN-PIGOIS - S. VILAIRE
Notaires Associés

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Simon VILAIRE, Notaire à 18500 Mehun sur Yèvre, 52 bis, Av. Jean-Chatelet, le 12 septembre 2016, enregistré à Bourges le 13/09/2016 bordereau 2016/905 case n°1, a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Associé unique : Mr Yoann Cyrille PINGLOT, époux de Mme Marie-Jeanne PETIT, demeurant à Cosne Cours sur Loire (58200) 4 bis rue de la Fédération

Objet : l'achat, la vente en gros ou au détail, le stockage, le négoce, l'importation, l'exportation, la fabrication, la distribution, la pose/remplacement, le traitement de tout matériel en verre, plastique et produits similaires ainsi que de tous accessoires et pièces de rechange pour véhicules (notamment automobiles, camions, autobus, tracteurs, engins de travaux publics, etc.) .

Dénomination : Y3M VITRAGES AUTO

Siège social : Cosne Cours sur Loire (58200) Parc d'activités du Val de Loire 1 bis rue des Forgerons.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : 8.000 € divisé en 800 parts de 10 € chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 800 attribuées à l'associé unique.

Cessions de parts : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par

l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres.

Les autres sont soumises à l'agrément de la société.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

AL583817504

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/09/2016, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AMANDIERS

Objet social : animation d'équipe, animation de réseaux et formations, achat et revente de produits diététiques, formation à la gestion du stress et des actes violents, préparation physique.

Siège social : 7 allée de la Louée, 58000 Nevers.

Capital : 2000 €

Durée : 99 ans

Président : Mme DENIS Amandine, demeurant 7 allée de la Louée, 58000 Nevers

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément.

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL583817506

SCP GAUTHIER CLERGET
Notaires associés
à La Charité sur Loire (58402)
37 TER, Avenue Maréchal Leclerc, BP 47

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CLERGET , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Joël GAUTHIER & Emmanuel CLERGET», titulaire d'un Office Notarial à La Charité sur Loire (58400), 37 TER, Avenue Maréchal Leclerc, le 7 septembre 2016, enregistré au pôle départemental d'enregistrement de NEVERS le 12 septembre 2016 bordereau n°2016/913 Case n°1 extrait 1809 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée

Objet : - l'acquisition, l'aménagement, l'exploitation de terrains de camping et caravaning, la location d'emplacements ainsi que la location, la vente de tentes, caravanes, mobil-homes, chalets et abris et la fourniture de toutes prestations nécessaires à leur installation,

- La fourniture de prestations para-hôtelières,

- Hôtellerie de plein air,

- La restauration, la vente à emporter, débit de boissons, alimentation et la vente de tous produits, presse, laverie, location de cycles,

- l'animation, l'organisation de spectacles et d'activités récréatives,

- toutes activités se rapportant aux loisirs et au tourisme,

- la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance

Dénomination : CVMF LOISIRS

Siège social : Crux la Ville (58330), L'Etang du merle .

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR).

Apports : DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR)

Cessions de parts : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque associé est convoqué aux assemblées. Chaque part donne droit à une voix.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis et mention

Me Emmanuel CLERGET, notaire.

AL583817509

RESTAURANT LE VANDENESSE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/09/2016, il a été constitué une EURL :

Dénomination sociale : RESTAURANT LE VANDENESSE

Capital : 2 000 euros

Siège : 2 route de Moulins Engilbert 58290 Vandenesse

Objet : restaurant

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : M. Llorca Didier demeurant à 10 rue des Caves 58360 St Honoré les Bains.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis et mention

M. Llorca, gérant

AL583817512

SC CFM

Par acte sous seing privé à effet du 1er septembre 2016, il a été constitué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SC CFM

Objet social : l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet

objet et la détention, l'acquisition et la gestion de participations dans une ou plusieurs sociétés

Siège social : 11 rue de La Citadelle - Soumard - 58150 Saint-Andelain

Capital : 1 000 euros d'apports en numéraire

Gérance : MICHOT Frédéric - 11 rue de La Citadelle - Soumard 58150 Saint-Andelain

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bourges

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés

Associés indéfiniment responsables : MICHOT Frédéric demeurant 11 rue de La Citadelle - Soumard 58150 Saint-Andelain et MICHOT Clara, demeurant 11 rue de La

Citadelle - Soumard 58150 Saint-Andelain

AL583817513

FIXO PARTICIPATIONS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Paris du 21 septembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile patrimoniale

Dénomination sociale : FIXO PARTICIPATIONS

Siège social : 29, rue Claude Perrin, 58000 Nevers

Objet social : La Société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières apportées à la Société

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 650 000 euros, constitué de 10 euros en numéraire et de 640 000 euros pour la pleine propriété de 1 875 actions de la société EKLA (444 842 694 RCS Paris) et de 9 990 euros pour la pleine propriété de 375 actions de la société EKLA Paris (492 079 140 RCS Paris), apports en nature.

Gérance : Monsieur Nicolas FELIX, 29, rue Claude Perrin, 58000 Nevers

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

La Gérance

AL583817514

SC GFM

Par acte sous seing privé à effet du 1er septembre 2016, il a été constitué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SC GFM

Objet social : l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet

objet et la détention, l'acquisition et la gestion de participations dans une ou plusieurs sociétés

Siège social : 11 rue de la citadelle - « Soumard » - 58150 Saint Andelain

Capital : 1 000 euros constitués d'apports en numéraire

Gérance : Frédéric MICHOT - 11 rue de la citadelle - «Soumard» - 58150 Saint-Andelain

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être

cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés

Associés indéfiniment responsables : Frédéric MICHOT, demeurant 11 rue de la citadelle - « Soumard » - 58150 Saint-Andelain et Gabrielle MICHOT MONFORT, demeurant 11 rue de la citadelle - « Soumard » - 58150 Saint-Andelain

AL583817515

SCI MANON

Société civile immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 Route des Brosses
58300 Devay

Par acte SSP en date du 16/09/2016, il a été constitué la société suivante :

Forme : Société civile immobilière.

Dénomination : SCI MANON.

Siège social : 12 Route des Brosses 58300 Devay.

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment l'achat d'un immeuble à usage de commerce sis 13 route de Genève à Charrin (58300).

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 10 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérants : Laurent BOEUF, 12 Route des Brosses 58300 Devay ; Nathalie BOEUF, 12 Route des Brosses 58300 Devay.

Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation : au RCS de Nevers.

Pour avis

AL583817517

YONNE

➜ **NOMINATION**

ETABLISSEMENTS R. GRAINDORGE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 735 000 euros
Siège social à 89100 Sens
Zone d'Activités des Vauguillettes
14 rue Saint Sauveur des Vignes
706 280 013 RCS Sens

AGO du 24.06.2015

La société BDO IDF, ayant son siège social à 78000 Versailles - 7, rue du Parc de Clagny, 307 571 000 RCS Versailles, est nommée Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société ABPR Seine et Yonne.

La Société DYNA AUDIT, ayant son siège social à 75008 Paris - 35, rue de Rome, 793 932 823 RCS Paris, est nommée Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de la société BDO FRANCE - ABPR.

AL893817734

➜ **TRANSFERT DE SIÈGE**

E.R.

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000,00 €
Siège social
59 rue des Ardillats 89800 Fleys
Rcs Auxerre 821 007 218

Par décision de l'associé unique en date du 5 août 2016 prenant effet le 5 septembre 2016, il a été décidé de transférer le siège social qui était situé 59 rue des Ardillats à Fleys (89800), au 8 rue des Moulins à Chablis (89800), et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL893817699

POUR L

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social
Parc Commercial l'Orée de Sologne
18100 Vierzon
534 730 189 RCS Bourgues

Aux termes d'une délibération en date du 6 juin 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée POUR L a décidé de transférer le siège social du Parc Commercial l'Orée de Sologne - 18100 Vierzon au 5 Avenue de Worms 89000 Auxerre à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de Bourges sous le numéro 534 730 189 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'Auxerre.

Gérance : Monsieur Julien LIBOLT, demeurant 38 Rue d'en Bas - Les Bries 89380 Appoigny, Monsieur Daniel LIBOLT, demeurant 38 Rue d'en Bas 89380 Les Bries Appoigny et Monsieur Joffrey LIBOLT, demeurant 38 Rue d'en Bas - Les Bries 89380 Appoigny.

Pour avis, la Gérance.

AL893817703

SASU CADE

SAS au capital de 100 €
Siège social
4, rue de l'Oisière - 89120 Chêne-Arnoult
811 738 624 RCS Sens

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 30/06/2016, il a été décidé le transfert de siège social la société au : 282, rue des Pyrénées 75020 Paris, et ce à compter du 01/08/2016.

Mention au RCS de Sens

AL893817713

FIDAL

12 Rue Aristide Briand
10000 Troyes

SCI STIRN

Société civile immobilière
au capital de 1 524 euros
Siège social
8 Rue de la Vau Derrière
89240 Chevannes
353 947 229 RCS Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 29.06.2016, il a été décidé de transférer le siège social du 8 Rue de la Vau Derrière 89240 Chevannes au 3 Rue Fourier 89000 Auxerre.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

AL893817719

FIDAL

12, rue Aristide Briand
10000 Troyes

SCI DES HAUTS DE FINS

Société civile immobilière
au capital de 7 622 euros
Siège social : 8 Rue de la Vau Derrière
89240 Chevannes
778 639 872 RCS Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 29.06.2016, il a été décidé de transférer le siège social du 8 Rue de la Vau Derrière 89240 Chevannes au 3 Rue Fourier 89000 Auxerre.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis.

AL893817722

SAS AFB RENOV

S.A.S au capital de 10.000 €
Siège social
19 BD du Pont Neuf - 89100 Sens
815 295 019 RCS Sens

Suivant procès verbal du 17 septembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- de transférer le siège social à l'adresse suivante : 18 rue des Grahuches 89100 Sens

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

Modification au RCS de Sens.

Le représentant légal

AL893817725

➜ **MODIFICATION DE CAPITAL**

T2 TRANSPORTS

SARL au capital de 1000,00 Euros
rue de Pontagny, route de Montallery,
89290 Venoy
537372674 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/09/2016 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 1 000,00 euros à 5 000 euros

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL893817726

SARL NAULIN FINANCES

Le 4.7.2016, l'associé unique de la SARL NAULIN FINANCES, capital 7.700 €, siège social à Nitry (89) 12, voie des Préaux, 435 382 288 RCS Auxerre, a décidé d'augmenter le capital social de 162.300 € pour le porter à 170.000 € par voie d'incorporation de réserves. Cette augmentation de capital a été réalisée par l'échange des 77 parts anciennes par 170.000 parts nouvelles.

ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : CAPITAL : 7.700 €

NOUVELLES MENTIONS: CAPITAL : 170.000 €

AL893817729

➜ **RECTIFICATIF**

Etude de Maître
Anthony VACCARO
notaire à Villeneuve la Guyard
(Yonne)
52 rue du Général de Gaulle

Avis rectificatif

En correction de l'annonce du 19 Août 2016, Journal n°1387, concernant la constitution de la SCI DES COURTIS, **il y a lieu de lire : « Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Jean-Claude DOUCET et son épouse Véronique DOUCET, née DELERUE, »** Au lieu de lire : « Le premier gérant de la société est : Monsieur Jean-Claude DOUCET »

AL893817706

SARL ORS DUPLI SERVICE

Rectificatif à l'annonce de modification de la SARL ORS DUPLI SERVICE parue en ce journal le 05/08/2016. **Il fallait lire : Suite A.G.E du 27/07/2016 et a compter du 31/07/2016** (et non 2015). Le reste est sans changement : RCS Sens et Nanterre

AL893817711

➜ **VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques, **le Mardi 25 octobre 2016 à 11 H 00**

au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice

UNE MAISON à EPINEAU-LES-VOVES (89)

9 bis rue du Port – Lieudit «Les Neuf Arpents»

Elevée sur sous-sol et d'un rez-de-chaussée de **4/5 pièces.**

de 81 m² environ (hors sous-sol : garage, cellier, pièce, buanderie).

Avec **Jardin** - Le tout sur un terrain **de 17 a 47 ca** - Occupée

MISE A PRIX : 29.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge

de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,**

Avocats à SENS (89), demeurant 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 81 35**

VISITE sur place le Lundi 10 octobre 2016 à 14 H 00

AL893817712

➜ **MODIFICATION DE STATUTS**

HMY FRANCE

Sigle : H.M.
Société par actions simplifiée
au capital de 1.690.288 €
Siège social : Zone industrielle
89470 Monéteau
316 016 930 R.C.S. Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 6 septembre 2016, l'actionnaire unique a nommé en qualité de Président, à compter du 6 septembre 2016 :

HMY GROUP, société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €, 50 route d'Auxerre, 89470 Monéteau, 412 929 333 R.C.S. Auxerre, représentée par M. MARIN VILLAMAYOR Ignacio,Gabriel 10-bajo 1, Calle Sagitario, Zaragosse, Espagne en remplacement de HMY, société par actions simplifiée, 50 route d'Auxerre, 89470 Monéteau, 479 919 698 R.C.S Auxerre, démissionnaire.

Le président.

AL893817723

➜ **GÉRANCE FIN DE GÉRANCE**

RENOVATION ÉCOLOGIQUE DU BATIMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
19 Rue Aristide Briand 89300 Joigny
Rcs Sens 503 168 155

Aux termes d'une délibération en date du 13 septembre 2016, l'assemblée générale des associés a constaté la démission de M. Ludovic Bourreau de ses fonctions de gérant à compter du même jour.

Pour avis, la gérance.

AL893817702

LA PLAINE DU ROCHER

SARL au capital 50 000 €
21 rue de l'Europe 89100 Maillot
513 852 814 RCS Sens

GÉRANCE.

Par acte en date du 16/08/2016,Monsieur Didier LEVY a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter de cette date. Monsieur Michel BEAU demeure seul gérant.

Pour avis, la gérance.

AL893817707

SCI DAVEY

Société civile au capital de 160 €
3 rue des Drubes 89510 Etigny
Sens D 444 414 676

Suivant acte authentique en date du 29 février 2008, les associés co-gérants ont nommé Monsieur Sergio Valli demeurant 10 rue de la Commanderie 89500 Marsangy, gérant à compter du même jour en remplacement de Monsieur Paulo Velez et Madame Daouya Velez, co-gérants démissionnaires.

Le gérant

AL893817720

BMTP

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 30 000.00 €
Siège social
ZA les Fourneaux 89360 Flogny la Chapelle
529 723 140 RCS Auxerre

GÉRANCE

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 1er janvier 2016 : - Monsieur Baptiste MANSANTI demeurant 1 rue du Moulin Baillot , Chessy les Prés (Aube), reste nommé en qualité de seul gérant.Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.

Pour avis, la gérance

AL893817730

BAT'IMMO TP

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 16 000.00 €
Siège social
Le Fourneau 89360 Flogny la Chapelle
754 006 294 RCS Auxerre

GÉRANCE

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 1er janvier 2016 : - Monsieur Baptiste MANSANTI demeurant 1 rue du Moulin Baillot , Chessy les Prés (Aube), reste nommé en qualité de seul gérant.Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.

Pour avis, la gérance.

AL893817731

➜ **NON DISSOLUTION**

SPB

Siège social : 34-36 Avenue Jean-Mermoz,
89000 Auxerre
EURL au capital de 5 000 €
RCS Auxerre 807 447 487

Aux termes d'un procès-verbal des décisions en date du 24 Juin 2016, l'associée unique a décidé, statuant par application de l'article L223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

Pour avis,

AL893817718

➜ **DISSOLUTION LIQUIDATION**

CAVE DE MONTFORT

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 3 200 euros
3 route de Montfort, 89800 Lignorelles
Rcs Auxerre 315 042 960
Liquidateur
Monsieur Renato Fabrici
demeurant 6 rue de Larchant,
77140 Saint Pierre Lés Nemours

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2016, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Le liquidateur.

AL893817683

CHARNY CHASSE ET PECHE

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : 6, rue des Ponts
89120 Charny
800 008 187 RCS Sens

L'associé unique a décidé le 30/08/2016 la dissolution anticipée de la société et la nomination de M. Cédric BAUWENS demeurant 6 Rue des Ponts 89120 Charny aux fonctions de liquidateur avec tous pouvoirs pour agir. Le siège de liquidation est fixé au 6 Rue des Ponts 89120 Charny. La correspondance et les éventuelles notifications sont à adresser au siège social. Pour avis, le liquidateur.

AL893817692

STAND BIKE

SARL au capital de 1.500 €82
rue Georges Pompidou - 89700 Tonnerre
792814162 RCS Auxerre

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'AGE en date du29/07/2016, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2016. M. Julien BOURDY, demeurant 12 rue des Fossés, 89700 Épineuil a été nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

RCS de Auxerre.

AL893817715

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 St-Georges-sur-Baulche

LE FOURNIL DE SAINT VALERIEN 2

Société à Responsabilité Limitée en
liquidation au capital de 7 500 euros
Siège : 49 rue de la République,
89150 Saint Valérien
Siège de liquidation : 87 impasse des courlis
40460 Sanguinet
RCS Sens 500 133 210

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 juin 2016 a décidé la dissolution

anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable

sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateurs Madame Aurélie LECOMTE demeurant 87 impasse

des courlis 40460 SANGUINET et Monsieur Anthony BERNARDONI demeurant rue de l'industrie 33470 LE TEICH pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 87 impasse des courlis 40460 SANGUINET.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et

documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Les Liquidateurs

AL893817732

➜ AVIS DE CONSTITUTION

ART'RENOVE

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination sociale: ART'RENOVE

Objet social : L'exercice de toute activité second œuvre du bâtiment, de la rénovation, de l'équipement du bâtiment.

Siège social : 17 rue Jules Ferry 89100 Soucy

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des Sociétés

Capital social : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros

Président : Monsieur François BIAUDET 17 rue Jules Ferry 89100 Soucy

Immatriculation : RCS de Sens

AL893817698

SCI BEAUREGARD

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 septembre 2016 à Auxerre il a été constitué une société civile immobilière.

Dénomination sociale : Sci Beauregard

Forme : Société civile immobilière.

Objet : Acquisition, location et vente d'immeubles

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Siège social : 43 Avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : M. Sylvain Duval, demeurant 41 Avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre.

Cessions de parts : Les parts sociales sont cédées librement entre les associés.

Toutes les autres cessions sont soumises à agrément, celui-ci est obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL893817700

ATELIER ART VITRAIL

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée ATELIER ART VITRAIL au capital de 10.000 €, ayant son siège social à Gurgy (89) 3, rue du Stade, ayant pour objet la création, la restauration et la commercialisation de vitraux, dont le gérant est Mme Maryse COURTOIS demeurant à Coulanges la Vineuse (89) 13, rue des Dames. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL893817701

SCI DESJARDINS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 septembre 2016 à Lignorelles, il a été constitué une société civile immobilière.

Dénomination sociale : Sci desjardins.

Forme : Société civile immobilière.

Objet : L'acquisition par tous moyens (achat, échange, apport ou autrement), de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Capital social : 3 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Siège social : 1 Impasse de la Grappe - 89800 Lignorelles.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérants :

. Monsieur Romain Franck demeurant 1 rue des Carillons - 89800 Lignorelles.

. Madame Marie Hamelin demeurant 1 rue des Carillons - 89800 Lignorelles.

Cessions de parts :

Les cessions de parts consenties par un associé au profit d'un autre associé sont libres. Toutes les autres cessions sont soumises à agrément, celui-ci est obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, la Gérance.

AL893817704

Etude de Maître Jean-Luc Bard - Notaire 87 rue du Général de Gaulle 89320 Cerisiers

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jean-Luc BARDE, Notaire à Cerisiers (Yonne), le 9 septembre 2016, a été constituée une société civile immobilière entre : Jean-Luc Robert MARQUAND, né à Sens (89100) le13 juillet 1984, demeurant à Arces-Dilo (89320) 12 Route de Dilo et Sandrine Nelly Corinne AUBRIT, née à Niort (79000) le 24 décembre 1985,demeurant même adresse. Ayant conclu un pacte civil de solidarité entre eux, suivant contrat reçu par Maître Jean-Luc BARDE, notaire à Cerisiers, le 2 avril 2011.

Objet : acquisition, aménagement, administration,location de tous biens et droits immobiliers.

Dénomination sociale : JLMSA.

Siège social : Arces-Dilo (89320), 12 route de Dilo.

Durée : 99 années

Capital social : 1.000,00 € entièrement libéré

Cessions de parts : agrément à l'unanimité.

Co-gérants : Jean-Luc MARQUANT et Sandrine AUBRIT.

Immatriculation : RCS Sens

Pour avis le notaire.

AL893817705

SCI EJ AVALLON

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : SCI EJ AVALLON

Siège social : 6 rue des Caillottes, ZI de la Plaine des Isles 89470 MONETEAU

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 années

Capital : 1.000 € en numéraire

Gérance : SCOMAS HOLDING, représentée par Patrick PETIT, Président, sise 6 rue des Caillottes – ZI de la Plaine des Isles - 89470 MONETEAU

Cession de parts : Libre entre associés, soumis à agrément a profit des tiers.

Immatriculation au RCS d' Auxerre.

Pour avis

AL893817710

MICARA

Par acte SSP en date du 15/09/2016, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MICARA

Capital : 1 500 €, divisé en 1 500 parts de 1 €.

Siège social : 15 rue de Mondereau 89100 Sens

Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. Mickaël Gauthier demeurant à La Chapelle-sur-Oreuse (89260), 35 route d'Hollard.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL893817714

Office notarial LENDAIS & Associés, Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sixte BERTHIER, Notaire à Villeneuve sur Yonne (89500), 8 Quai du Commerce, le 15 septembre 2016, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : HGCH.

Le siège social est fixé à : Béon (89410), 7 rue Chaumeronde.

La société est constituée pour une durée de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années à compter de son immatriculation.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Les apports sont exclusivement en numéraire, toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Hugo Julien Grimal, demeurant à Villeneuve sur Yonne (89500), 5 rue de l'Usine à Gaz, et Madame Camille Denise Etiennette Henry, demeurant à Villeneuve sur Yonne (89500), 5 rue de l'Usine à Gaz.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis

Le notaire.

AL893817717

Office notarial LENDAIS & Associés Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne) 8 Quai du Commerce

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire à Villeneuve sur Yonne(89500), 8 Quai du Commerce, le 13 septembre 2016, enregistré à SENS, le 15 septembre 2016, bordereau 2016/620, case 1, extrait 1305, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

L'exploitation de tous fonds de commerce de café, hôtel, restaurant, thé dansant, et toutes activités pouvant en être le prolongement.

Dénomination : FDB

Siège social : Pont sur Yonne (89140) 6 avenue de la Résistance .

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : VINGT-CINQ MILLE EUROS (25.000,00 EUR).

Cessions de parts : toute cession est soumise à agrément.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Youcef FERDI, demeurant à Rosoy (89100), 2bis chemin de Champbertrand, et Monsieur Claude BRETON, demeurant à Villeneuve la Guyard (89340), 27 rue Saint Jean, Lieudit « Bichain ».

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Pour avis

Le notaire.

AL893817724

SARL AUX DELICES CLEMENTINS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Saint Clément du 19/09/2016 a été constituée une SARL nommée : AUX DELICES CLEMENTINS

Objet : commerce ambulant de boucherie-charcuterie-traiteur-rotisserie

Capital : 2.000 €

Siège social : 25 rue de la République 89100 Saint-Clément

Durée : 99 ans

Gérance : M. GAETAN ENGEL, Les Charmeaux, 89100 Nailly.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL893817727

Vous êtes abonné au journal Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives


POUR VOS ANNONCES LÉGALES *On s'occupe de tout !*
Tel. 03 80 78 90 42 legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02
Connaissez-vous les SERVICES PLUS du journal ?
✓ PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE
✓ ATTESTATION DE PARUTION PAR FAX OU MAIL
✓ RELECTURE ATTENTIVE DE VOS ANNONCES AVANT PARUTION
✓ MODÈLES D'ANNONCES À VOTRE DISPOSITION
✓ DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE
du LUNDI au VENDREDI dès 8h00
Terres de Bourgogne

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements
Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE (en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ RÉGIONALE - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution 10 €
❒ 2 Parutions 15 €
❒ Parution supplémentaire 5 €
(identiques et consécutives)

❒ GRANDE RÉGION - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution 29 €
❒ 2 Parutions 43€
❒ Parution supplémentaire 15 €
(identiques et consécutives)

❒ VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution 17 € ❒ 2 parutions 26 € ❒ Parution supplémentaire 10 € (identiques et consécutives)

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable
A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal
Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

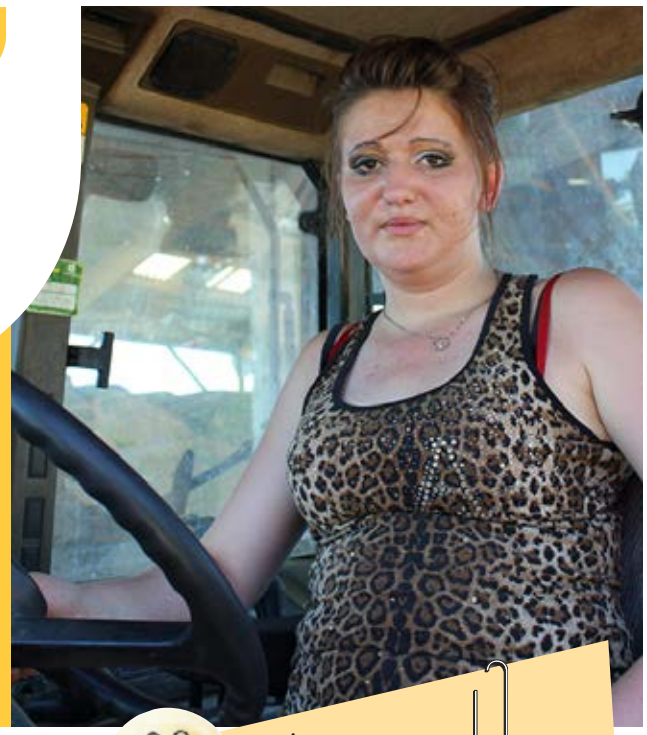


SARTHE (72)

Paroles de jeunes

PERSÉVÉRANCE

Productrice de lait à Congé-sur-Orne, Flavie Trocherie a repris, seule, la ferme de ses parents.



J'aime

- Cannelle ma Normande - les taureaux Red Holstein - l'élevage laitier

Je n'aime pas

- être enfermée dans un bureau - la mauvaise conjoncture laitière - les productions hors sol

Flavie, l'élevage dans le sang

Un parcours de combattante. On ne peut pas décrire autrement les nombreuses démarches que Flavie Trocherie a dû effectuer pour pouvoir s'installer à Congé-sur-Orne sur l'exploitation familiale - elle représente la 6e génération du côté paternel- ! Mais la jeune femme de 24 ans, persévérante, est venue à bout des obstacles -administratif, foncier, bancaire-, réussissant à convaincre ses interlocuteurs de sa motivation pour l'élevage et de ses capacités à y parvenir, seule. Bien sûr, ses parents, Françoise et Michel, n'ont jamais cessé de la soutenir, notamment en lui accordant un prêt familial pour compléter l'apport de la banque. *« C'est malheureusement souvent le cas des jeunes installés aujourd'hui »,* déplore la jeune femme.

Aide familiale puis apprentie

Depuis le 1er janvier, c'est elle qui gère le troupeau laitier et les cultures sur sa ferme de 125 ha. *« Cela n'est pas nouveau pour moi,* explique-t-elle, j*'ai été aide familiale pendant deux ans pour aider mon père quand ma mère est tombée malade, en 2010 ».* C'est ensuite que la jeune femme décide de suivre une formation en apprentissage pour obtenir un BTS Acse. Un diplôme obtenu avec mention et qui confirme son goût pour la gestion d'une exploitation.
Sur ce plan, elle poursuit aujourd'hui les pratiques de ses parents, toujours l'oeil sur ses coûts de production, veillant à limiter ses charges. *« Vu la conjoncture, je n'ai pas investi dans un robot de traite, qui physiquement, pourrait pourtant bien m'aider,* souligne-t-elle, *mais on verra ça plus tard ».* Elle utilise la salle de traite en 2x5 postes pour ses 55 VL qui sature juste le bâtiment mis aux normes il y a près de 10 ans. Et a repris le matériel de ses parents, prévoyant seulement l'achat d'un tracteur fourche.

Monte naturelle… mais des Red !

Pour la reproduction de son troupeau (un tiers de Normande, deux tiers de Prim'Holstein), Flavie Trocherie compte sur deux taureaux de monte naturelle (un pour les vaches, l'autre pour les génisses) choisis dans l'élevage du Gaec du Bel Oeillet, à Courcemont. *« Ils apportent une bonne génétique, orientée sur la morphologie et le lait »,* confirme l'éleveuse. Si cette pratique l'empêche de grouper les vêlages, elle lui permet d'avoir des femelles *« toujours pleines »,* avec *« un IVV moyen de 366 jours ». « J'obtiens en moyenne plus d'un veau par vache et par an et le niveau d'étable est de 8 500 kg »,* se satisfait-elle.
Progressivement, Flavie Trocherie apporte sa propre patte. Pour piloter son troupeau par exemple, elle se sert de l'application du contrôle laitier sur son téléphone. *« Un outil vraiment efficace qui me permet de saisir en direct les interventions et la surveillance de saillie,* déclare-t-elle. *Et je reçois des alertes pour les dates de vêlage ou la mise au tarissement ».* Et pour la ration de ses laitières, l'éleveuse commence à réfléchir à la remise en herbe de quelques parcelles cultivées, à proximité de l'exploitation.



Cannelle est une vache normande, chouchoute de Flavie. Elle fait partie du troupeau de 55 VL de la Boudinière, composé aux deux tiers de Prim'Holstein.

> *« Je suis capable de tout faire sur mon exploitation. Cela demande juste de l'organisation, et un peu plus de temps."*

Son exploitation

- 1 UTH
- SAU 125 ha
- Troupeau 55 VL (un tiers Normande, deux tiers Prim'Holstein)
- Quota 450 000 L

Delphine Grosbois

Apiculture

Le miel et les abeilles

De nombreux Côte d'oriens se fascinent pour le plus pollinisateur des insectes. Rencontre avec l'un d'entre eux, habitant à proximité d'Arnay-le-Duc.



Nicolas Dortel, ici à Magnien.

La passion des abeilles, Nicolas Dortel l'a héritée de son père, apiculteur amateur depuis de nombreuses années à quelques kilomètres de Pouilly-en-Auxois. *«Petit, je le reconnais, j'avais un peu peur des abeilles ! Mais en grandissant, je me suis intéressé à la vie et aux mœurs de cet insecte. J'ai trouvé cela fascinant et je suis à mon tour tombé dedans !»* confie le Côte d'orien de 34 ans, qui a installé plusieurs ruches de son père dans une prairie à Magnien, près d'Arnay-le-Duc. Nicolas Dortel se forme au quotidien dans l'idée de posséder un jour ses propres ruches : *«produire du miel ne s'improvise pas et nécessite l'acquisition de connaissances spécifiques. L'apiculteur doit comprendre le fonctionnement de la ruche et faire face à des aléas de tout type. D'une année sur l'autre, on ne sait pas du tout ce qu'il peut se passer : un événement sanitaire ou climatique peut survenir, il faut savoir y répondre le plus rapidement possible sous peine de perdre toutes ses abeilles. On en apprend vraiment tous les jours avec cet insecte, c'est vraiment passionnant»* assure t-il avec enthousiasme.

40 000 km pour 1kg

L'abeille est un insecte *«très intelligent, très bénéfique à la biodiversité et capable de produire des alvéoles plus que parfaites. L'homme aurait besoin de beaucoup de matériel de précision pour assurer la même perfection»* souligne Nicolas Dortel, peu avare en anecdotes sur sa passion : *«la production d'un kilogramme de miel est le résultat d'un déplacement de 40 000 kilomètres de la part des abeilles et du butinage de 80 0000 fleurs. Une abeille doit donc parcourir l'équivalent du tour de la Terre pour produire un pot de miel d'un kilogramme ! En réalité, elle ne le fera jamais : une telle production de miel est le résultat d'un travail collectif car une abeille ne vit que trois semaines en été et trois mois en hiver. Un seul et même insecte n'est donc pas en capacité d'effectuer un tel trajet. Il faut également savoir qu'une ruche de taille moyenne peut compter jusqu'à 40 000 abeilles en période estivale et 20 000 quand les températures sont au plus bas. Une abeille se déplace jusqu'à trois kilomètres de sa ruche pour aller butiner»*.

Une année bien difficile

L'année 2016 aura été particulièrement délicate pour la production : *«le temps a été plus que pluvieux au printemps. En conséquence, les abeilles ne sont pas sorties ou alors très peu... La floraison n'a pas été là en temps et en heure. La production de miel est de ce fait beaucoup moins importante que d'ordinaire»* relève le Côte d'orien. Seulement 40 kilogrammes ont été récoltés en août sur l'ensemble des six ruches installées sur sa propriété. *«C'est autant que l'an passé mais en 2015, je n'avais que quatre ruches... L'année dernière était déjà très décevante d'un point de vue production. Cette fois-ci, nous battons tous les records... De nombreux apiculteurs disent la même chose, la tendance semble généralisée»* déplore Nicolas Dortel.

Du travail toute l'année

L'apiculture nécessite une présence et une surveillance quasi-quotidienne des ruches, surtout durant la période estivale. L'une des opérations les plus importantes consiste à établir un *«bilan de santé»* au retour des beaux jours : *«c'est ce que nous appelons la visite de printemps, elle se déroule généralement au mois d'avril»* précise Nicolas Dortel, *«nous ouvrons les ruches pour la première fois de l'année. Cette action permet de savoir si la ruche se porte bien et si la reine pond convenablement. Nous alimentons alors les abeilles en conséquence avec du sirop, dans des proportions en lien avec ce que nous constatons. Nous revenons plusieurs fois dans l'année selon les besoins des populations»*. La saison hivernale est *«un peu plus calme»* poursuit le Magniénois : *«nous continuons à donner du sirop et de la nourriture jusqu'en octobre. Nous pesons les ruches pour évaluer les populations et leurs besoins. Il faut laisser suffisamment de miel aux abeilles pour qu'elles puissent convenablement s'alimenter durant l'hiver»*.



Se lancer en apiculture nécessite des connaissances, un savoir-faire mais aussi du matériel. *«Cela représente un investissement non négligeable»* observe Nicolas Dortel, *«nous avons besoin d'un essaim, d'une ruche, de cire, de cadres, d'un bac pour les désoperculer, d'un couteau désoperculateur, d'une centrifugeuse pour évacuer le miel et d'un autre bac, cette fois-ci pour décanter»*.



Près de 20 000 abeilles logent dans une seule et même ruche durant la période hivernale. Elles seront près du double en été.

Points réglementaires

Installer des ruches près de chez soi implique plusieurs dispositions préalables. Un arrêté préfectoral interdit leur présence à moins de 50 mètres d'une habitation et à moins de 100 mètres d'une église, d'une école et d'un hôpital. Les mairies doivent également être informées de la présence de tout essaim, tout comme les services de la DDPP afin de permettre une bonne surveillance en cas de maladies. Un apiculteur doit être déclaré à la MSA si celui-ci possède au moins 50 ruches. Le producteur de miel sera considéré comme professionnel à partir de 200 ruches. Depuis cette année, l'intégralité des revenus liés à l'apiculture (ventes d'essaims, de miel, de pollen, de propolis...) doit être déclarée aux services des impôts dès la première ruche, et non plus dès la 11ème ruche.

AURÉLIEN GENEST